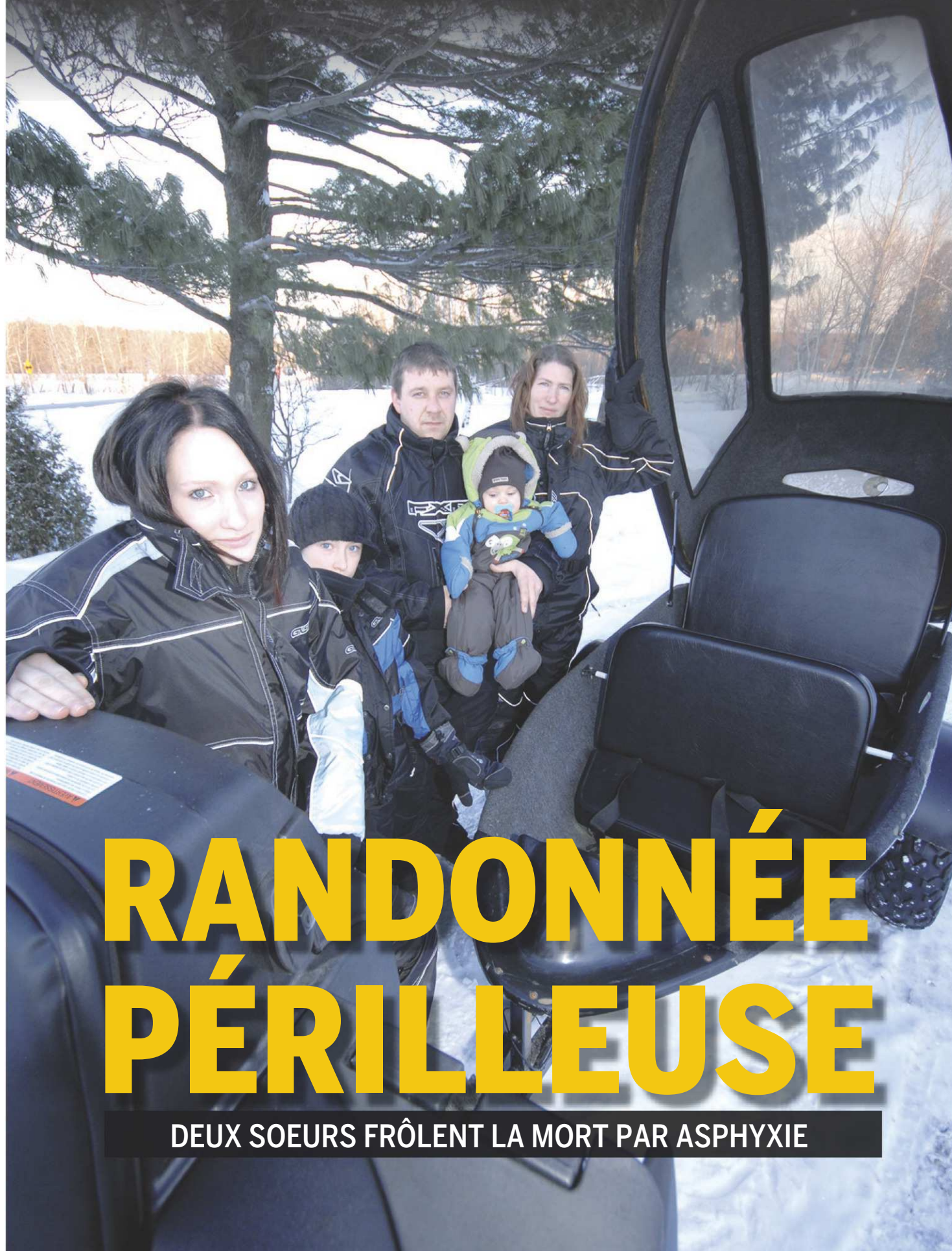


La Tribune



RANDONNÉE PÉRILLEUSE

DEUX SOEURS FRÔLENT LA MORT PAR ASPHYXIE

IMACOM, CHRISTIAN LANDRY

Cydia et Marie-Pier Hélie, à l'avant-plan, l'ont échappé belle. Elles ont été victimes d'une grave intoxication au monoxyde de carbone lors d'une randonnée familiale à bord d'une carriole tirée par un véhicule tout-terrain.

/4



Richard Marcotte a repoussé l'agresseur de son voisin à l'aide d'un balai.

TENTATIVE DE MEURTRE

Un chambreur
attaqué à coups
de couteau

/3

 2 :  5

Des joueurs
pensaient déjà
aux vacances /39

TOUJOURS AVEC VOUS...

Compréhension

approche familiale • organisation complète des funérailles

STEVE ELKAS

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
CRÉMATORIUM

819 565-1155 steveelkas.com

La Tribune

Présidente-éditrice / Louise Boisvert

INFORMATION

Rédacteur en chef / Maurice Cloutier
Directeur / Louis-Éric Allard
Adjointe / Jacynthe Nadeau

PUBLICITÉ

Directrice / Suzanne-Marie Landry
Adjoints / Alain LeClerc /
Sophie Thibaut /
Annie Lachance Beaudoin

FINANCES

Directeur / Yvon Gauvin

PRODUCTION ET INFORMATIQUE

Directeur / René Béliveau
Adjoints / André Roberge /
Steeve Rancourt / Stéphane Garant

ABONNEMENT ET TIRAGE

Directeur / André Custeau
Coordonnatrice / Cynthia Morin

ADRESSES ET NUMÉROS

www.cyberpresse.ca
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

Sommaire

Annonces classées	24 à 29
Arts et spectacles	19 et 20
Décès	29 à 32
Économie	16
Horoscope	26
Loterie	8
Monde	18
Mots croisés	26
Opinion	12
Sports	33 à 39

Mon clin d'œil

STÉPHANE LAPORTE

«L'assermentation d'Obama fut presque aussi médiatisée que la mienne.»

— Maxime Bernier

Météo

AUJOURD'HUI



NEIGE
INTERMITTENTE

MAX.: -6° MIN.: -22°

Lever du soleil: 7:20 Coucher du soleil: 16:39

» VENDREDI



NEIGE
INTERMITTENTE

MAX.: -4° MIN.: -22°

» SAMEDI



NEIGE
INTERMITTENTE

MAX.: -11° MIN.: -11°

236753

SIX CHEFS D'ACCUSATIONS D'AGRESSIONS SEXUELLES

Un Milanais de 62 ans plaide coupable

RONALD MARTEL

ronald.martel@latribune.qc.ca

LAC-MÉGANTIC — Un résidant de Milan, Richard Jacques, 62 ans, a plaidé coupable à six chefs d'accusations d'agressions sexuelles et à un autre d'entreposage illégal d'armes à feu, hier, au palais de justice de Lac-Mégantic.

Les gestes à connotations sexuelles qui lui sont reprochés seraient survenus pour la première fois en 1968, sur une dame qui était alors sa belle-soeur et qui n'avait que 15 ans, et par la suite sur la fille de cette dame, alors âgée de trois ans seulement, en 1982, et ensuite jusqu'à sa 11e année.

Des gestes similaires auraient également été posés sur trois autres membres de cette même famille, trois nièces de la dame en question, vers la même époque.

Lors de sa brève comparution hier, le sexagénaire est resté impassible, son avocat, Me Daniel Larochelle, s'exprimant pour lui. L'avocat a fait état du plaidoyer de culpabilité souhaité par son client auprès du juge de la Cour du Québec, Yvon Roberge.

Un rapport présentiel sera rédigé et soumis au juge Roberge qui pourrait, s'il en prend connaissance à temps, prononcer la sentence le 21 mai prochain, date

fixée pour la nouvelle comparution de Richard Jacques.

Ce dernier a pu reprendre sa liberté, en attente de sa sentence, puisqu'il en n'a jamais été privé, compte tenu qu'il n'avait pas d'antécédents et que le juge avait décidé qu'il ne représentait pas une menace pour la collectivité.

«Ce qu'il a fait s'est étalé sur deux générations et nous payons encore pour cela. Cet homme-là a brisé la vie d'une famille au complet.»

Rappelons qu'en 2006, c'est le sergent-enquêteur Régent Charland, du bureau de la Sûreté du Québec de la MRC du Granit à Lac-Mégantic qui, à la suite de l'enquête qu'il avait lui-même menée, avait procédé à l'arrestation de l'individu de Milan et à son interrogatoire.

Ressentiment encore intense

À la sortie du tribunal, trois des cinq victimes de Richard Jacques ont accepté de réagir, hier. «Nous sommes heureuses

qu'il ait plaidé coupable à toutes les accusations auxquelles il faisait face, ça vient confirmer les choses qui lui étaient reprochées. Ça fait deux ans que ça traîne. Mais nous avons hâte maintenant de voir la sentence qu'on va lui donner. On aimerait qu'il ait une sentence exemplaire», a confié la dame qui parlait aussi au nom de sa fille et de sa nièce, qui acquiesçaient régulièrement par des signes de tête à ce qu'elle disait.

Ces trois personnes font preuve d'un ressentiment encore intense envers leur agresseur, malgré le fait qu'un certain nombre d'années se soient écoulées depuis les agressions.

«Ce qu'il a fait s'est étalé sur deux générations et nous payons encore pour cela. Certaines ont ressenti les conséquences seulement quand elles ont commencé leur vie d'adulte, plusieurs ont eu besoin de l'aide d'un psy, il y a eu des tentatives de suicide, nous ne sommes pas encore sorties du bois. On fréquente encore un psy, pour certaines, cet homme-là a brisé la vie d'une famille au complet», a-t-elle avoué.

«Les avocats font valoir les coûts pour la société que représente l'incarcération, pour demander qu'il ne fasse pas de prison, mais ils devraient calculer ce qu'un homme comme lui



Richard Jacques

coûte aux victimes et à la société en absences au travail, en médicaments, etc. Ça devrait lui être facturé à lui. Sans compter toute la honte, la culpabilité qu'on ressent, les doutes qui nous viennent, le manque de confiance en soi qui en découle. On en vient à penser que tous les hommes sont des agresseurs, on ne fait plus confiance à personne par la suite.»

«Nous sommes à peu près certaines que cet homme-là a fait aussi d'autres victimes, qui n'ont pas porté plainte. Nous voulons les encourager à le faire. C'est le temps d'exprimer une plainte, même s'il s'agit d'un long processus, maintenant que ses antécédents sont connus.»

Saisie de drogue sur la rue King Est



IMACOM, CHRISTIAN LANDRY

Le Service de police de Sherbrooke a mis fin aux activités d'un trafiquant de drogue hier sur la rue King Est à Sherbrooke. Un individu de 40 ans a été arrêté à son logement du 172 de la rue King Est en possession de résine et de cocottes de cannabis. «C'est à la suite d'une longue enquête que nous avons pu réaliser cette opération», explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier. Une autre perquisition a été effectuée dans un entrepôt situé au 3525 de la rue King Est. «À cet endroit, la division des enquêtes criminelles du SPS a saisi des sacs de poubelle remplis de feuilles de cannabis», indique l'agent Carrier. Des accusations de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic devraient être portées contre le suspect arrêté dans cette affaire.

Tentative de fraude de 250 000 \$ à la BMO

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La vigilance du personnel de la Banque de Montréal de Sherbrooke a permis d'éviter une fraude de 250 000 \$.

Le suspect s'est présenté en fin d'après-midi à la succursale de la BMO de la rue King Ouest afin d'y changer un chèque de cette importante somme.

«En effectuant les vérifications d'usage, les employés ont eu des doutes sur la validité du chèque. Ils ont choisi de nous contacter afin de pousser plus loin l'enquête», explique le lieutenant Stéphane Rioux, du Service de police de Sherbrooke.

Avec les éléments préliminaires relevés par le personnel de la BMO, les enquêteurs du SPS avaient les motifs nécessaires pour procéder à l'arrestation du suspect. Étant donné que l'individu dans la quarantaine de la région de Sherbrooke se trouvait à l'intérieur de la banque, les policiers n'ont pas eu de peine à le mettre en état d'arrestation.

«Le suspect a été interrogé par nos enquêteurs relativement à cette importante tentative de fraude. Il est encore trop tôt pour savoir si des accusations seront portées», mentionne le lieutenant Rioux.

TENTATIVE DE MEURTRE SUR LA RUE DU CONSEIL

Un chambreur sauvagement attaqué au couteau

RENÉ-CHARLES
QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — «L'agresseur avait des yeux de tueur, des yeux de haine. Il était enragé.»

Richard Marcotte est venu en aide à son voisin de pallier Roger Bisson qui a été victime hier matin d'une tentative de meurtre à son domicile de la rue du Conseil.

L'homme de 63 ans a été agressé sauvagement par un autre locataire d'une chambre de l'édifice du 740 de la rue du Conseil vers 6 h 45.

Le suspect de 57 ans, encore ensanglanté, s'est livré lui-même au quartier général du Service de police de Sherbrooke environ trente minutes après les événements.

«L'agresseur aurait continué jusqu'à la mort. Je crois que c'était ce qu'il visait.»

Roger Bisson a reçu plusieurs coups de couteau au thorax, au dos de même qu'à la main en se défendant. On ne craindrait plus pour sa vie, mais il repose toujours au CHUS, Hôpital Fleurimont où il doit subir d'autres examens au cours des prochains jours.

«J'ai entendu crier à l'aide, à l'aide. Je me suis rendu compte que ça se passait devant chez nous. L'agresseur avait un couteau dans les mains et donnait des coups à Roger Bisson. J'ai réussi à attirer son attention et le repousser avec un balai. De cette façon, j'ai pu aider Roger à rentrer chez nous», relate Richard Marcotte.

Pendant que Richard Mar-



IMACOM, CHRISTIAN LANDRY

La tentative de meurtre s'est déroulée dans les chambres situées au deuxième étage du 740 de la rue du Conseil à Sherbrooke.

cotte repoussait l'agresseur, un autre voisin, Steve Sévigny, a pris soin de panser les plaies de Roger Bisson.

«Il était plein de sang. Cependant, il est resté conscient jusqu'à l'arrivée des ambulanciers», explique Steve Sévigny qui a aussi contacté les policiers.

«L'agresseur aurait continué jusqu'à la mort. Je crois que c'était ce qu'il visait», ajoute Richard Marcotte.

À partir du moment où il se levait, Roger Bisson avait l'habitude de laisser sa porte ouverte. Son agresseur se serait introduit de cette façon dans la chambre de sa victime.

La propriétaire du restaurant Chez Marjo, situé sous les chambres où a eu lieu la tentative de meurtre, a parlé à Roger Bisson de son lit d'hôpital hier midi.

«Il m'a expliqué que son agresseur se rendait chez lui à l'occasion. Cette fois, il ne lui a pas dit bonjour et a commencé à le poignarder à plusieurs reprises», explique Marjolaine Verpealst.

Le SPS a procédé à l'interrogatoire du suspect.

«Nous ne savons pas pour l'instant l'origine de cette tentative de meurtre», explique le porte-parole du SPS, Martin Carrier.



LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

Les enquêteurs du Service de police de Sherbrooke ont passé au peigne fin la scène de l'agression.

Le suspect « avait toujours l'air bizarre »

SHERBROOKE — Le suspect de l'agression de la rue du Conseil fait l'objet d'une évaluation au CHUS.

Le Service de police de Sherbrooke refuse toutefois de confirmer qu'il s'agit d'une évaluation psychiatrique.

L'entourage du suspect de 57 ans qui devrait être accusé de tentative de meurtre au palais de justice de Sherbrooke mentionne toutefois qu'il pourrait souffrir de problèmes de santé mentale.

«C'est un individu bizarre qui parlait tout seul sur le trottoir. Cependant, on ne se méfiait pas de lui plus que ça. C'est un gars qui est dans son monde. Il parle souvent d'affaires de religion», indique Richard Marcotte.

Une voisine explique espère que le suspect subisse une évaluation psychiatrique.

«Il me parlait souvent du dia-



LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

Francis Paré

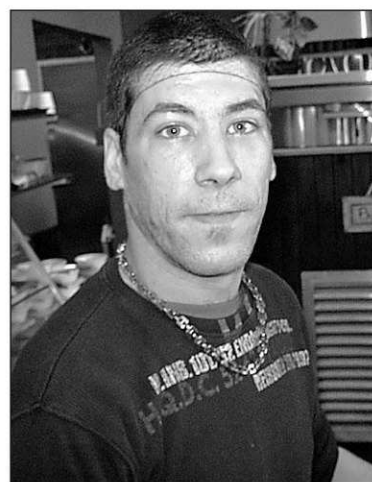
ble. Il se promenait toujours avec un petit couteau, mais personne ne pensait qu'il pourrait s'en servir», estime cette voisine.



LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

Jessica Brochu

«Il avait toujours l'air bizarre, un genre de schizophrène», ajoute un autre voisin, Francis Paré.



LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

Éric Dessaint

Le suspect dans cette affaire aurait déjà eu des démêlés avec un autre locataire d'une chambre du 740 de la rue du Conseil.

Les employés du restaurant Chez Marjo situé juste en bas mentionnent que les esprits s'échauffent souvent dans les chambres du palier supérieur.

«Lorsque je suis arrivée, j'ai vu que ça brassait. Lorsque la police et les ambulances sont débarquées, je me suis rendu compte que ça pouvait être un peu plus grave que d'habitude», indique Jessica Brochu.

Le SPS confirme intervenir régulièrement au deuxième palier du 740 de la rue du Conseil.

Éric Dessaint, le neveu de Roger Bisson, se dit soulagé que son oncle soit hors de danger.

«C'est un oncle qui est toujours là pour moi. Ce n'est pas un homme qui a des problèmes avec les autres», estime Éric Dessaint qui a aussi entendu le grabuge de cette tentative de meurtre au début de son quart de travail du restaurant Chez Marjo de la rue du Conseil.

— René-Charles Quirion 3

PROMENADE EN CARRIOLE TIRÉE PAR UN VTT

Deux soeurs frôlent la mort par asphyxie



MARIO GOUPIL

mario.goupil@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — «Dix minutes de plus et on avait un cadavre sur les bras. Peut-être même deux...»

Sylvie Tessier ne peut retenir ses larmes quand elle réalise qu'une activité familiale aussi anodine qu'une balade en véhicule tout terrain (VTT) a tourné au drame le week-end dernier. Ses deux filles, qui prenaient place dans une carriole, ont failli périr asphyxiées par le monoxyde de carbone s'échappant du véhicule quatre roues motrices qui les tirait.

C'est lorsque son conjoint, Patrick Carrier, s'est arrêté à une station-service de l'arrondissement de Brompton pour faire le plein d'essence, que Sylvie Tessier a découvert sa fille de 10 ans, Marie-Pier, inconsciente dans la carriole. La soeur de cette dernière, Cydia, 14 ans, qui prenait place à ses côtés, était aussi fort mal en point.

La carriole, achetée d'un particulier plus tôt dans la semaine, a bien failli devenir le tombeau des deux jeunes filles. C'est peut-être ce qui se serait produit si Patrick Tessier, qui était au volant du VTT, avait choisi de rentrer directement à la résidence familiale parce que son véhicule Suzuki 750 cc de l'année avait encore suffisamment de carburant pour se rendre à bon port.

«Quand nous nous sommes arrêtés à la station-service, j'ai jeté un regard à la carriole et Marie-Pier était consciente. J'ai lu sur ses lèvres qu'elle me disait avoir mal au coeur, ce dont elle s'était plainte aussi plus tôt lors d'autres arrêts. À côté d'elle, Cydia était agitée et frappait partout. Le temps de demander à Patrick comment fonctionnait la porte de la carriole que je n'arrivais pas à ouvrir, Marie-Pier avait perdu conscience», raconte

la mère des deux jeunes filles.

Sans chercher à comprendre ce qui se produisait, Sylvie Tessier a extirpé sa fille de 10 ans de la carriole et, en dépit du froid glacial, elle l'a étendue sur le sol de tout son long.

«Le poulx de Marie-Pier était très faible», explique Patrick Tessier qui a immédiatement saisi son téléphone cellulaire pour composer le 9-1-1.

«J'ai dû ouvrir la bouche de Marie-Pier avec mes mains pour

lui donner la respiration. Puis, elle a repris conscience», raconte avec émotion la maman.

Tout en tentant de ranimer sa fille de 10 ans, pendant que son conjoint alertait le 9-1-1 qui le gardait en ligne, Sylvie Tessier a demandé à un autre homme qui se trouvait tout près d'amener Cydia, agitée et complètement perdue, en sécurité à l'intérieur du dépanneur jouxtant la station-service.

Comme ses deux filles, Sylvie

Tessier a été conduite de toute urgence à l'hôpital Fleurimont du CHUS parce qu'elle avait également pris place, durant la randonnée qui a duré plus d'une heure, dans la carriole capable d'accueillir quatre personnes.

«Tout au long du trajet, on nous a fait respirer de l'oxygène pur», relate Sylvie Tessier.

Marie-Pier et Cydia avaient été à ce point intoxiqués par le monoxyde de carbone qu'elles ont été transférées en ambulance

à l'Hôtel-Dieu de Montréal afin d'y recevoir des traitements en chambre hyperbare, question d'évacuer leur système du monoxyde de carbone inhalé en grande quantité.

«Quand une telle chose se produit, tu penses que tu vas perdre tes enfants. C'est ce que j'ai pensé quand j'ai ouvert le panneau en plexiglas de la carriole», renchérit Sylvie Tessier.

Marie-Pier et Cydia ont pu retourner à l'école mardi.



IMACOM, CHRISTIAN LANDRY

Les deux jeunes soeurs de la famille Carrier, Cydia, 14 ans, et Marie-Pier, 10 ans, ont été victimes d'une grave intoxication lors d'une randonnée en VTT avec leurs parents, Patrick Carrier et Sylvie Tessier. Elles prenaient place à bord d'une carriole d'apparence hermétique qui laissait pourtant s'infiltrer du monoxyde de carbone à bord de l'habitacle. Le petit dernier, Jacob, 7 mois, n'accompagnait pas la famille.

Les parents rendent publique leur mésaventure afin d'alerter la population

STOKE — «Nous avons acheté une carriole fabriquée par une compagnie plutôt que d'en construire une nous-mêmes afin que nos enfants y soient en sécurité. Pourtant, nous avons failli les tuer. Ce n'est pas normal.»

Sylvie Tessier et Patrick Carrier ont décidé de rendre publique leur mésaventure afin d'alerter la population et, en particulier bien sûr, les adeptes de VTT. Ces carriolettes peuvent tuer les passagers qui y prennent place quand toutes les fenêtres en plexiglas qui les composent sont fermées.

C'est parce que Cydia et Marie-Pier avaient froid, et parce qu'elles voulaient éviter de rece-

voir de la neige, qu'elles auraient refermé les ouvertures de la carriole. Elles ne pouvaient deviner que le monoxyde de carbone du VTT allait s'infiltrer dans leur habitacle au point de menacer leur vie.

«Le VTT est un sport très intéressant, mais il y a sûrement des tests à faire pour le rendre plus sécuritaire. Dans nos véhicules, on ferme nos fenêtres quand on a froid. Qui sait, j'aurais peut-être fermé les fenêtres moi aussi si j'étais retournée dans la carriole», confie Sylvie Tessier.

«Il faut aussi dire qu'il n'y a pas de système antipollution sur les VTT. Ce n'est pas réglementé», renchérit son conjoint.

Les parents s'étonnent devant l'absence d'une réglementation plus claire et plus sévère.

«Nous avons acheté un modèle Ski-Roue 2001 à quatre places et je n'arrive même pas à retracer cette compagnie sur internet. Encore moins les instructions qui auraient pu accompagner ce modèle de carriole», poursuit Patrick Carrier.

«On achète des jouets pour les enfants et ils sont régis par des lois très strictes. Comment cela (une carriole) peut-il être fabriqué pour des enfants alors qu'ils sont en mesure d'en refermer toutes les trappes? Je ne peux pas croire que le monde se promène là-dedans et que ça n'a pas

fait l'objet de tests de sécurité», s'insurge la mère de famille.

Celle-ci a rappelé que le jour où des parents achètent un siège d'auto pour leur enfant, il est toujours possible d'aller en faire vérifier l'installation et la sécurité au poste de police. «Mais où va-t-on pour faire vérifier si une carriole est sécuritaire?», demande-t-elle.

Les médecins qui ont accueilli la famille à l'Hôtel-Dieu de Montréal ont mentionné aux parents qu'ils avaient eu à soigner des cas identiques à ceux de Cydia et Marie-Pier auparavant.

Jacob épargné

Par ailleurs, Sylvie Tessier et

Patrick Carrier remerciaient le ciel d'avoir pris la décision de ne pas inclure leur petit dernier, Jacob, âgé de sept mois seulement, dans cette première excursion familiale en VTT.

«On se disait qu'il était encore trop petit. Heureusement que Ti-Lou n'était pas dans la carriole. Il serait peut-être mort aujourd'hui.»

Les deux enfants du frère de M. Carrier ont bien failli se joindre à l'excursion avec leurs cousines. Les parents ont toutefois jugé préférable d'y aller à quatre seulement pour cette grande première. Cédric Carrier, le cousin de Cydia et Marie-Pier, se bat depuis plusieurs années contre un cancer au cerveau.

«Je n'ose pas imaginer ce qui aurait pu se produire s'il était venu avec nous...», conclut le père de famille.

— Mario Goupil

Magog obtient 4,67 M \$ pour sa bibliothèque

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — La population de Magog sera fixée dès aujourd'hui quant au montant que le gouvernement du Québec injectera dans le projet de nouvelle bibliothèque à l'intérieur de l'église Ste-Marguerite-Marie, évalué à plus de 10 millions \$.

Au cours de la dernière campagne électorale provinciale, le maire Marc Poulin avait reçu une lettre en provenance du mi-

nistère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Elle lui apprenait que la Ville de Magog pouvait espérer une subvention allant jusqu'à 4,67 millions \$ pour son projet.

Or, cet après-midi, la ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre, sera de passage à Magog afin de confirmer que Québec octroie précisément ce montant.

La Tribune a contacté le bureau de Mme St-Pierre à Québec

hier dans le but d'obtenir plus de détails, mais l'attachée de presse de la ministre n'a pas donné signe de vie après l'appel.

Une bonne nouvelle

Lorsque le projet de bibliothèque à l'îlot Tourigny-Sutton était sur la table, le gouvernement provincial s'était engagé à verser une somme de 2,15 millions \$ à la Ville. Aujourd'hui, si le montant a presque doublé, c'est principalement parce qu'un bâtiment patrimonial sera recyclé.

Évidemment, pour la municipalité, il s'agit d'une bonne nouvelle, car on avait prévu obtenir pas plus de 3,85 millions \$ de Québec. Lors d'une entrevue récente accordée à *La Tribune*, le maire Poulin avait d'ailleurs soutenu que l'obtention d'une somme de 4,67 millions \$ «sécuriserait les gens».

La confirmation de la participation de Québec devrait permettre à la Ville de Magog de procéder sous peu à l'achat de l'église Ste-Marguerite-Marie

et de s'atteler à la tâche.

À ce sujet, il semble que la municipalité ne sera pas tenue de lancer un concours architectural avant de procéder aux travaux, contrairement à la pratique habituelle.

Si tout fonctionne tel que prévu, les travaux s'amorceront avant les prochaines élections municipales. Pour certains élus, il s'agirait d'un soulagement car le dossier s'était transformé en véritable bataille rangée à la fin de 2008.

Des retombées impressionnantes dans la région

Une étude confirme que la Fête des vendanges joue un rôle majeur sur le plan touristique

MAGOG — Une étude commandée par la Fête des vendanges Magog-Orford démontre que cet événement joue un rôle majeur sur le plan touristique dans la région magogoise.

Selon les données compilées par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, les retombées économiques de l'édition 2008 se chiffrent à 3,2 millions \$.

Le pourcentage de participants provenant de l'extérieur des Cantons-de-l'Est satisfait particulièrement les organisateurs de la Fête des vendanges. Plus de 60 pour cent des visiteurs, lors de l'édition 2008, résidaient hors de cette région. On évalue aussi que 24 pour cent de la clientèle a dormi dans les établissements hôteliers du secteur.

Autre donnée encourageante pour les organisateurs: le pourcentage de visiteurs qui disaient être présents dans la région «exclusivement pour la Fête des vendanges». C'était le cas pour 98,8 pour cent de ceux ne résidant ni à Magog ni à Orford.

Et les gens sont fidèles au rendez-vous annuel, d'après l'étude, car près de 60 pour cent des répondants avaient déjà pris part à la Fête des vendanges avant l'édition 2008.

«Le point le plus important pour nous, ce sont les retombées économiques, confie Pauline Larouche, directrice générale de l'événement. On est content de voir que beaucoup de visiteurs couchent dans la région.»

Une donnée surprend cependant. En effet, l'étude révèle que seulement 50 000 personnes se sont rendues sur le site de l'événement, durant l'édition 2008, alors que les organisateurs avaient prétendu que 100 000 visi-



LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

Le nouveau conseil d'administration de la Fête des vendanges Magog-Orford est formé de Caroline McCann, Jocelyn Jussaume, Yvon Roy, Richard Blouin, Linda Gagnon, Denis Roy et Jean-Paul Scieur. On retrouve également sur la photo la directrice générale de l'événement, Pauline Larouche (seconde depuis la droite).

teurs étaient passés par là.

À ce sujet, Pauline Larouche laisse entendre que le chiffre qui importe le plus au fond, en matière d'achalandage, ce sont les personnes pénétrant sous le chapiteau principal. Plus de 30 000 visiteurs seraient allés à la rencontre des exposants que ce chapiteau abritait en 2008, un

nombre qui semble ravir la directrice générale.

L'avenir

Possédant un conseil d'administration presque complètement renouvelé, la Fête des vendanges se dotera bientôt d'un plan stratégique pour les trois prochaines années.

«On a assuré la pérennité de la fête. Il est maintenant temps de la développer en utilisant les expertises diverses des membres du conseil d'administration. On peut aller plus loin encore», lance le président de l'événement, Jean-Paul Scieur.

Récemment, les organisateurs ont acheminé une deman-

de de financement à Tourisme Québec dans le but de conclure une entente de trois ans qui rapporterait 60 000 \$ par année. La Fête des vendanges souhaite également obtenir un montant du même ordre du fédéral en 2009.

— Jean-François Gagnon

L'avenir de l'usine de Quebecor reste inconnu

MAGOG — Des rumeurs de vente ont couru ces derniers jours au sujet de l'imprimerie Quebecor World Magog. Vérification faite toutefois, il semble qu'il faudra encore se montrer patient avant que le bâtiment accueille une nouvelle entreprise.

Le directeur général du Cen-

tre local de développement de la MRC de Memphrémagog, Ghyslain Goulet, s'est adressé à Quebecor afin d'obtenir des réponses, mais en vain. Il a finalement appris que, si des travailleurs s'activent à l'intérieur depuis quelque temps, c'est uniquement parce qu'on a commen-

cé à «démanteler l'usine».

Cela dit, M. Goulet affirme que des investisseurs ont démontré de l'intérêt pour l'édifice, où travaillaient au-delà de 300 personnes il y a un peu plus d'un an.

Mais il insiste sur un point: il ne faut pas s'attendre à ce que

ce soit un «joueur important» du secteur de l'impression qui achète le bâtiment. Les efforts déployés dans ce but, ces derniers mois, n'auraient rien donné.

«On a fait des démarches auprès d'acteurs importants de cette industrie et il n'y avait pas d'intérêt à court terme. Ce

secteur d'activité est présentement en contraction. Évidemment, la situation économique n'aide pas», explique Ghyslain Goulet.

Notons que l'immeuble se trouve en bordure de la rue Sherbrooke, à l'une des entrées du parc industriel de Magog. Plusieurs commerces importants, dont Zellers, Wal-Mart et Canadian Tire, sont à proximité.

— Jean-François Gagnon

Madame et monsieur se sont aimés...

Perspectives

LUC LAROCHELLE

luc.larochelle@latribune.qc.ca



Vous rêvez toujours de vivre dans l'Amérique plus juste de Barack Obama, idéalement sur la côte californienne?

À part le froid, nous y sommes quasiment, ces jours-ci, avec cette rocambolesque histoire hollywoodienne de madame Lola réclamant une partie de la fortune d'un homme devenu millionnaire, qui était tombé en amour avec elle sur une plage du Brésil. Lola se bat pour le droit des «ex» n'ayant jamais été mariés.

À peu près tout le monde connaît l'identité de ce riche Québécois puisque l'internet répand le commérage à une vitesse exponentielle. Un secret cadenassé par nos lois protégeant les mineurs, mais aussi répandu que ne l'ont été ceux de l'identité des victimes des agressions sexuelles de Guy

Cloutier ou de Dave Hilton. Il protège au moins d'une certaine dérive de la presse à potins, qui s'en donne à cœur joie avec les ruptures fracassantes. Comme celles Madonna ou Paul McCartney.

La pension mensuelle de 56 000 \$ et les 50 millions \$ exigés comme quittance du patrimoine familial font passer Lola pour un vampire.

Comment réussirez-vous à dépenser tout cet argent, est-ce vrai que vous fantasmez sur les hélicoptères, a malicieusement questionné l'avocat du nanti. C'est la première des injustices: si Lola avait été mariée, elle n'aurait eu de comptes à rendre à personne.

La deuxième des injustices, c'est que partout ailleurs au Canada, Lola n'aurait pas à se déshabiller ainsi sur la

place publique puisque les lois sur le partage du patrimoine familial s'appliquent à tous les cas de rupture conjugale, aux conjoints de fait autant qu'aux personnes mariées.

La société distincte, où il y a plus de couples vivant en union libre que partout ailleurs au pays, n'est pas encore à la page.

À cet argument, plusieurs hommes prétendront que c'est justement pour éviter d'avoir une Lola à leurs trousses qu'ils n'accepteront jamais le mariage. C'est une fuite que l'État québécois ne devrait plus permettre.

C'est une fuite

que l'État

québécois

ne devrait

plus permettre.

Si au moment de la refonte du Code civil du Québec, nos législateurs ont jugé qu'il fallait protéger le niveau de vie du noyau familial autant que celui des enfants pour les couples mariés, pourquoi en seraient-ils autrement pour les familles vivant en union libre? Surtout que ce même

État calcule les allocations familiales sur les salaires combinés des parents, mariés ou pas.

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec a parfaitement raison lorsqu'elle dénonce le non-sens d'avoir deux catégories d'enfants au Québec, selon le statut civil des parents.

Je serais le premier à devoir accrocher mes avoirs à ceux de ma conjointe si le gouvernement du Québec abolissait ces distinctions puisque je ne suis pas marié. J'accepterais.

Par respect pour ma Lola et comme code d'honneur devant mes enfants.

/////

La cause de la famille Proulx de Sherbrooke commence à faire le tour du Québec dans le sillon de ce procès. Pour les mêmes motifs, mais dans le contexte d'un décès subit.

Notre collègue Geneviève Proulx recevait 736 \$ par mois de son ex-conjoint pour pourvoir aux besoins de leurs deux enfants. Pension alimentaire calculée selon la grille de compensation pour enfants qui est la même pour les conjoints de fait que pour les couples

mariés.

Le jeune homme dans la trentaine est décédé subitement.

La mère a perdu du coup le soutien financier de l'autre parent.

La Régie des rentes du Québec aurait versé à la mère une somme quasi équivalente à la contribution du père (715 \$ par mois) s'ils avaient déjà été mariés. Pas de rente pour conjoint survivant sans contrat de mariage.

Et le contrat social d'élever des enfants?

Comme nous sommes toujours en couple, ma conjointe est bénéficiaire de ma police d'assurance-vie. S'il y avait rupture, j'admets que je serais tenté de transférer ces sommes à mes enfants. Ce serait leur faire un cadeau de grec.

Je les embarquerais dans une galère juridique puisque cet argent serait sous le regard de la Curatelle publique jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de la majorité. Ma Lola serait confrontée à toutes sortes d'avocasseries pour répondre aux besoins quotidiens de mes héritiers.

Lola, le prince sorti de son lit et son hélicoptère, c'est une grosse caricature des tracas financiers et des injustices qui touchent pas mal de monde.

Reprise des activités chez ICP Sherbrooke

SHERBROOKE — La vie reprendra à l'entreprise ICP Sherbrooke, après six semaines

d'inactivité. Le fabricant de produits de chauffage électrique et au mazout reprendra

sa production lundi prochain, indique la direction dans un communiqué.

ICP Sherbrooke, une division de UTC Canada Corporation, avait décidé de se meurtre au

neutre pendant six semaines en raison de la faiblesse du marché résidentiel Nord américain.

«La crise économique et financière que nous subissons présentement affecte le marché des ventes de produits de chauffage partout en Amérique du Nord. Par conséquent, nous avons dû revoir notre stratégie de production tout en assurant et en maintenant un support technique, un service à la clientèle et un approvisionnement d'appareils et de pièces de rechange», mentionne la direction dans un communiqué.

À partir du 26 janvier 2009 donc, tous les secteurs de l'entreprise située au 3400 du boulevard Industriel reprendront du service.

À la mi-décembre, l'entreprise sherbrookeuse avait mis à pied ses 150 travailleurs pour une période de quatre à six semaines durant le temps des Fêtes.

— Claude Plante

pour **lui** Boutique 111, Wellington Nord Centre ville

VENTE

FIN de SAISON

50% à 60%

sur **TOUTE** la marchandise jusqu'au 24 janvier

Gagnez un VOYAGE au Mexique

Participez au concours Inscriptions www.boutiquepourlui.ca

Carlson Wagonlit Voyages

en collaboration avec

Envie du meilleur steak en région

Venez essayer notre steak de surlonge New York cut AAA

8 oz **9.95\$**

12 oz **14.95\$**

SEBBY'S PUB & GRILL

Le seul vrai «steak house» en région

83, rue Queen, Sherbrooke — Tél. : 569-9755 (arrondissement Lennoxville)

Précision

Contrairement à ce qu'on pouvait lire dans notre édition d'hier, le directeur général de la Fondation Rock Guertin, Denis Fortier, ne travaille pas pour la Boulangerie Georges. Il s'agit de deux personnes ayant le même nom.

Un Jean Coutu à Saint-Élie

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Après avoir frappé la rue King Est et le boulevard Bourque, la guerre des pharmacies touchera vraisemblablement le secteur Saint-Élie. Le Groupe Jean Coutu souhaite ouvrir une pharmacie à l'angle du chemin de Saint-Élie (route 220) et de la rue Croteau, en face de la Caisse Desjardins.

À l'heure actuelle, seule la banrière Familiprix flotte sur Saint-Élie. Cette pharmacie vient tout juste de doubler de superficie en déménageant dans les anciens locaux du IGA Bouchard, à quelques centaines de mètres seulement de l'emplacement choisi par Jean Coutu.

Le Groupe Jean Coutu a acheté, en août dernier, un bungalow construit à l'angle du chemin de Saint-Élie et de la rue Croteau ainsi que le hangar situé à l'arrière de cette résidence. La compagnie a dépensé 350 000 \$ pour acquérir ces deux propriétés, dont les évaluations municipales totalisent 259 000 \$. Un seul bungalow sépare ces terrains d'Élite Chrysler Jeep Dodge.

Jean Coutu veut y construire une pharmacie de 11 000 pieds

carrés. En guise de comparaison, le Familiprix voisin a une superficie d'environ 7000 pieds carrés.

Pour l'instant, le projet de Jean Coutu est retardé en raison d'un litige entre la compagnie et les membres du comité de démolition de la Ville de Sherbrooke.

Avant d'autoriser la démolition du bungalow, la Ville exige que le nouveau bâtiment soit construit à proximité du chemin de Saint-Élie (route 220), à la même hauteur que les immeubles voisins. Il n'y aurait ainsi qu'une seule ran-

gée de stationnements devant la pharmacie. La majorité des espaces de stationnement se retrouveraient derrière l'immeuble.

Le Groupe Jean Coutu demande quant à lui de pouvoir construire sa pharmacie à l'arrière du terrain, de façon à ce que tous les espaces de stationnement soient situés devant l'immeuble. La compagnie conteste la décision du comité de démolition, si bien que le conseil municipal devra trancher lors d'une éventuelle séance publique, possiblement en février.



IMACOM, CHRISTIAN LANDRY

Le Groupe Jean Coutu souhaite construire une pharmacie à l'angle du chemin de Saint-Élie (route 220) et de la rue Croteau, en face de la Caisse Desjardins, non loin d'Élite Chrysler Jeep Dodge. Ce projet nécessitera la démolition d'un bungalow situé à cette intersection (à droite sur la photo).

Soutien de la Ville de Sherbrooke aux projets de ses employés

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Ville de Sherbrooke investira 100 000 \$ cette année pour soutenir une quinzaine de projets novateurs proposés par ses employés. Ce programme de soutien à l'innovation en est à sa deuxième année d'existence.

Ainsi, la division de l'entretien et de la voirie se dotera de nouveaux outils permettant de mieux prévoir les conditions routières en période hivernale et de mieux analyser les risques associés à la météo prévue et anticipée. Les employés municipaux espèrent pouvoir déclencher les opérations de déneigement au moment le plus opportun. La division compte aussi améliorer ses pratiques d'entretien et de suivi des terrains de soccer sur gazon naturel.

Du côté du Service de police de Sherbrooke (SPS), on veut uti-

liser un véhicule banalisé pour effectuer des opérations radars, de façon à déjouer la vigilance des automobilistes qui sont conscients de leur mauvaise façon de conduire. De tels véhicules banalisés ont déjà fait leurs preuves à Granby et à Saguenay.

L'achat prévu d'un véhicule de marque Ford Crown Victoria sera donc remplacé par un autre type de véhicule, d'une couleur autre que blanche. Un système stroboscopique caché et un radar mobile seront installés dans ce nouveau véhicule.

La division de la sécurité des milieux du SPS réalisera également un DVD de sensibilisation qui décrira une journée en toute sécurité dans la vie d'une personne aînée. Ce projet sera subventionné en bonne partie par le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels.

Pour sa part, le Service de protection contre les incendies de Sherbrooke (SPIS) compte se

doter d'un simulateur d'incendie à la fine pointe de la technologie afin de former les citoyens à l'utilisation d'un extincteur portatif.

Ce simulateur au propane n'est pas nocif pour l'environnement. Il pourra être facilement transporté chez les clients pour être employé, par exemple, dans les stationnements de certaines entreprises. Auparavant, les clients devaient se déplacer au centre Julien-Ducharme pour pouvoir participer à cette formation du SPIS.

Chez Hydro-Sherbrooke, les usagers des véhicules municipaux pourront comparer leur utilisation de carburant grâce à un bilan comparatif des deux dernières années et du cumul de l'année en cours. Ce projet vise à améliorer la conduite automobile des employés municipaux, à réduire la consommation d'essence et à diminuer les dépenses ainsi que les gaz à effet de serre.

Serge Matte a un nouveau travail

CLAUDE PLANTE
clau.de.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'ancien directeur général de la station de télévision TVA Sherbrooke n'a pas mis de temps à se trouver un nouveau boulot. Serge Matte vient d'être nommé directeur du développement de la Fondation pour les élèves de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

M. Matte est entré en fonction lundi dernier, indique le président de la fondation, Daniel Fillion, dans un communiqué.

Au cours des prochains mois, Serge Matte orchestrera la mise en oeuvre d'une «campagne majeure de financement» de l'organisme, en plus de coordonner et de superviser l'ensemble des actions de collecte de fonds effectuées par les acteurs de la Fondation.

Jusqu'au 31 décembre dernier, M. Matte était directeur général de Télé-7 TVA.

La Fondation pour les élèves de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke a été fondée en 2007 à la demande de diverses personnalités, dont

M. Matte. L'organisme sans but lucratif a pour mission de recueillir et d'administrer des dons en vue de favoriser la réalisation de projets pour la persévérance scolaire et la réussite des élèves de la commission scolaire.

Ayant découvert le monde scolaire au cours des dernières années, Serge Matte dit vouloir «poursuivre mon engagement auprès de la fondation et participer activement à la réalisation de ses objectifs pour la cause de la persévérance scolaire», lit-on dans le communiqué.

COMMUNAUTÉ CANDIDATE
OFFICIELLE POUR 2013

SHERBROOKE



— JEUX DU —
CANADA
— GAMES —

MOI, J'APPUIE!



www.sherbrooke2013.ca

« Sherbrooke 2013 : un but commun, une même vision, une réussite! »

- Louise Boisvert

Présidente éditrice
Journal La Tribune



**AUJOURD'HUI POUR DEMAIN
NOW FOR TOMORROW**

Un saut vers la réussite

Lloyd Langlois et Jean-Marc Rozon s'élancent dans un projet de conférences-spectacles

JOSIANE GUAY

josiane.guay@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Lloyd Langlois et

Jean-Marc Rozon s'étaient fixé l'objectif d'atteindre les plus hauts sommets en ski acrobatique. Y sont parvenus. Non sans

avoir affronté des épreuves en route, leur demandant à chaque fois de redoubler d'efforts et de motivation pour continuer à avancer. Ce sont ces deux côtés de la médaille que les champions olympiques veulent partager par le biais de conférences-spectacles... à leur hauteur. Leur nouvel objectif: démontrer qu'il faut persévérer.

«De nos victoires, et nos défaites aussi, nous avons tiré des leçons, et c'est ce que nous voulons partager avec les gens, explique le Magogois Lloyd Langlois. L'essence du message que nous voulons passer en racontant nos expériences, c'est qu'il ne faut jamais abandonner les objectifs qu'on se fixe.» Lui avait répondu, et même dû répéter, à un orienteur rabat-ambition qu'il voulait être champion du monde de ski acrobatique. L'a été, et deux fois.

«Si tu veux vraiment, tu peux y arriver, confirme son grand ami et complice conférencier, le Sherbrookoise Jean-Marc Rozon. C'est vraiment le message qu'on veut dire aux gens, à travers des anecdotes amassées au fil de nos 30 ans dans le domaine du ski acrobatique.» Trois décennies qui ont permis de composer une feuille de route combinée qui a de quoi essouffler jusqu'aux deux concernés - plus d'une centaine de titres mondiaux, dont trois médailles olympiques. Et ils sont pourtant en très grande forme. Leurs sauts sur trampoline en font la preuve.

Car Lloyd Langlois et Jean-Marc Rozon chaussent à nouveau les skis dans ces conférences de motivation, question de donner



IMACOM, CHRISTIAN LANDRY

Le médaillé olympique Jean-Marc Rozon effectue une démonstration de saut à skis sur trampoline, dans le cadre d'un nouveau projet de conférence-spectacle visant à encourager la persévérance.

un élan original au message de persévérance et, ultimement, de réussite qu'ils souhaitent transmettre.

On s'inscrit au www.motivation-succes.com pour accueillir les deux conférenciers, auxquels sont associés Jean-Marc Donahue et Marcel Racine. «Nous aimerions éventuellement créer un blogue sur le site pour y conseiller les athlètes qui se préparent en vue des Jeux de Vancouver», ajoute Jean-Marc Rozon.

Inspiration pour les jeunes

Le message d'espoir et de réus-

site de Lloyd Langlois et Jean-Marc Rozon sera par ailleurs entendu, et trouvera écho chez les jeunes qu'héberge La Source-Soleil, que parrainent les conférenciers tout au long de 2009, dans le cadre du 20^e anniversaire de cette Auberge du coeur.

«Nous sommes très heureux que ces athlètes d'élite, des sources d'inspiration pour les jeunes en difficulté qui frappent à notre porte, s'associent à notre cause, pour tout ce qu'ils peuvent représenter, autant par leurs succès que par les épreuves qu'ils ont dû traverser», a exprimé Martin Monette, de La Source-Soleil.

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2009-01-21

1 25 000 \$ **2** 50 000 \$ **3** 100 000 \$

077718 636815 182351

Numéros «Télé» 867798 371284 598128 Numéro boni 12

3 lots « 500\$ + TV »* (non décomposables)

Special Gala 222A894 301A060 442A958

* Si « VOTRE NUMÉRO PRÉTIRAGES » correspond à l'un des numéros tirés lors d'un des 5 prétrages, vous devez réclamer votre lot au plus tard le 14 février 2009 à 16 h 30 aux bureaux de Loto-Québec pour participer au tirage télé.

649 08 32 34 25 01 11 20 41
39 43 48 compl. 49 27 44 48 compl.

Quotidienne 3 224 4 2815

Banco 02 04 09 10 11 15 22 23 26 27 13 16
28 29 31 33 35 41 50 55 57 68 23 29 34

Triplex

Astro Jour - Mois - Année - Signe **Extra** 0897106

En cas de disparté entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

271760

La Tribune

Ça Bouge

DANS LA RÉGION

Ouverture du BURGER PUB

Gilles Rouleau, barman bien connu en région pour avoir opéré le Pub du Lac et géré le bar du mont Orford ouvre un nouveau pub.

Situé au pied du mont Orford, face au mont Giroux, le pub de style après-ski, se trouve sur la terrasse de l'auberge « Aux 4 Saisons » sortie 115 de l'autoroute 10.

Ouvert à tous les jours durant la saison de ski dès 14 h en semaine et dès midi du vendredi au dimanche.

Une terrasse extérieure sera aménagée pour le ski de printemps.

4940 chemin du Parc, Orford, 819 847-4936

272474

Grande vente annuelle du 14 au 24 janvier

Aisance Mode Plus

Vêtements adaptés pour hommes et femmes à mobilité réduite éprouvant des difficultés à se vêtir.

50% de rabais sur la collection automne-hiver

- Chemises, chandails et pantalons pour hommes
- Robes, jupes, pantalons, blouses et chandails pour femmes

Lingerie UNIFORME Plus

Venez vous faire plaisir et économiser!

Achetez un soutien-gorge à prix régulier et obtenez le 2^e à **50%**

50% de rabais sur vêtements de nuit et sélection d'uniformes

30% à 50% de rabais sur articles sélectionnés

Ouvert du lundi au samedi **565, rue King Est, Sherbrooke, 819 562-9463**

271556

CPE

Un peu compliqué de faire simple

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les parents cherchant des services de garde pourraient devoir attendre plusieurs mois avant de pouvoir inscrire leur enfant sur une seule liste d'attente centralisée plutôt que dans plusieurs CPE à la fois. C'est que la création d'une telle liste exige un travail de moine, et le travail sera plus long à accomplir que prévu.

Rappelons qu'un comité régional constitué entre autres de représentants des Centres de la petite enfance, du ministère de la Famille et de la Conférence régionale des élus de l'Estrie planche à la création d'une liste centralisée des parents qui attendent une place en CPE.

Actuellement, plusieurs CPE et bureaux coordonnateurs disposent de leur propre liste, ce qui fait que les parents inscrivent leurs enfants à plusieurs endroits. Le document permettrait du même coup d'avoir un meilleur coup d'œil sur les besoins en région. Le mandat du comité était également de travailler sur un plan régional d'accessibilité aux services de garde en Estrie.

«On s'aperçoit que c'est difficile de calquer le modèle d'ailleurs. Il faut personnaliser le modèle: on a nos couleurs (...) On espère pouvoir mettre ça en marche au cours de l'année prochaine, pour septembre 2010. Le premier objectif, c'était pour septembre 2009», commente le coordonnateur général du CPE Le Bilboquet, Bernard Beaupré, l'un des membres du comité.

Siégeant également au sein de ce comité, la directrice du Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons-de-l'Est (RCPECE), Martine Staehler, estime qu'il est encore tôt pour avancer à quel moment cet outil devant simplifier la tâche des parents pourra être disponible.

«On espère au printemps 2009», dit-elle en se montrant plus optimiste. Les travaux se sont amorcés avec du retard, notamment parce que le comité a dû attendre du financement du ministère de la Famille. Et chose certaine, la tâche s'annonce ardue. «Il y a plusieurs doublons: les parents s'inscrivent à plusieurs endroits», illustre-t-elle. On compte environ 50 CPE en Estrie, dont 29 à Sherbrooke. C'est d'ailleurs à cet endroit que les recherches des parents pour dénicher une place s'avèrent plus ardues.

Le comité s'est intéressé à une initiative semblable en Montérégie, où un Regroupement des centres de la petite enfance a mis en place un «bureau d'inscriptions sur une liste d'attente centralisée». Cette façon de faire permettrait de faciliter la recherche des parents, tout en allégeant la tâche des services de garde.

DRUMMOND

Le député Blanchet accusé de facultés affaiblies

JEAN-PIERRE BOISVERT

DRUMMONDVILLE — Le député de Drummond à l'Assemblée nationale, Yves-François Blanchet, devra se présenter au Palais de justice de Drummondville le 6 février pour faire face à des accusations relativement aux événements du 4 décembre dernier.

Le nouveau député péquiste de Drummond est, d'une part, formellement accusé d'avoir eu «la garde ou le contrôle d'un véhicule à moteur alors que sa capacité de conduire était affaiblie par l'effet de l'alcool ou d'une drogue», et, d'autre part, que son «taux d'alcoolémie dépassait 80 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang».

Au Palais de justice de Drummondville, on confirme que le 5 janvier dernier le procureur a

signifié que les preuves étaient suffisantes pour que Yves-François Blanchet ait à répondre de ces deux accusations.

Dans la nuit du 4 décembre 2008, soit quatre jours avant son élection à l'Assemblée nationale, l'ex-président de l'ADISQ et gérant d'Éric Lapointe a été conduit au poste de police pour y subir un alcootest qui s'est avéré positif. Deux policiers l'avaient interpellé vers 3h30 alors qu'il était assis dans son véhicule stationné illégalement en bordure de la chaussée, près de l'intersection Lindsay/Des Forges. Les agents de la paix ont alors constaté qu'il était en état d'ébriété.

Devant la presse le lendemain, M. Blanchet, accompagné de son avocat, Me Jean-François Brouillard, avait déclaré: «Après avoir as-

sisté à une réception privée, je me suis rendu dans ma voiture pour prendre mes messages et quelques effets personnels et le moteur de mon véhicule n'était pas en fonction. Je n'avais pas l'intention de l'utiliser, j'allais par la suite rentrer chez moi à pied», ajoutant que, si des accusations allaient être portées, il plaiderait non coupable.

Hier, son attaché de presse, Frédéric Côté, a indiqué que le député de Drummond n'allait faire aucun commentaire sur cette affaire. Il a toutefois précisé que Yves-François Blanchet maintenait sa version de non-culpabilité.

Ouverture du bureau de comté

Par ailleurs, le député de Drummond annonce l'ouverture de son bureau à compter

du lundi 26 janvier.

Son bureau de comté se situe au 228, rue Hériot, local 203, (en face du parc St-Frédéric) et les heures d'ouvertures sont du lundi au jeudi de 9h00 à 18h00 et le vendredi de 9h00 à 16h00. À noter que le bureau sera aussi ouvert sur l'heure du midi.

«Il est très important pour moi et mon équipe d'avoir des heures d'ouvertures élargies pour permettre à un grand nombre de personnes de pouvoir venir nous rencontrer et, pour certains, sans être obligés de s'absenter de leur travail», explique M. Blanchet.

Dans les prochaines semaines, une journée portes ouvertes sera organisée afin d'inviter la population à venir visiter le bureau de comté et ainsi, rencontrer le député et son équipe.

NOUVEAU!
BLOUSON EN CUIR SOUPLE
 couleur : vert mousse (photo),
 écru
 104020062
SOLDE
149 \$
 rég. 349 \$
 ÉPARGNEZ 200 \$



NOUVEAU!
VESTON EN CUIR D'AGNEAU, DOUBLURE AMOVIBLE EN ISOLANT THINSULATE^{MC}
 couleur : noir
 203030192
SOLDE
199 \$
 rég. 449 \$
 ÉPARGNEZ 250 \$



DANIER

* LA RUMEUR COURT...

50%

OU PLUS
DE RABAIS
SUR TOUT

sur le prix original de l'étiquette

4 jours seulement

LE SOLDE SE TERMINE LE DIMANCHE 25 JANVIER 2009

* ACHETEZ VOTRE MODÈLE PENDANT QUE NOUS L'AVONS EN STOCK !

SHERBROOKE
carrefour de l'estrie
819-346-3444

www.cuirdanier.com

service à la clientèle de Cuir Danier :

1-877-5danier (1-877-532-6437)



La présidente et éditrice de La Tribune, Louise Boisvert, à droite, a remis une oeuvre représentant l'édifice de Pro-Gestion Estrie à Dina Naaman, qui a assuré la direction générale de l'organisme pendant 19 ans, de 1983 à 2002.



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Sept personnes étaient particulièrement honorées hier soir. Deuxième de la droite, on aperçoit l'ex-directrice générale Dina Naaman, en compagnie de six présidents du conseil d'administration qui se sont succédé à la barre de Pro-Gestion Estrie: de gauche à droite, il s'agit de Daniel Chassé, Robert Routhier, Diane Gingras, Michel Vachon, Édith Lachance, puis Jacques Poulin (à droite de Mme Naaman).

Pro-Gestion célèbre son 25^e anniversaire

Depuis sa fondation, l'organisme a appuyé le démarrage de plus de 1100 entreprises

ALBERT BÉRUBÉ

albert.berube@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Plus de 350 per-

sonnes ont célébré les 25 ans d'existence de Pro-Gestion Estrie, hier soir au Théâtre Granada, afin de saluer le dé-

vouement de ceux qui au fil des ans en ont jeté les bases et en ont assuré le développement. Dans ce quart de siècle, l'orga-

nisme a appuyé le démarrage de plus de 1100 entreprises qui ont créé dès le début 1550 emplois et investi 49 millions \$.

De nombreux entrepreneurs qui ont bénéficié de la formation acquise chez Pro-Gestion étaient également de la fête avec les partenaires de l'organisation.

«Plus de 65 % des entreprises qui ont démarré grâce au soutien de Pro-Gestion étaient toujours en activité après cinq ans, comparativement à 34,2 % pour le Québec et 34,8 % pour le Canada», note Michel Vachon, président d'honneur du 25^e de Pro-Gestion.

«Il y a une prise en charge des entrepreneurs par eux-mêmes», ajoute M. Vachon, qui a été président du conseil d'administration de l'organisme de 1992 à 1998. «Ce que Pro-Gestion fait, c'est un accompagnement, c'est du *coaching* de leur plan d'affaires» pour qu'ils aient une bonne connaissance des enjeux.

Le financement

Et le tout leur facilite aussi l'obtention d'un financement, explique M. Vachon, qui est également vice-président au développement des affaires pour l'Estrie de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. «C'est clair que, quand l'individu arrive avec son plan d'affaires révisé et structuré, bien organisé, le risque est mieux balisé, mieux encadré. Ça donne confiance à l'institution prêteuse».

«Si les gens décident de ne pas démarrer après leur formation, on juge ça aussi important. Il y a un caractère éducatif à Pro-Gestion», fait observer Robert Routhier, qui a été président du conseil d'administration de l'organisme pendant sept

ans au début.

«Des millions ont été épargnés» grâce à Pro-Gestion, souligne Dina Naaman, qui en a été directrice générale pendant 19 ans, de 1983 à 2002. Lorsqu'une entreprise est lancée, précise-t-elle, «habituellement les institutions financières demandent d'investir 20 % du coût total du projet en frais de démarrage et immobilisations».

«Par nos formations, on essaie de projeter les gens dans la réalité de l'entreprise qui les attend. On veut aider les gens à vivre la réussite. Ils viennent s'outiller chez nous», fait valoir Édith Lachance, présidente du conseil d'administration depuis 2006. Ces gens sont aussi «entourés de nombreux professionnels (avocats, notaires, comptables et autres gestionnaires) qui donnent bénévolement de leur temps, et c'est important de reconnaître ça».

Aujourd'hui, note la directrice générale Nicole Bergeron, «Pro-Gestion Estrie fonctionne avec un budget d'environ 900 000 \$, et ses principaux bailleurs de fonds sont Emploi Québec et IDES (Innovation et développement économique Sherbrooke) dans une proportion de 80 %». L'organisme emploie 18 personnes à temps plein et quelques contractuels.

Outre ses services voués à l'entrepreneuriat, Pro-Gestion offre aussi un volet employabilité pour développer les compétences des personnes, à travers l'entreprise d'entraînement Concepto International, qui actualise les compétences en gestion et soutien administratif, et à travers le Laboratoire Inforoute qui permet aux chercheurs d'emploi de maîtriser l'outil informatique dans leur recherche.

2008
2009

skiez
entre amis...

10 BILLETS
169\$
Taxes incluses.

SKI & CIE
Du lundi au vendredi
En solo ou à partager entre amis!

Pour skier **vrai!**

819 843-6548 | www.orford.com

AUGMENTATION DES CHIRURGIES ET DIMINUTION DE L'ATTENTE

Le ministère de la Santé se fixe de grands objectifs

PIERRE SAINT-ARNAUD
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec se fixe des objectifs pour le moins ambitieux au cours des prochains mois.

Il vise notamment une augmentation annuelle de cinq pour cent du nombre de chirurgies réalisées dans les hôpitaux, soit 22 500 chirurgies de plus, et l'élimination de l'attente induite en radiologie d'ici 12 à 18 mois.

Du côté des urgences, on entend éliminer les séjours de plus de 48 heures et réduire de façon significative les séjours de 24 heures et plus, d'ici un an.

Le Directeur national des urgences, le docteur Pierre Savard, et le Directeur général des services de santé et de la médecine universitaire, le docteur Michel Bureau, ont fait part de ces objectifs lors d'une séance d'information à l'intention des médias, hier à Montréal.

«On veut, dans les prochains 12 mois, ne plus retrouver de 48 heures, a dit le docteur Savard. Est-ce qu'on y parviendra? On va tout faire pour y parvenir.»

Les deux hommes reconnaissent que les pénuries de personnel compliquent leur tâche mais soutiennent que la réorganisation du travail, l'utilisation optimale des plateaux et équipements existants ainsi que certains investissements bien

ciblés, entre autres, peuvent s'avérer cruciaux dans l'atteinte de ces objectifs.

«Nous sommes actuellement en discussion avec tous les établissements hospitaliers du Québec, a dit le docteur Bureau. On fait le tour. (...) On trouve des choses qui vont demander correction. (...) Il y a de l'organisation à faire dans les services. Il y a une cadence qui doit exister, comme dans les blocs opératoires.»

Le privé

Le docteur Bureau a par ailleurs voulu dissiper une perception erronée sur la notion de privatisation des services de santé. Il a fait valoir que le transfert de certaines activités vers des cliniques dites privées ou l'utilisation de ces cliniques pour alléger le fardeau du réseau hospitalier ne signifie en rien une privatisation des services puisque les bénéficiaires ne

paient pas les services qui demeurent couverts par la Régie de l'assurance-maladie.

Il a précisé que ces cliniques n'ont de privée que leur gestion et qu'elles font partie du système public. De plus, la nouvelle réglementation les touchant impose la présence d'un directeur médical, une propriété majoritaire des médecins qui y oeuvrent et les soumet à une procédure d'accréditation gouvernementale. La propriété par une firme étrangère y est proscrite.

Les véritables cliniques privées, selon cette définition, sont celles où les médecins ne participent pas au régime public et dont les services doivent être entièrement défrayés par le patient. Or, seulement 176 des 18 900 médecins qui pratiquent au Québec ne participent pas au régime.

Selon les données du ministère, il y a présentement au Québec un seul hôpital privé et une dizaine de

cliniques privées oeuvrant dans les domaines de l'orthopédie, de

la chirurgie plastique et de l'ophtalmologie.

SPÉCIALISÉ
VOLVO et SUBARU
L'ALTERNATIVE aux CONCESSIONNAIRES

Voyez notre expertise sur
www.normandraymondvolvo.com
www.normandraymondsubaru.com

Normand
RAYMOND
Auto

Pièces et équipements d'origine
1136, rue Bienville, Sherbrooke
819 823-2366

La Cour suprême entend les syndiqués du Wal-Mart de Jonquière

JUDITH LACHAPELLE

MONTRÉAL — La Cour suprême a entendu hier l'appel des 190 anciens employés du magasin Wal-Mart de Jonquière, fermé en avril 2005 moins d'un an après la formation du syndicat. Les ex-employés prétendent qu'ils ont perdu leurs emplois en raison de leurs activités syndicales.

Wal-Mart a toujours réfuté ces allégations, invoquant plutôt la fermeture du magasin pour des raisons financières. La Commission des relations du travail avait rejeté une plainte d'employés en statuant que le caractère définitif de la fermeture de Wal-Mart à Jonquière constituait une «cause juste et suffisante» de la perte d'emploi au sens du Code du travail. La Cour supérieure et la Cour d'appel du Québec ont aussi donné raison à l'entreprise. Juste avant Noël, les employés d'un Wal-Mart de Gatineau ont aussi obtenu leur accréditation syndicale. L'entreprise, qui dit ne pas avoir l'intention de fermer le magasin, songe par contre à demander une révision judiciaire de l'accréditation. (La Presse)

LIQUIDATION
COMMENCEZ L'ANNÉE EN FORCE

OBTENEZ **20%**
JUSQU'À **50%** DE RABAIS
sur notre prix original*

SUR UNE VASTE SÉLECTION DE PRODUITS EN MAGASIN*

Incluant les patins, l'équipement de protection, les bâtons, les accessoires et l'équipement de gardien de but, modèles 2007-2008.

* La sélection de produits et les prix peuvent varier d'un magasin à l'autre.
† Certains magasins Hockey Experts peuvent avoir offert antérieurement certains items à un prix moindre que notre prix original.

HOCKEY Experts

DÉTAILLANTS DES MARQUES QUE CHOISSENT LES PROS

www.hockeyexperts.ca

Reebok CCM Bauer Easton Mission Vicco Warrior Graf JTECH Under Armour elite LNH

SHERBROOKE: 1495, King Ouest 819 346-4050
AUSSI À: • BROSSARD • CHÂTEAUGUAY • DOLLARD-DES-ORMEAUX
• LAVAL • TERREBONNE • VILLE MONT-ROYAL • QUÉBEC • TROIS-RIVIÈRES
• CHICOUTIMI • BAIE-COMEAU

Le seul magasin spécialiste en hockey vous offrant des milles de récompense AIR MILES™ !
*Marque déposée/de commerce d'AIR MILES
International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et Le Groupe Forzani Ltée.

DÉTAILLANT AUTORISÉ LNH 1909-2009

Cette promotion de 5 jours débute le mercredi 21 janvier 2009. Les prix de cette publicité sont en vigueur du 21 au 25 janvier 2009. Les rabais sur certains items peuvent se prolonger après cette promotion. Si nous découvrons des erreurs ou omissions dans la publicité, HOCKEY EXPERTS fera les corrections nécessaires et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. Les quantités peuvent être limitées. La sélection [styles, couleurs, grandeurs et modèles] peut varier par magasin. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées.

*Marque déposée de Le Groupe Forzani Ltée. Les autres marques de commerce sont détenues par leur(s) propriétaire(s) respectif(s).

Couper les moteurs



**MAURICE
CLOUTIER**

maurice.cloutier@latribune.qc.ca

Le Challenge sur glace fait relâche un an. Le président de l'événement, l'homme d'affaires Dany Sévigny, a confirmé la nouvelle dans notre édition d'hier.

Depuis la décision des autorités municipales de permettre la construction d'une station d'échange sur une partie du plateau Sylvie-Daigle, les organisateurs du Challenge sont à la recherche d'un site adéquat pour présenter leurs courses de petits bolides et de motocyclettes.

Le secteur du Palais des sports, en plein cœur de la ville, était un site hors du commun, facilement accessible et attrayant en raison des installations publiques situées à proximité. «On avait le summum au plateau Sylvie-Daigle, on était au cœur de la vie. Toutes les autres possibilités ne nous permettaient pas d'offrir la même chose qu'avant.»

Même avec le site idéal et un appui majeur de la Ville de Sherbrooke, le président du Challenge oublie d'ajouter que l'événement n'a cessé depuis sa création de perdre de son lustre. Le Challenge n'est plus l'ombre de ce qu'il devait être.

À ses premières heures, Sherbrooke avait acquis les droits pour la présentation d'une course internationale de bolides sur glace, dont la formule était importée d'Europe où elle connaissait un succès retentissant. En plus d'accueillir des écuries bien établies et d'anciens pilotes de grand renom, Sherbrooke devait être le point de départ du développement d'un circuit nord-américain de courses sur glace.

Les rêves étaient très grands. Les premiers tours de pistes, tout comme les premiers visiteurs, ont été spectaculaires.

L'événement n'a cependant pas connu le développement espéré. Tout le contraire. Il a fallu réduire les attentes et les frais. Des grands commanditaires ont plié bagage. Le Challenge sur glace doit sa survie au courage, à la détermination et à la passion d'une poignée d'organiseurs. Le plus convaincu et le plus convaincant est sans doute Dany Sévigny lui-même. Il mérite notre admiration.

Après avoir tant investi en temps et en argent pour la survie de cette course, il est normal qu'il annonce un re-

tour en force en 2010.

Cependant, cette pause forcée d'un an est l'occasion de couper les moteurs une fois pour toute et de tourner la page. Du moins, c'est le devoir des autorités municipales et des autorités politiques de se questionner sur le soutien accordé à un événement qui n'est pas parvenu à embrayer en grande vitesse après dix ans d'existence.

Le Challenge sur glace doit sa survie au courage, la détermination et à la passion d'une poignée d'organiseurs.

En affaires comme dans les événements spéciaux, il arrive un moment où il faut lâcher prise. Les plus grands ont tous vécu l'expérience. Parlez-en avec Bernard Lemaire de Cascades ou Guy Laliberté du Cirque du Soleil. Toutes les bonnes intentions ne suffisent pas lorsque la conjoncture n'est plus favorable à une décision. Or, la conjoncture n'est plus favorable au Challenge sur glace à Sherbrooke.

Il est temps de regarder dans de nouvelles directions et de miser sur l'innovation et d'autres événements pour attirer les touristes ou mousser l'image de Sherbrooke.

L'art de mal paraître

À la séance du conseil municipal lundi soir, les élus ont été très discrets concernant la saga de l'éviction du citoyen Jean-Guy Bourdon de sa modeste demeure, dans le secteur Deauville. Aucun commentaire public n'a été émis. Est-ce que les élus avaient honte de la manière ou plutôt du moment choisi pour lui retirer son logis en plein cœur du mois de janvier à des températures glaciales? On ne le sait pas.

Cependant, malgré toutes les explications fournies, les dirigeants de la Ville ont manqué le bateau dans le moment choisi pour l'exécution d'un jugement datant de 2006. Malgré l'entêtement de l'homme et tout le reste, l'image de la Ville de Sherbrooke en a pris un dur coup parce que les aspects humains et les risques inhérents aux gestes posés n'ont pas été pris suffisamment en compte avant d'agir. On ne peut pas comprendre l'urgence d'agir un 14 janvier. Il faudra en tirer des leçons.

LE CHALLENGE SUR GLACE FAIT RELÂCHE



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Pour un développement réellement durable

Madame Bianca Battistini,

En décembre dernier, vous avez critiqué la Table sur le développement commercial du Comité dialogue citoyens Sherbrooke, parce qu'elle remettait entre les mains d'un futur observatoire commercial la décision de recommander ou non la création d'un *power center* de 400 000 pieds carrés sur la rue King Est.

Vous affirmez être en faveur de l'économie locale... mais sans nous proposer de solution pour y arriver! Si j'ai bien compris, vous croyez que le simple fait d'avoir un nouveau pôle commercial de format géant à Fleurimont favoriserait l'économie locale et les commerces de proximité. Cependant, la proximité physique de grandes surfaces ne les transforme pas d'un coup de baguette en commerces de proximité; ceux-ci sont d'une échelle humaine et se trouvent intégrés au tissu social des quartiers.

La Table sur le développement commercial propose à la Ville la création d'un observatoire com-

mercial, un outil de gestion qui vise notamment à fournir des analyses sur la situation commerciale à Sherbrooke. Et, de là, à fournir des justifications à la décision d'implanter ou non des projets d'une telle envergure. N'est-il pas sage d'exiger des études plus approfondies avant de se prononcer sur un tel projet?

La Coalition Sherbrooke milieu de vie n'est pas contre le développement commercial dans le secteur Fleurimont. Toutefois, nous favorisons les commerces locaux et de taille humaine, puisqu'ils favorisent une structure socioéconomique saine composée de gens d'affaires d'ici, alors que les grandes chaînes favorisent la fuite des capitaux en dehors de notre région.

En ce sens, nous croyons que la Ville doit poursuivre ses efforts dans les projets de type «rues principales», sans foncer tête baissée dans des projets de mégacentres qui viendront justement annuler les efforts de revitalisation entrepris ailleurs. Cette cohérence est depuis trop longtemps absente des décisions de l'administration municipale.

Les besoins en achats courants des citoyens de Fleurimont sont déjà couverts. Pour les achats moins courants, Sherbrooke possède déjà les magasins nécessaires (...)

En cette période de crise éco-

nomique, l'achat dans les commerces de chez nous et de taille humaine n'a jamais été aussi pertinent. Les grands enjeux environnementaux (dépendance au pétrole, destruction de zones vertes, étalement urbain, etc.) n'ont pour leur part pas disparu.

Patrice Côté

Membre de la table sur le développement commercial à Fleurimont et membre de la Coalition Sherbrooke milieu de vie

Mêlez-vous de vos affaires

Il y a tellement de personnes qui ne se mêlent pas de leur affaires que les résidents et les propriétaires-mêmes nos élus- ne peuvent plus décider de quoi que ce soit!

On ne peut même plus acheter un crayon dans l'Est.

Je ne me souviens pas d'avoir voté pour personne d'autre que le maire et les conseillers, à la dernière élection. Il serait bon que les personnes qui ne demeurent pas dans l'Est se mêlent de leurs affaires.

Nous, dans l'Est, nous sommes capables de nous occuper de notre jardin nous-mêmes.

Claude Fortier,
président-directeur général
Boulangerie Georges inc.



OPÉRATION GRAND NETTOYAGE

5X LA TPS** et +

Des centaines de modèles à liquider!

SHERBROOKE >

600, RUE GALT OUEST, DÉCOCENTRE BUREAU & BUREAU 819 569-9529

On livre en **24h**

PRIX GARANTI **60 JOURS**

achetez en ligne : corbeilelectro.com



HEURES D'OUVERTURE : LUNDI ET MARDI : 9 H À 18 H • MERCREDI AU VENDREDI : 9 H À 21 H • SAMEDI : 9 H À 17 H • DIMANCHE : 10 H À 17 H

* Jusqu'à 4 fois l'équivalent de la TPS sur marques et modèles sélectionnés. Non valable au Centre de liquidation. ** 5 fois l'équivalent de la TPS et plus sur marques et modèles sélectionnés. † Si vous trouvez le même article annoncé à plus bas prix ailleurs, nous vous rembourserons la différence, et ce, jusqu'à 60 jours après votre achat, sur présentation d'une publicité concurrente en vigueur à ce moment, par un détaillant autorisé, et uniquement sur le même modèle. Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre promotion. Promotions valides jusqu'au 2 février 2009. Détails en magasin.

PROMOTION DE JANVIER

25 À 75% DE RABAIS
SUR TOUTE LA
MARCHANDISE
SÉLECTIONNÉECUIRS ET
SUÈDES
VASTE
CHOIX
À PARTIR DE
99⁹⁸\$COMPLETS
DERNIER STYLE
À PARTIR
199⁹⁸\$MANTEAUX
CACHEMIRE
ET LAINE
À PARTIR
149⁹⁸\$

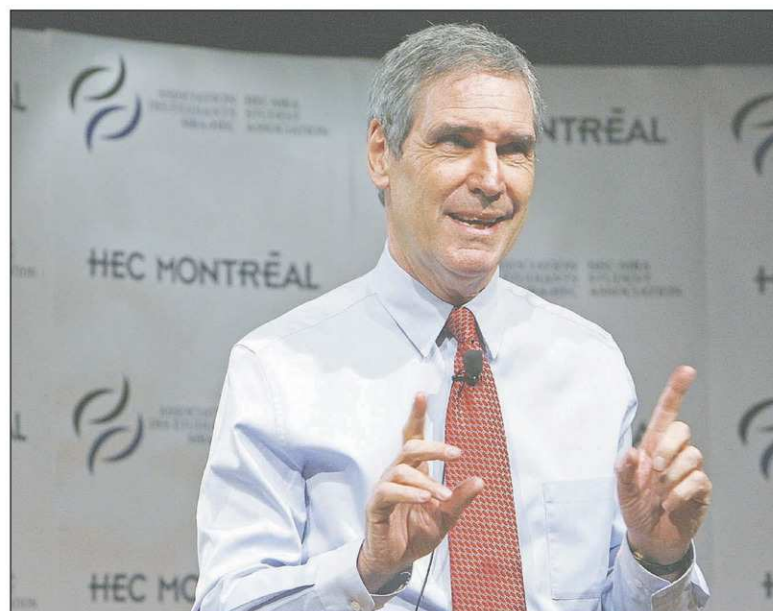
GRANDES MARQUES DISPONIBLES

JACK VICTOR Kenneth Cole Calvin Klein
NAUTICA TOMMY HILFIGER ORVETOVESTONS
SPORT
MODÈLES
VARIÉS
À PARTIR DE
59⁹⁸\$PANTALONS, JEANS,
CORDUROY, CHANDAILS,
BLOUSONS,
CHEMISESJUSQU'À 75%
DE RABAIS

DU COMPLET AU DENIM

ERNEST

CARREFOUR DE L'ESTRIE 819 565-5521 ERNEST.CA



LA PRESSE, ROBERT MAILLOUX

Michael Ignatieff veut lire le prochain budget conservateur avant de décider si ses députés voteront contre.

La FTQ presse Ignatieff de renverser Harper

KARIM BENESSAIEH

MONTREAL — Estimant que le prochain budget Harper ne peut être que «mauvais» et «dogmatique», la Fédération des travailleurs du Québec demande à Michael Ignatieff de renverser le gouvernement conservateur fin janvier et de prendre la tête d'un gouvernement de coalition.

«Je n'ai pas pris ma décision, a rétorqué M. Ignatieff à la sortie d'une consultation sur le budget avec les responsables de la FTQ, à Montréal. Une coalition reste une possibilité, elle reste sur la table. La seule chose que j'ai dite, c'est que je crois que c'est une responsabilité politique de lire le budget avant de le voter. M. Harper a perdu la confiance de la Chambre, il a une dernière chance de la regagner. L'opinion publique canadienne me demande de lui accorder une dernière chance.»

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, semblait nettement plus pressé de voir Michael Ignatieff remplacer Stephen Harper à la tête du pays grâce à une alliance avec le NPD et le Bloc. «Je peux vous dire que c'est de la musique à nos oreilles que d'entendre M. Ignatieff dire qu'il faut protéger les plus vulnérables dans la société. Il faut que le budget protège les emplois et qu'en temps de crise, le gouvernement investisse dans l'économie du pays. On est également d'accord que les baisses d'impôts ne sont pas la solution à la crise dans laquelle nous sommes.»

Un bon plombier

Le Canada, estime le leader syndical, a actuellement besoin d'un premier ministre «pragmatique» comme M. Ignatieff plutôt que «dogmatique» comme M. Harper. «Quand l'eau coule dans la maison, on fait venir un plombier et non un menuisier. La politique en Amérique du Nord est en train de se centrer. La dernière chose dont on a besoin, ce sont des politiciens qui croient que le

marché va tout régler.»

Amusé, M. Ignatieff a saisi l'image au bond. «Je suis très touché par l'idée que je pourrais être un bon plombier pour le Canada. Si l'eau coule dans la maison et moi, Ignatieff, je pourrais devenir un bon plombier, je le prends comme un compliment. Ma femme vous dirait que je ne suis pas le plus célèbre des plombiers au monde, mais je vais appeler des experts, des employeurs, des responsables de syndicats, des gens de bonne volonté au Canada qui vont tenter de nous réparer cette fuite.»

Encore des élections?

Advenant le rejet du budget Flaherty par les partis d'opposition, et le refus de la gouverneure générale de confier le gouvernement à la coalition, le Canada se retrouverait plongé en élections, les deuxièmes en quatre mois. Le chef libéral a reconnu qu'il ne souhaitait pas ce scénario.

La balle est maintenant dans le camp des conservateurs, soutient-il, qui doivent pondre un budget approprié pour permettre au Canada d'affronter la crise. «Je n'ai pas été impliqué dans des négociations secrètes, c'est son budget, pas le mien. C'est à lui de prendre de bonnes décisions et c'est à moi de juger, au nom des Canadiens, s'il a fait de bons jugements.»

Ce sera vraisemblablement aux libéraux de décider de la survie du gouvernement fin janvier, le Bloc et le NPD ayant multiplié les signaux pour annoncer qu'ils rejetteraient le budget. Michael Ignatieff pourrait-il se permettre politiquement, comme l'a fait à plusieurs reprises son prédécesseur Stéphane Dion, de laisser passer ce budget? «Je suis conscient, ayant vécu l'expérience, que le Parti libéral a payé un prix fort pour nos abstentions dans le passé, laisse tomber, laconique, le chef libéral. Je suis conscient de ça.» (La Presse)

5 JOURS SEULEMENT!
DU JEUDI 22 AU
LUNDI 26 JANVIER



UN FLOT DE BAS PRIX!

OBTENEZ
15%
DE RABAIS

sur tous les **ROBINETS**, les **MEUBLES DE**
SALLE DE BAINS, les **BAINS** et **DOUCHES** en stock



DU JEUDI 22 JANVIER
AU DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER

ÉTAIT 98¢ DU PI²
Celui qui fait baisser le coût de la rénovation!

79¢
DU PI²



PLANCHER STRATIFIÉ 8 MM X 7-3/4"
HDF. Produit européen. Classe EI. Fini AC3.
19502 (323740) 9755001

PQT DE 21.56 PI²
1703

FINI CHÊNE,
CERISIER OU HÊTRE



À L'ACHAT DE 12 ARTICLES IDENTIQUES,
LE 13^e EST GRATUIT.
SUR TOUT, TOUT LE TEMPS!

HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H - SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H - 16 MAGASINS-ENTREPÔTS

*Avant taxes. Rabais applicable sur la marchandise à prix régulier seulement. Ne peut être jumelé à aucun autre offre, rabais ou escompte. En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 1^{er} février 2009. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre politique du 13 à la douzaine s'applique à l'achat de 12 articles identiques. Le 13^e article est alors gratuit. Certaines conditions s'appliquent. mdt/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et Réno-Dépôt inc. Offre de base: 1 mille de récompense par tranche de 20\$ de vos achats mensuels cumulatifs chez les marchands Réno-Dépôt, Botanix et RONA participants. L'offre ne s'applique pas sur le montant des taxes, sur l'achat de cartes cadeaux et aux achats portés à un compte ouvert chez un marchand. Certaines conditions peuvent s'appliquer. L'offre AIR MILES est sujette à changement sans préavis. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison, commandes spéciales, frais d'installation, soumissions et offres de contracteurs, erreur de prix dans une publicité, les clubs de consommateurs ni les faillites des concurrents. Le produit doit provenir du même fabricant et être le même modèle avec preuve à l'appui. Le prix utilisé pour effectuer la comparaison doit provenir d'un compétiteur situé à l'intérieur d'un rayon de 25 km du magasin. Certains produits peuvent différer des photos. Valable pour tous les magasins. Détails en magasin ou sur www.renodelpot.com. © Réno-Dépôt 2009.

Québec a « floué » les travailleurs, accuse le PQ



LA PRESSE, MARTIN CHAMBERLAND

Le Parti québécois a accusé hier le gouvernement Charest d'avoir caché une entente conclue en 2006 qui permet à Rio Tinto de fermer des usines dès que le marché de l'aluminium est moins favorable.

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest a «menti» aux Québécois et «floué» les travailleurs de Rio Tinto Alcan, accuse le Parti québécois. Une «clause secrète», inscrite dans une entente conclue en 2006, permet au géant minier britannique de fermer des usines tout en continuant de bénéficier des avantages consentis par l'État.

Mardi, Rio Tinto Alcan a annoncé la fermeture de l'aluminerie de Beauharnois et une baisse de la production dans une usine du Saguenay / Lac-Saint-Jean. Quelque 300 personnes perdront leur emploi.

Cette annonce a fait bondir l'opposition officielle. Car, souligne-t-elle, le ministre du Développement économique, Raymond Bachand, a toujours assuré que l'entente de conti-

nuité signée en décembre 2006 avec Alcan «protège les emplois». C'est une «entente béton», disait-il à l'époque. Alcan «s'engage à garder au Québec ses activités actuelles, mais aussi ses projets d'investissement», disait-il le 15 mai 2007.

En vertu de l'entente de 2006, Alcan, acquis plus tard par Rio Tinto, s'engageait à investir deux milliards de dollars en 10 ans au Saguenay / Lac-Saint-Jean, à maintenir son siège social et ses niveaux d'emploi. En contrepartie, le gouvernement lui accordait un prêt sans intérêts de 400 millions de dollars remboursable dans 30 ans et un nouveau bloc d'énergie hydroélectrique au tarif préférentiel. Selon l'entente, Rio Tinto doit maintenir les activités des usines de Beauharnois, Shawinigan et Arvida jusqu'en décembre 2010, 2012 et 2014 respectivement, souligne le PQ.

Or, une «clause catastrophe», dont le gouvernement n'avait jamais révélé l'existence jusqu'à maintenant, permet à Rio Tinto Alcan de se libérer de ses engagements lorsque la conjoncture économique se détériore. Selon les informations obtenues par le PQ, mais que Québec a refusé de confirmer, la compagnie peut faire des mises à pied si le prix de l'aluminium est en deçà de 1800 \$ US pendant au moins 30 jours et que le dollar est sous la barre des 88 cents US, comme c'est le cas depuis le début de l'année. Elle peut recourir à cette clause sans pénalité, c'est-à-dire en conservant les avantages consentis par le gouvernement.

«Les travailleurs ont été floués», a lancé le député péquiste Stéphane Bédard, hier. Le gouvernement «a menti carrément en disant que l'entente était béton, alors que ce n'était pas béton. Il y avait une clause secrète. Encore une fois, le gouvernement libéral n'avait pas tout dit.»

«J'ai rarement vu un gouvernement agir avec tant d'incompétence et en pensant que le fait de cacher cette information va les protéger face à leur incompétence», a-t-il ajouté.

Le PQ craint d'autres fermetures d'usines. Stéphane Bédard demande à Québec de «hausser le ton» et d'exiger la fin des mises à pied. Les usines québécoises sont rentables, a-t-il souligné. Rio Tinto Alcan «pompe vers le haut» de l'argent car elle manque de liquidités en raison de l'acquisition d'Alcan.

Raymond Bachand accuse le PQ de «désinformation». «Il essaie de mettre en doute l'ensemble des engagements pris par Rio Tinto Alcan», a-t-il déploré. Les investissements de deux milliards de dollars comme le développement de la technologie d'électrolyse AP50 au Saguenay / Lac-Saint-Jean sont garantis. Ils ne sont pas touchés par la clause catastrophe, a-t-il assuré. Le ministre a refusé de préciser le contenu exact de cette clause pour des raisons de confidentialité. Selon lui, la compagnie «respecte les termes de l'entente». *(La Presse)*

NOUVEAU VOLANT ET PLUS D'ARGENT

Rio 2009

- Moteur 4 cylindres de 1,6 L DACT
- Siège du conducteur à 6 réglages de série
- Système stéréo AM/FM/CD/MP3 avec prises d'entrée USB et AUX
- Système d'interface mains libres Bluetooth® pour téléphone cellulaire*

ACHETEZ-LA À PARTIR DE
9 995 \$* **REMISE EN ARGENT**
PRIX D'ACHAT AU COMPTANT

Modèle EX illustré

OBTENEZ UNE REMISE INSTANTANÉE*

+

UN FINANCEMENT À 0 %

Spectra 2009

- Moteur 4 cylindres de 2,0 L DACT
- Siège du conducteur à 6 réglages avec support lombaire, de série
- Système stéréo AM/FM/CD/MP3 avec prises d'entrée USB et AUX

ACHETEZ-LA À PARTIR DE
10 995 \$*
PRIX D'ACHAT AU COMPTANT

+ REMISE EN ARGENT

Sportage 2009

- Moteur de 2,0 L DACT, ou moteur V6 de 2,7 L offert en option
- Six coussins gonflables et freins ABS aux 4 roues, de série
- Contrôle électronique de la stabilité et antipatinage, de série

ACHETEZ-LE À PARTIR DE
16 995 \$*
PRIX D'ACHAT AU COMPTANT

+ REMISE EN ARGENT

POUR TOUS les modèles 2009*

Jusqu'à 750 \$ DE RABAIS

VALIDATION REQUISE

Validez ce coupon au kiosque Kia n° 2-14.

L'offre se termine le 25 janvier 2009.

SALON INTERNATIONAL DE L'AUTO DE MONTRÉAL 2009

à l'achat de n'importe quel modèle Kia*

5 ans de garantie

Avec nous, vous êtes vraiment couverts

- GARANTIE SANS SOUCI COMPLÈTE DE 5 ANS/100 000 KM*
- GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
- ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM
- SANS DÉDUCTIBLE

Le Programme Mobilité

500\$ Remboursé

Bluetooth

SIRIUS RADIO SATELLITE

10 ANS AU CANADA

KIA KIA MOTORS
Surprenez la route

Deux projets contestés au lac Bowker

Déplacement d'une plate-forme flottante et création d'un parcours de ski nautique

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Rien ou presque n'est jamais simple au lac Bowker. Après une série de mésententes entre riverains pour diverses raisons, l'éventuel déplacement d'une plate-forme flottante et un projet d'aménagement d'un parcours de ski nautique sur le plan d'eau causent aujourd'hui des frictions.

D'abord la plate-forme: il s'agit d'un projet élaboré par l'Association de nautisme, pêche et protection du lac Bowker (ANPPLB) dans le but de diminuer l'érosion des berges.

Concrètement, on souhaite

déplacer une plate-forme flottante ancrée devant une propriété construite en bordure du lac. L'installation en question serait relocalisée à un endroit stratégique, soit tout près de l'entrée de ce que certains appellent la «baie de la 220», et servirait aux amateurs de sports nautiques.

«La baie présente un écosystème fragile. Comme tout le tour du lac, la vitesse permise pour les bateaux à cet endroit est de 10 kilomètres par heure. Grâce à la plate-forme, les amateurs de ski nautique et de wakeboard pourraient éviter de faire des départs à partir de zones sensibles», explique

Christian Girouard, vice-président de l'ANPPLB.

Le projet paraît avoir de bonnes chances de se concrétiser. Toutefois, l'association devra trouver le financement nécessaire à l'achat d'une balise lumineuse et contracter une assurance. De plus, Transports Canada considérera les commentaires du milieu avant d'offrir sa bénédiction.

Or voilà, les riverains Pierre et Jean-Guy Dépôt se montrent farouchement opposés au projet. «Ça concentrerait toute la circulation dans le même secteur. Les skieurs et les amateurs de wakeboard n'ont qu'à partir dans l'eau, à l'extérieur

des zones de vitesse réduite. Ils se mouillent de toute façon en pratiquant leur sport», affirme le premier des deux.

Le parcours de ski nautique

Le second projet fait également sourcilier Jean-Guy Dépôt et son fils. Ils s'objectent à l'implantation d'un parcours de ski nautique dans la partie nord du lac, tel que proposé, puisqu'à nouveau ils croient que cela amènerait une trop grande concentration de bateaux à moteur à un endroit précis.

D'ailleurs, l'ANPPLB n'est pas chaude à l'idée. «On est plus négatif que d'autre chose. Il y a l'aspect de la sécurité à consi-

dérer. Et puis peut-être qu'on assisterait à un partage difficile des eaux entre les bateaux. Sans compter que ça pourrait entraîner des désagréments pour les riverains du secteur concerné», commente Christian Girouard.

L'instigateur du projet, Raphaël Trotter, considère pour sa part que l'endroit est bien choisi pour l'implantation d'un parcours de ski nautique. Malgré cela, il se dit prêt à écouter les riverains et à trouver un nouvel emplacement. «Mais c'est sûr que je ne pourrai être d'accord avec M. Dépôt, qui désire enlever les bateaux du lac», concède-t-il.

Des projets pour l'ancienne école de Saint-Rémi-de-Tingwick

YANICK POISSON
ypoison@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Une controversée page d'histoire est sur le point d'être tournée à l'ancienne école de Saint-Rémi-de-Tingwick. Michel Benoit, un promoteur de la région de Chambly, a fait l'acquisition du bâtiment qui abritait le Godzoo de Robert Godbout afin d'en faire un attrait touristique.

Sans en dévoiler la nature, le maire de la municipalité, Jacques Fréchette, a indiqué que des rencontres étaient prévues entre M. Benoit, une responsable du secteur culturel à la MRC d'Arthabaska et Tourisme Bois-

Francs afin de tisser les derniers fils du projet.

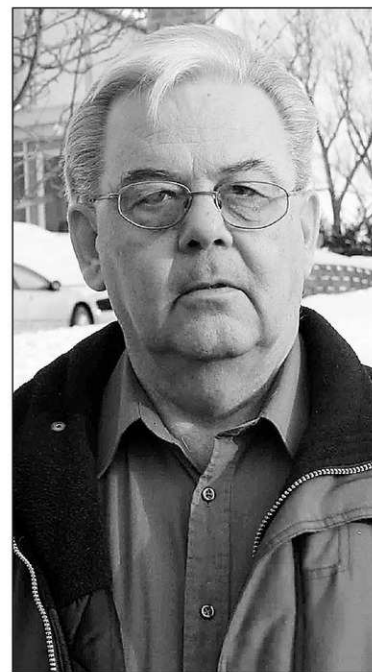
«C'est un très bon projet. Ce sera excessivement bon pour notre village et sa visibilité. On entendra finalement parler de St-Rémi pour autre chose que pour le meurtre de Renée Vaudreuil», a-t-il dit.

Le politicien affirme que le nettoyage de l'édifice, qui ressemblait davantage à une étable qu'à une école primaire, a nécessité plusieurs mois. Si la SPAA a rapidement évacué les nombreux animaux qui s'y trouvaient, il a fallu faire disparaître la paille et les excréments, en plus de nettoyer en profondeur les murs et les plafonds afin d'enlever tant

bien que mal l'odeur de ferme qui y régnait.

M. Fréchette a d'ailleurs tenu à rassurer que le projet, qui devrait voir le jour quelque part au printemps, n'a rien à voir avec un zoo. Il a toutefois précisé que toutes les étapes que Robert Godbout devaient franchir pour obtenir un permis de la municipalité ont été franchies en un temps record par le nouveau propriétaire.

«Ça faisait un an et demi qu'on attendait qu'il fasse aménager ses installations sanitaires. Il nous disait toujours que son ingénieur tardait. M. Benoit a réglé le dossier en moins d'un mois», a conclu le maire.



LA TRIBUNE, YANICK POISSON

Jacques Fréchette

Le Centre famille-enfant chemine

JEAN-PIERRE BOISVERT

DRUMMONDVILLE — Lentement mais sûrement, le projet du Centre famille-enfant à Drummondville fait du chemin.

Une nouvelle étape sera en effet franchi au cours des prochains jours alors que le CSSS Drummond déposera une nouvelle version du PFT (programme fonctionnel et technique) auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, qui en a fait sa priorité.

Selon le directeur général du CSSS Drummond, Nagui Habashi, une fois transmis le document du PFT, ce ne sera plus qu'une question de semaines avant que le gouvernement du Québec donne son feu vert pour la réalisation du projet estimé à quelque 17 millions de dollars.

«Le dossier n'a jamais cheminé aussi rapidement qu'au cours des derniers mois. L'Agence nous a demandé de présenter une nouvelle version du PFT en raison des nouvelles normes récemment édictées. Ce que nous allons faire ces jours-ci. Le PFT décrit la nature du projet, ses objectifs, ses coûts et d'autres modalités. J'ai bon espoir que notre projet pourra être accepté avant la fin de la présente année financière qui se termine le 30 mars», a affirmé M. Habashi.

«Ce sera alors un grand jour, nous avons tellement travaillé sur ce projet», a-t-il dit.

Le Centre famille-enfant sera construit en annexe de l'Hôpital Sainte-Croix. L'étape suivante consistera à élaborer les plans et devis à l'aide d'un architecte.

Pierre Pellerin personnalité de l'année dans son secteur

MAGOG — Son entreprise ayant fait écarquiller les yeux de tant de gens, on ne s'étonne pas vraiment d'apprendre que le président de Bleu lavande, Pierre Pellerin, a été choisi la personnalité *agrimarketing* de l'année.

Ce titre a été décerné à M. Pellerin par l'Association canadienne d'*agrimarketing* (ACAM) lors du gala Cérès, tenu dans le cadre du Salon de l'agriculture de St-Hyacinthe, la semaine dernière. La seule autre personne honorée durant l'événement est Michel R. St-Pierre, un ancien sous-ministre au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

«C'est extraordinaire que le milieu agricole me reconnaisse de la sorte. Les échos que j'ai eus par rapport à cette reconnaissance, c'est que ça motive les agriculteurs à aller chercher des revenus supplémentaires avec des produits particuliers», déclare l'homme d'affaires.

Le nombre de visiteurs chez Bleu lavande n'a cessé d'augmenter depuis son démarrage en 2004. En 2008, l'entreprise a reçu 197 800 personnes dans ses champs de lavande.

«C'est extrêmement sérieux quand on atteint un tel chiffre», affirme Pierre Pellerin, qui se



NORMAND HUBERDEAU

L'homme d'affaires Pierre Pellerin était accompagné par sa conjointe, Christine Deschesnes, aussi impliquée activement dans Bleu lavande, lors du gala Cérès. Les deux sont entourés par Luc Gagnon, président de l'ACAM, Pierre Cyr, président d'honneur du gala, et Charles Bachand, président du Salon de l'Agriculture.

montre confiant d'obtenir le même résultat au terme de la prochaine saison.

Au cours des semaines à venir, Bleu lavande participera à

différents salons commerciaux au Canada, dont un très couru dans la région de Toronto. Tout comme l'achalandage dans ses champs, le nombre de magasins

où on retrouve les produits de l'entreprise continue à s'accroître.

— Jean-François Gagnon

POUR TOUT SAVOIR

Chaque jour, lisez

La Tribune

Obama ouvre déjà trois grands dossiers

La crise économique, Guantanamo et le Moyen-Orient au coeur de son premier jour de travail

LOLILA BALDOR
THE ASSOCIATED PRESS

WASHINGTON — Pour sa première vraie journée de travail, Barack Obama a ouvert trois dossiers majeurs hier: la crise économique, le Moyen-Orient, et Guantanamo.

Le nouveau président américain, qui a consulté ses conseillers économiques et les plus hauts responsables militaires, envisage de signer aujourd'hui un décret prévoyant la fermeture du centre de détention de Guantanamo d'ici un an, a appris l'Associated Press hier.

Le Pentagone a déjà annoncé avoir demandé une suspension de 120 jours de la procédure judiciaire pour les détenus de la base navale américaine à Cuba, en attendant le réexamen de leurs dossiers.

Les festivités terminées, le président Obama a regagné la Maison-Blanche pour s'atteler à sa tâche. Il peut espérer des résultats grâce au soutien du Congrès, où le Parti démocrate contrôle les deux chambres.

Barack Obama l'a dit et répété, en prenant la tête d'un pays qui compte onze millions de chômeurs et a vu des milliers de

milliards de dollars d'épargne s'envoler à la bourse, sa priorité va à la relance de l'économie. Le Congrès a déjà donné son feu vert au déblocage de la deuxième moitié du plan Paulson de sauvetage du système financier, à hauteur de 350 milliards \$, et veut faire passer rapidement un deuxième plan d'au moins 825 milliards \$.

Le Sénat et la Chambre des représentants examinaient divers aspects du nouveau plan de relance hier.

Gel des salaires

S'agissant de son administration, Barack Obama a annoncé un gel des salaires d'une centaine d'employés de la Maison-Blanche qui gagnent plus de 100 000 \$ par an. Le président a souligné que Washington devait emboîter le pas aux «familles» qui «se serrent la ceinture».

Barack Obama a également décidé d'instaurer de nouvelles règles interdisant notamment aux collaborateurs qui quitteront son administration de tenter d'influencer d'anciens collègues pendant au moins deux ans.

Un dossier majeur en politique internationale auquel s'est attelé Barack Obama hier est celui du Proche-Orient. De sources di-

plomatiques, on rapportait que la Maison-Blanche se préparait à annoncer la nomination de George Mitchell, ancien chef de la majorité démocrate au Sénat, au poste d'envoyé spécial de la secrétaire d'État Hillary Clinton pour le Proche-Orient. Âgé de 75 ans, celui qui avait présidé les pourparlers de paix en Irlande du Nord, renouerait ainsi avec un dossier dont il s'était occupé sous la présidence de Bill Clinton.

Dans la journée, Barack Obama a appelé le premier ministre israélien Ehoud Olmert, le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, le président égyptien Hosni Moubarak et le roi Abdallah II de Jordanie.

Après huit ans de présidence Bush, la guerre en Irak et en Afghanistan constitue un autre gros dossier pour son successeur.

M. Obama a déclaré qu'il voulait retirer les unités de combat américaines d'Irak dans les 16 premiers mois de son mandat, dans la mesure où cela ne risquerait pas de nuire à l'amélioration de la sécurité en Irak, ni aux Américains qui resteraient pour la formation et la lutte contre le terrorisme. Il compte en revanche envoyer jusqu'à



THE ASSOCIATED PRESS

Barack Obama et le vice-président Joe Biden n'ont pas chômé pour leur première journée de travail.

30 000 soldats supplémentaires en Afghanistan pour lutter contre l'insurrection talibane.

Déjà au travail, l'administration Obama n'est pas pour autant au complet. Le Sénat a approuvé six nominations mardi, et confirmé hier Hillary Clinton au poste de secrétaire d'État. Le vote de la commission des finances du Sénat sur la nomination de Timothy Geithner, pressenti pour le Trésor, devrait avoir lieu

aujourd'hui. La commission judiciaire sénatoriale a elle repoussé d'une semaine son vote sur la nomination d'Eric Holder à la Justice.

Ted Kennedy

Par ailleurs, le sénateur Edward Kennedy a quitté l'hôpital où il avait été admis après avoir été victime d'un malaise mardi lors du déjeuner donné en l'honneur de Barack Obama.



THE ASSOCIATED PRESS

Le Dr Ezzeldine Abou el-Aish embrasse une femme non identifiée, avant de partir pour Israël.

Un médecin ayant perdu trois filles demande des explications à Israël

THE ASSOCIATED PRESS

GAZA, Bande de Gaza — Le gynécologue palestinien, dont le témoignage concernant la mort de trois de ses filles et de sa nièce dans un bombardement israélien a bouleversé le public, a demandé hier des explications au ministre israélien de la Défense.

Hier, ce pacifiste connu impliqué dans la promotion de projets israélo-palestiniens conjoints est revenu inspecter sa maison détruite et retrouver ses cinq enfants encore en vie. Sa femme est récemment décédée des suites d'un cancer.

Ses trois filles, décédées dans le bombardement, avaient respectivement 14, 15 et 22 ans. Sa nièce, tuée elle aussi, était âgée de 14 ans. Fait rare dans le conflit, deux autres filles du médecin, blessées, ont pu être évacuées vers des hôpitaux israéliens.

Par ailleurs, Israël a achevé hier le retrait de ses soldats de la Bande de Gaza, tout en maintenant des troupes le long de la frontière se tenant prêtes à riposter en cas de reprise des tirs palestiniens.

L'armée israélienne a annoncé l'ouverture d'une enquête interne à la des accusations des

Nations unies et de groupes de défense des droits de l'homme sur la manière dont elle a utilisé des armes au phosphore blanc, qui peuvent provoquer de graves brûlures.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a quitté la région en début de journée hier. Il a demandé une enquête sur les bombardements israéliens contre des locaux des Nations unies dans la Bande de Gaza, qualifiant ces tirs de «scandaleux». Il a également jugé les tirs de roquettes palestiniennes contre Israël «épouvantables et inacceptables».

Réacteur retrouvé

THE ASSOCIATED PRESS

NEW YORK — Des plongeurs ont découvert hier le réacteur gauche de l'Airbus A320 de l'US Airways qui a effectué la semaine dernière un amerrissage d'urgence sur l'Hudson.

Le réacteur gauche de l'avion a été localisé dans la boue à environ une vingtaine de mètres sous la surface des eaux. Les plongeurs l'ont repéré en une dizaine de minutes, selon Paul Browne, porte-parole de la police.

Le Pen condamné

THE ASSOCIATED PRESS

PARIS — La Cour d'appel de Paris a confirmé hier la condamnation du président du Front national, Jean-Marie Le Pen, à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 euros d'amende pour «complicité de contestation de crimes contre l'humanité», pour ses propos sur l'Occupation reproduits dans l'hebdomadaire d'extrême droite *Rivarol* en 2005. Il a cependant été relaxé du chef de «complicité d'apologie de crimes de guerre».

Entretien avec Fidel Castro

La présidente de l'Argentine, Cristina Kirchner, qui pose ici avec son homologue cubain, Raul Castro, a terminé sa visite de trois jours à Cuba hier, après s'être entretenu pendant une trentaine de minutes avec Fidel Castro, atténuant ainsi les rumeurs concernant l'état de santé de celui-ci. Par ailleurs, Raul Castro a eu de bons mots à l'endroit de Barack Obama.



AGENCE FRANCE-PRESSE

Un groupe québécois perce au Japon

LA PRESSE CANADIENNE

GRANBY — Un groupe québécois de rock alternatif connaît le succès au Japon parce qu'il a signé la bande sonore d'un jeu vidéo populaire.

Your Favorite Enemies avait déjà un fan club au Japon à la suite de la tournée qu'il a effectuée en Asie avec un autre groupe québécois, Simple Plan, l'été dernier. Au cours de cette tournée, les concepteurs de la nouvelle version du jeu Final Fantasy se sont intéressés à la formation.

La nouvelle mouture du jeu Final Fantasy est en vente au pays du Soleil-Levant depuis Noël et sortira en Amérique du Nord au cours de l'été. C'est un gros contrat, pour le groupe. Mieux, c'est un très gros contrat.

«Ca fait du bien, financièrement parlant, mais c'est aussi tout un coup de pouce en matière de visibilité, a souligné, mardi, le bassiste Benoit Ben Lemelin, originaire de Granby. Mais depuis la sortie de la nouvelle version du jeu et de sa bande sonore, c'est la folie furieuse! Sans farce, il y a des jours où nous recevons entre 300 et 400 courriels en provenance du Japon!»

Dans le top 50 au Japon

Your Favorite Enemies chante en anglais, mais ses membres sont tous québécois et vivent à Varennes, en Montérégie. Cependant, sa musique ne tourne pas à Montréal. Au Japon, l'album est dans le top 50 des palmarès.

L'histoire du succès de Your Favorite Enemies est particulière. Le groupe a été formé en 2006 et s'est fait connaître grâce au site internet MySpace. Sans l'aide d'une maison de disques ni d'un distributeur, il a maintenant vendu quelque 100 000 exemplaires de ses deux mini-albums dans le monde. Parfois, les membres du groupe trouvent que tout va vite.

«Tout ce que nous voulons, je le répète, c'est que notre message soit entendu par le plus de gens possible, mais, des fois, j'ai l'impression d'être au beau milieu d'un conte de fées, a confié le bassiste. Ecoute, on trippe sur notre musique à l'autre bout du monde!»

Le réputé magazine *Billboard* avait déjà prévu de très belles choses pour la formation en 2008.

Your Favorite Enemies jouera dans le cadre du Défi ski 24 heures de Leucan à Bromont le 14 mars, en première partie de Simple Plan.



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Presque évincé hier soir de l'émission *Rock 'n Road* à MusiquePlus, le batteur Martin Brunet dit avoir beaucoup appris de cette expérience. «D'être mis au défi m'a donné beaucoup de confiance, mais j'ai pu aussi constater la précarité de ce métier», dit l'étudiant en droit de l'Université de Sherbrooke.

Martin Brunet a eu chaud à *Rock 'n Road*



STEVE BERGERON
steve.bergeron@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Martin Brunet l'a vraiment échappé belle hier soir. Le Sherbrookoise d'adoption est passé à un cheveu d'être évincé de l'aventure *Rock 'n Road*, une télé-réalité *musiqueplus-sienne* qui cherche à former un nouveau groupe rock québécois. Chaque semaine, un des douze concurrents se fait mettre la tête sur le billot. S'il ne conquiert pas les juges, il est remplacé par un candidat aspirant.

Non seulement Martin a été le malchanceux qui a vu sa place mise en jeu, mais il a fallu deux solos de batterie pour décider qui de lui ou de l'aspirant était le meilleur. L'étudiant de droit de l'Université de Sherbrooke a finalement mis toute la gomme dans sa seconde prestation.

«C'était très difficile: une vingtaine d'amis de l'autre can-

didat s'étaient placés juste devant la scène et n'ont pas arrêté de me huer, même pendant les pauses de tournage. Quand j'ai voulu leur serrer la main, il y en a un qui a refusé. Ça manquait d'esprit sportif. Le deuxième solo, je leur ai mis dans' face. Le jury a déclaré une égalité parce qu'aucun des premiers solos ne l'avait impressionné. J'ai compris le message. J'ai joué un grand cru métal dans le tapis! À la fin, j'ai sauté par-dessus la batterie.»

Car si Martin fréquente en ce moment l'école du Barreau au centre-ville, il fait aussi partie d'un groupe de *death metal*, Dark Century. D'ailleurs, dès sa première audition, l'étudiant de 22 ans s'est présenté comme un abruti intellectuel, afin d'exprimer sa propension pour les extrêmes opposés.

«D'un côté, j'étudie le droit, j'ai participé au Parlement jeunesse, j'ai même travaillé comme agent d'immigration à l'aéroport Trudeau, mais de l'autre, je joue de la batterie en calant une bière au Show de la fac! Sous mon veston, je porte un t-shirt. Dans mes sou-

liers bien cirés, j'ai des chaussettes à rayures vives.»

Entre toge et grosse caisse

L'enregistrement de la tournée *Rock 'n Road* s'est fait en novembre et décembre. Martin s'est démarqué parmi 300 candidatures, 100 auditions et 24 aspirants, dont douze seulement ont pu monter à bord de l'autobus. «Je me suis inscrit sur un coup de tête, le jour même où mon ex-blonde m'a parlé du concours.»

En évitant l'expulsion hier soir, Martin a gagné son droit de rester dans la tournée *Rock 'n Road*... jusqu'à ce que les batteurs soient remis sur la corde raide. Évidemment, il ne peut pas dévoiler les rebondissements à venir, mais il tient à ce que tous les Sherbrookoises entourent la date du 4 février en rouge: ce sera la diffusion de l'épisode tourné aux Marches du Palais, le 12 novembre 2008.

«S'il y a une chose que j'ai apprise des Sherbrookoises, c'est leur fierté. Mathieu Dandenault, il ne joue pas toujours bien, mais on est quand même fier de dire qu'il vient d'ici. J'ai senti ça très fort

le soir du 12 novembre. La production demandait au public de toujours crier comme si Martin montait sur scène. Même Dan Georgesco m'a confié après coup que c'était la plus belle foule de la tournée.»

Originaire de L'Île-Bizard, le batteur autodidacte de 22 ans dit avoir complètement adopté Sherbrooke depuis qu'il y a entamé ses études universitaires. «Je n'aurais aucun problème à faire ma vie ici.»

Entre la toge et la cymbale charleston, le juriste rockeur ne croit pas que son coeur balancera longtemps. «Avec *Rock 'n Road*, j'ai pu me rendre compte de la précarité de ce métier pour les musiciens et les techniciens. Cela fonctionne beaucoup par contacts. Il n'y a pas de régime coopératif en divertissement!» image-t-il. «Je garde les portes ouvertes au cas où il y aurait une offre impossible à refuser... Mais sinon, la musique restera toujours dans ma vie, comme une passion.»

La grande finale de l'émission aura lieu en avril et sera présentée en direct.

RETOUR DE SON

Affaire Polanski : audience annulée

LOS ANGELES — La requête du réalisateur Roman Polanski n'a pas été entendue hier, en cour d'appel de Los Angeles. L'audience a été annulée à la demande de son avocat.

Polanski réclame l'abandon des poursuites dont il fait l'objet depuis 1977 pour relations sexuelles avec une mineure. Mais son avocat a demandé l'annulation de l'audience, plaidant que le tribunal manquerait de neutralité dans cette affaire. Il estime qu'un juge neutre, n'officiant pas dans le comté de Los Angeles où se tient la procédure, devrait être désigné par la justice californienne.

La cour a demandé au parquet de lui fournir des arguments écrits sur ce point.

Polanski, qui a signé des classiques du 7^e Art comme *Rosemary's Baby*, *Chinatown* ou encore *Tess*, avait plaidé coupable de relations sexuelles illégales après son arrestation en 1977 sur une plainte des parents d'une adolescente de 13 ans. Il s'était ensuite enfui en France, où il vit désormais, avant sa condamnation. Considéré «fugitif», il serait placé en état d'arrestation dès son entrée en territoire américain.

L'adolescente au centre de l'affaire, devenue une femme de 45 ans, a fait un témoignage sous serment pour soutenir la demande d'abandon des poursuites.

— Associated Press



Tom Cruise fait l'éloge d'Obama à la première de «Valkyrie» à Londres

LONDRES — L'acteur américain Tom Cruise a appelé ses compatriotes américains à soutenir leur nouveau président hier à Londres lors de la première de son nouveau film *Valkyrie*.

Interrogé sur ce que l'élection de Barack Obama allait apporter aux États-Unis, l'acteur a répondu: «l'espoir, un indiscutable espoir».

«Il a un défi devant lui (...). Nous devons le soutenir et je crois qu'il y arrivera», a déclaré l'acteur.

Tom Cruise était accompagnée de son épouse, Katie Holmes.

Dans son nouveau film il interprète le colonel Claus von Stauffenberg, auteur en 1944 d'un attentat raté contre Adolf Hitler.

— Agence France-Presse

Sylvain Cossette porté par les 70's

STEVE BERGERON

steve.bergeron@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Vérifiez donc une petite chose au spectacle de Sylvain Cossette ce soir... Visez les lèvres des autres musiciens pour voir si, au lieu de Band on the Run, certains ne chantent pas plutôt Bernard Derome...

Voilà le symptôme de l'immense plaisir d'une bande de musiciens à jouer ensemble. Car derrière le succès du spectacle 70's, couronné d'un billet d'or pour avoir dépassé les 50 000 entrées, il y a cet amusement suprême d'un groupe de gars qui jouent les chansons ayant bercé leur naissance au rock.

«Et j'inclus là-dedans mon agent et plusieurs autres gars dans les coulisses. C'est vrai que, lorsque je parle de ce spectacle, j'utilise souvent le on plutôt que le je. Je devrais assumer davantage ce je, mais nous vivons tellement un beau trip de gang!»

Les supplémentaires n'arrêtent pas de s'ajouter et la sortie du deuxième volume de 70's en octobre n'a rien fait pour éteindre l'engouement. Les spectacles se fixent et se refixent au calendrier jusqu'à la fin de l'année.

«Chaque fois que je pense que la demande commence à s'essouffler, ça repart. En ce moment, on pense à 2010. Est-ce qu'on continue? Est-ce qu'on regarde pour l'étranger? Les reprises, ça reste un phénomène très québécois...»

S'il y a à aller outre-frontières, ce sera davantage du côté européen ou asiatique. «Les marchés où la première langue n'est pas l'anglais», constate Sylvain Cossette, qui a bien vu, au lancement du premier 70's, que l'ouverture du côté du Canada anglais n'était pas au rendez-vous à Toronto.

«Mais, honnêtement, la prochaine année est tellement pleine que, même s'il y avait une offre sérieuse, je ne suis pas sûr que nous aurions le temps.»

Jalousie

Seule ombre sur ce tableau de rêve: son Félix de l'album anglophone de l'année, qui a engendré une petite controverse, étant donné qu'un disque de reprises l'a emporté sur d'autres galettes sillonnées de chansons originales. Il faut dire toutefois que cette catégorie est la seule de l'ADISQ pour le répertoire anglophone et englobe un grand spec-

tre musical.

«Si l'ADISQ veut mieux séparer ses catégories, c'est à elle de le faire. D'un autre côté, je n'avais droit à aucune nomination, ni comme interprète, ni pour le spectacle, parce que le répertoire est en anglais. En pourtant, c'est un disque qui s'est fait dans un studio québécois, avec des musiciens et des techniciens québécois, qui joue dans les salles du Québec. Je ne suis donc pas gêné du tout de ce Félix, je crois que nous le méritons, étant donné que 70's marche plus que 95 pour cent des projets québécois.»

«Et puis, de la jalousie, il y en a dans le milieu. Je suis capable de sentir les vibrations. Mettre sur le dos de l'album qui se vend l'insuccès de celui qui ne se vend pas, je ne crois pas à ça. Je n'ai volé le trophée de personne. Et 70's n'était pas seulement un projet que je voulais faire, mais que les gens me demandaient aussi.»

VOUS VOULEZ Y ALLER

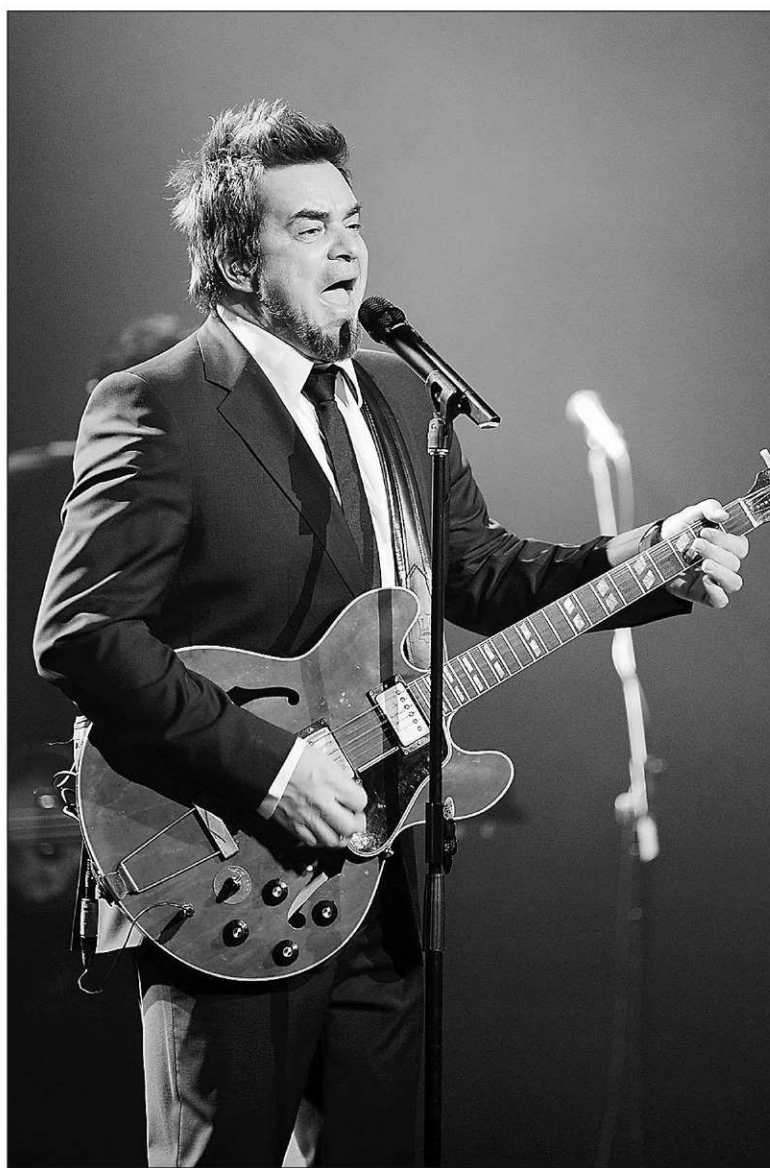
Sylvain Cossette

Ce soir, 20 h

Salle Maurice-O'Bready

Entrée: 39 \$

Billetterie: 819 820-1000



Le succès de Sylvain Cossette avec les deux albums 70's n'est pas encore arrivé à son terme et ne semble même pas encore s'essouffler, au grand plaisir du chanteur. Même si certains ont avalé de travers son Félix de l'album anglophone de l'année, l'interprète n'a pas l'impression d'avoir volé le trophée de personne.

En bref

Erratum

SHERBROOKE — Dans l'article sur l'émission *Tactik* hier, il aurait fallu lire qu'il s'agit d'une production de Vivavision et non d'Imavision, et que la jeune comédienne estrienne est Tania Lapointe-Dupont (au lieu de Dumont) et qu'elle habite Waterville, pas Coaticook. Toutes nos excuses pour ces trois confusions pour le prix d'une.

Un appel aux artistes

DRUMMONDVILLE — Dans le cadre de son Bal du printemps, Mackinaw organisera un encan silencieux et fait appel aux artistes professionnels

et de la relève pour présenter une oeuvre dont les profits de la vente seront partagés à parts égales entre l'auteur et Mackinaw.

Il faut d'abord s'enregistrer au 819 477-3066 et présenter l'oeuvre avec son dossier au plus tard le 29 janvier. L'ensemble folklorique Mackinaw fera la promotion et la diffusion des oeuvres sur internet. Le Bal du printemps aura lieu le 2 mai.

Les membres du comité de sélection sont : Pierre Tessier, artiste sculpteur, Lise Bourgault-Brousseau, présidente de la Guilde des Artistes de Drummondville, Denise Boisvert, artiste peintre, Jocelyn Proulx, agent culturel de la MRC de Drummond, et Marie-Josée Bernard, artiste de la relève.



MUSIQUE CHEZ NOUS

Département de musique • Université Bishop's

présente

Le vendredi 23 janvier, 20 h

À la Salle Bandeen de
de l'Université Bishop's

Cheryl Stroud
et Daniella Bernstein,
pianistes

Entrée : 15 \$, adultes; 10 \$, aînés;
gratuit pour les étudiants.

• Guichet (819) 822-9692



CHAPEAU LES FILLES!

Élargir l'éventail des professions



MARIANNE
DANDURAND

marianne.dandurand@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les épaisses barrières qui se dressent devant les femmes pour pratiquer des métiers traditionnellement occupés par des hommes ont subi une cure minceur. Pourtant, elles sont encore très rares dans certains secteurs.

À titre d'exemple, elles ne sont que 2 % de la main-d'œuvre dans le secteur de la construction. À l'inverse, 96 % des secrétaires médicales sont des femmes.

C'est une question complexe, mais qui aurait notamment rapport à la culture, tente d'expliquer Micheline Dumont, professeure émérite de l'Université de Sherbrooke et auteure de livres sur l'histoire des femmes au Québec.

«Les femmes ont le choix de se diriger vers les métiers traditionnellement occupés par les hommes, mais elles ne le font pas, pose Mme Dumont. Ce peut être par exemple à cause d'un manque d'encouragement familial, ou de conseillers en orientation qui ont conservé une vision traditionnelle.»

Diversification

C'est donc dans le but de faire connaître la diversification des choix de carrière des femmes et pour soutenir celles qui sont inscrites dans des formations où les hommes sont largement majoritaires que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis sur pied le concours Chapeau les filles! qui en est à sa 13^e édition cette année. Micheline Dumont en



IMACOM, CHRISTIAN LANDRY

Micheline Dumont, professeure émérite de l'Université de Sherbrooke et auteure de livres sur l'histoire des femmes au Québec.

est la porte-parole pour l'Estrie.

«Ce qu'il faut, c'est encourager les femmes à élargir leur éventail, estime Mme Dumont. On trouve 70 % des femmes dans une dizaine d'emplois, alors que les hommes se retrouvent dans un éventail de professions beaucoup plus large.»

D'autant plus qu'encore

aujourd'hui, les femmes gagnent un salaire moyen moins élevé que les hommes. «Oui, il y a maintenant plus de femmes que d'hommes qui sont médecins. Mais l'essentiel des femmes exercent un métier qui lui rapporte moins que les hommes. Il y a plus de 100 000 femmes qui sont secrétaires»,

illustre la porte-parole.

Les femmes qui exercent des métiers traditionnellement occupés par des hommes sont en partie attirées par les salaires qui y sont plus intéressants. «Elles font l'expérience des métiers traditionnellement féminins, et ne sont pas satisfaites des conditions. Elles changent alors d'orientation.»

Pour d'autres, il s'agit d'un choix de carrière dès le début. «On voit souvent des filles uniques dans cette situation, ou encore des filles qui viennent de familles de filles. Elles ont été davantage encouragées par leur père.»

Comment participer!

Le concours Chapeau les filles! s'adresse aux femmes inscrites à un programme d'études de la formation professionnelle et technique menant à l'exercice d'une profession ou d'un métier traditionnellement masculin. Le volet Excellence science s'adresse aux étudiantes de niveau universitaire.

Ces femmes ont jusqu'au 6 février pour poser leur candidature. En tout, seize lauréates seront choisies en Estrie, et recevront une bourse de 500 \$ lors de la remise des prix qui se tiendra le 2 avril. Certaines d'entre elles pourront voir leur candidature portée au concours national.

Les informations pour l'inscription peuvent être trouvées sur le site internet www.meq.gouv.qc.ca/chapeau/.

Il existe autant de religions que d'individus (Gandhi)



CHARLOTTE
COMTOIS

charlotte.comtois@latribune.qc.ca
Collaboration spéciale

Mots d'ado

Depuis quelque temps se débat un sujet au Québec qui, je dois l'avouer, m'irrite un peu. En effet, lorsque je lis un article traitant de manifestations contre les cours d'éthique et culture religieuse, je ne peux m'empêcher d'être contrariée.

Je ne comprends pas pourquoi l'on souhaite la fin de ce cours. Il ne vise pas à reconverter les élèves à une autre religion, mais plutôt à étoffer leur culture, à développer une ouverture sur le monde.

Je ne prétends pas que ce cours amène une connaissance approfondie et complète de toutes les religions, mais étudier l'histoire du judaïsme, les caractéristiques du bouddhisme ou de l'islam permet une compréhension nouvelle de la situation mondiale.

Avoir des élèves dans la classe qui m'expliquent leurs croyances, leurs idéaux me plaît énormément. Cela me donne l'occasion de découvrir un peu de ces réalités qui ne sont pas les miennes.

En fait, si j'avais eu ce cours plus tôt, j'aurais sûrement compris qu'une compagne de classe faisait le ramadan plutôt que de l'anorexie! Ne pas la voir manger les midis pendant des jours m'avais fortement inquiété!

Apprendre sur le Coran engendre nécessairement une nouvelle vision de l'actualité. Ainsi, nous comprenons que l'islam n'est pas favorable aux attentats, que le fait de lancer des bombes en Afghanistan n'est pas encouragé par la religion musulmane.

Je sais que le Québec a une population majoritairement catholique, et que ce cours, puisqu'il n'est pas totalement axé sur cette religion, peut en choquer quelques-uns. Pourtant, pratiquer n'implique pas de se fermer!

Je ne considère pas le cours d'éthique comme un outil de propagande religieuse, ne le perçois pas comme un lavage de cerveau. Ce n'est pas avec une heure de classe par semaine que je me retrouverai adepte de Bouddha! Je crois plutôt que ce programme me donne un apport de connaissances supplémentaires, voilà tout!

Il faut relativiser les choses. Je suis en classe pour apprendre, pas pour me trouver un Dieu à vénérer ou des préceptes de vie à appliquer! Grâce au cours d'éthique et culture religieuse, j'ai accès aux pensées de gens partout dans le monde, et cela me ravit.

Une femme parmi les hommes

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD

marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Yudy Marcela Garcia s'est démarquée l'année dernière dans le cadre du concours Chapeau, les filles! La jeune femme, qui est originaire de Colombie, étudiait en technologie de maintenance industrielle, un métier où les hommes sont évidemment beaucoup plus nombreux que les femmes.

Mais pourquoi cette néo-Québécoise a-t-elle choisi la maintenance industrielle? Dans sa classe de première année, on comptait huit garçons... pour une seule femme, elle-même.

Rêve de jeunesse

En fait, il faut dire que les machines et les outils ont bercé sa jeunesse. À 26 ans, Yudy Marcela avoue qu'elle s'amuse tout autant dans ses cours de maintenance que, petite fille, dans l'atelier de ses parents.

Travailler dans un milieu traditionnellement masculin ne fait aucunement perdre la féminité



ARCHIVES LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

Yudy Marcela Garcia étudie en technologie de maintenance industrielle.

de celles qui enfilent la «chienne de travail» pendant leurs quarts de travail, insiste Yudy Marcela Garcia pour tenter de convaincre d'autres jeunes femmes d'opter pour des métiers non traditionnellement féminins.

Féminité préservée

«On ne perd pas notre féminité en travaillant avec des hommes. Le matin, on arrive en jupe. Une fois la journée terminée, on enlève la salopette de travail et hop! On redevient une femme», rigole-t-elle.

L'an dernier, mis à part Yudy Marcela Garcia, cinq autres lauréates de la grande région couverte par *La Tribune* s'étaient démarquées à la finale provinciale.

Ce sont Anna-Belle Filion, de Coaticook (atmosphérique et océaniques sciences), Stéfanie Taylor, du Canton de Hatley (architecture technologique), Tracy Doyle (ébénisterie) et Sylvie Ferland, de Victoriaville (techniques d'usinage), et Élise Letarte-Lavoie, de Sherbrooke (génie chimique).

 S&P/TSX 8757,89 252,89	 TSX CROISSANCE 851,55 -5,13	 \$ CAN 79,63 ¢ US 0,74	 DOW JONES 8228,10 279,01	 S&P 500 840,24 35,02	 NASDAQ 1507,07 66,21	 OR US 849,60 -5,00	 PÉTROLE 43,55 2,71
--	--	---	---	---	---	---	---

Budget fédéral: des déficits «pour une courte période»

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le ministre des Finances, Jim Flaherty, affirme que le gouvernement fédéral doit enregistrer des déficits pour une courte période de temps afin de relancer l'économie canadienne.

Le grand argentier du pays promet de préciser, dans le budget qu'il déposera à la Chambre des communes le 27 janvier, un plan détaillé qui permettra à Ottawa de rétablir l'équilibre budgétaire une fois la tempête économique passée.

Le budget que déposera M. Flaherty devrait contenir un train de mesures évaluées à 30 milliards de dollars pour donner un coup de pouce à l'économie.

Le budget pourrait aussi contenir un déficit frisant les 40 milliards de dollars uniquement pour l'exercice financier 2009-2010, selon des informations qui ont circulé au cours des derniers jours.

M. Flaherty, qui a tenu des consultations prébudgétaires partout au pays au cours des dernières semaines, a donné ces assurances hier quant au retour de l'équilibre budgétaire

à l'occasion d'une réunion du caucus conservateur à Ottawa en prévision de la rentrée parlementaire.

«Ce que nous allons démontrer, dans notre plan économique, ce qui doit être un vrai budget, est comment nous allons nous extirper du déficit au fur et à mesure que l'économie sort de la récession», a affirmé Jim Flaherty.

«Nous allons prendre des mesures à court et à long terme dans le budget pour s'assurer que nous établissons des bases solides durant la récession afin de permettre au Canada de sortir de cette récession plus fort qu'avant», a-t-il ajouté du même souffle.

Le ministre Flaherty a aussi affirmé que le gouvernement compte adopter des politiques pour stimuler l'économie et pour soutenir les travailleurs et les entreprises en difficulté, comme le réclament les Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

«Nous allons faire ce que les Canadiens nous demandent de faire, c'est-à-dire, répondre aux besoins des Canadiens en ces temps de récession mondiale. Cette récession a commencé à

l'extérieur du pays. Heureusement, nous sommes dans une bonne position pour combattre cette récession.

«Nous sommes dans une bien meilleure position que la plupart des pays, dont les États-Unis», a dit le ministre.

Selon des informations obtenues par *La Presse*, l'idée que le gouvernement Harper replonge le pays dans un déficit, le premier en 12 ans, enrage certains députés conservateurs qui y voient une sérieuse entorse aux principes du Parti conservateur.

«Un budget qui compte un gros déficit comme cela, ça rend nerveux les vrais conservateurs qui sont responsables sur le plan fiscal», a confié sous le couvert de l'anonymat un député conservateur qui résume l'état d'esprit de plusieurs députés.

Un déficit de 40 milliards de dollars en 2009-2010 aurait pour effet d'effacer d'un seul coup les efforts pour rembourser la dette accumulée des quatre dernières années. Cette dette s'élève présentement à 457 milliards de dollars et elle pourrait donc bondir de nouveau à tout près de 500 milliards de dollars au cours des 12 prochains mois. (*La Presse*)

Desjardins se défend d'avoir resserré «indûment» l'examen des prêts

SYLVAIN LAROCQUE

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Même si ses coûts de financement ont augmenté dans la foulée de la crise mondiale du crédit, Desjardins ne resserre pas «indûment» l'examen des demandes de prêts présentées par les particuliers, a assuré hier la présidente du mouvement coopératif, Monique Leroux.

À l'issue d'un discours prononcé devant l'Association des MBA du Québec, Mme Leroux a d'abord soutenu que Desjardins se devait de «faire en sorte que les taux (offerts) à nos membres soient en lien avec nos coûts».

«Nous allons suivre, en ce sens-là, les marchés», a-t-elle précisé.

La dirigeante a fait remarquer que les coûts de financement des institutions financières demeureraient élevés, malgré les injections de liquidités et les rachats de prêts effectués par les gouvernements et les banques centrales au cours des derniers mois.

«De façon générale, les mesures qui ont été prises ont amené de la liquidité à court terme sur les marchés, mais nous ne sommes pas encore rendus à une situation où il y a de larges possibilités de financement à long terme sur les marchés, a-t-elle expliqué. Il y a encore des problématiques.»

Près des membres

Puis, face aux questions insistantes des journalistes, Monique Leroux a fini par dire que Desjardins ne cherchait pas à «resserrer indûment le crédit», du moins pour les particuliers.

«Nous sommes toujours très près de nos membres, nous les supportons», a-t-elle affirmé.

Pourtant, à l'instar des banques, Desjardins n'a pas suivi intégralement les réductions

du taux directeur que la Banque du Canada a décrétées l'automne dernier. Mardi, toutefois, les institutions financières, y compris Desjardins, se sont complètement alignées sur la banque centrale, réduisant leurs taux préférentiels d'un demi-point de pourcentage.

Pour ce qui est du crédit aux entreprises, la présidente n'a pas nié que la situation ait pu changer.

«Le crédit est un outil extrêmement puissant de développement, mais il doit toujours être appuyé sur des bases solides, a-t-elle relevé. Quand on a une entreprise, il faut s'assurer que lorsqu'on demande du crédit, on ait un bon plan d'affaires et que les bases du crédit (soient) raisonnables. (Lorsqu'on observe) un crédit excessif comme ce qu'on a connu au cours des dernières années, inévitablement le balancier revient et ça crée des problèmes absolument terribles.»

Monique Leroux a tenu à saluer la décision des gouvernements d'accroître le capital d'organismes comme Investissement Québec, la Société générale de financement et Exportation et Développement Canada.

«Ces mesures fortes des gouvernements, qui sont complémentaires à l'offre des institutions financières, vont faire en sorte que nos entreprises devraient pouvoir passer à travers cette période d'incertitude», a estimé Mme Leroux.

Des idées pour la relance

Par ailleurs, au sujet de la relance économique, la présidente a révélé que dans le cadre de ses discussions avec les représentants des gouvernements, elle a plaidé en faveur de mesures «temporaires et structurantes à long terme», qui garantiront «le retour le plus hâtif possible à l'équilibre budgétaire».

Quand l'occasion est UNIQUE DATONI c'est pour vous

Faites du restaurant DATONI votre partenaire dans la réussite de votre mariage

Notre salle à manger, notre chef, son équipe et surtout notre professionnalisme sont à votre disposition pour vous organiser une réception à la hauteur de vos ambitions

Forfaits à partir de 25\$/personne sans aucun autre frais supplémentaire

40 ans
DATONI
RESTAURANT
1969 2009

819 346-8441 ou en ligne www.datoni.com

Camelot de la semaine La Tribune

Cette semaine,
La Tribune remercie spécialement
JONATHAN GLAUDE
de Sherbrooke

pour l'excellent service qu'il offre à ses clients.

Félicitations!

Il se mérite un
chèque-cadeau
d'une valeur de

20\$
chez Mikes.



La CSN réfute les arguments de St-Hubert

JEAN-PIERRE BOISVERT

DRUMMONDVILLE — La CSN n'en a pas fini avec la pâtisserie St-Hubert de Drummondville.

Réfutant le motif de la non-rentabilité, qui serait à l'origine de la décision récente de St-Hubert de transformer son restaurant en St-Hubert Express, mettant à pied une soixantaine d'employé-es, la centrale syndicale est à faire analyser par son service du contentieux tous les recours possibles.

«Ce n'est pas vrai que ce n'est pas rentable», ont affirmé hier, en conférence de presse, trois représentants de la CSN, Michel Angers, président régional, Jean Lortie, président de la Fédération du commerce de la CSN, et Lise Fontaine, présidente du syndicat local affilié à la CSN.

«Le directeur du restaurant drummondvillois l'a dit à plu-



LA TRIBUNE, JEAN-PIERRE BOISVERT

Jean Lortie, président de la Fédération du commerce de la CSN, Lise Fontaine, présidente du syndicat local, et Michel Angers, président régional, entendent se battre devant l'attitude du St-Hubert du Drummondville.

sieurs reprises qu'il voulait se débarrasser des vieilles qui coûtent cher. St-Hubert veut rajeunir son personnel, notamment derrière le comptoir du pub

St-Hub. La décision que les dirigeants ont prise est sauvagement capitaliste et, en tant que citoyen corporatif, ils envoient un mauvais message au moment où mé-

me le gouvernement du Québec incite les employeurs à garder leurs employé-es d'expérience», a dénoncé Jean Lortie, qui est également co-président du Conseil québécois des ressources humaines en tourisme.

«De plus, les 14 000 restaurants du Québec vivent une période de pénurie de personnel», a-t-il fait remarquer.

«On ne peut pas en 2009 accepter qu'un employeur traite de façon aussi grossière ses employés qui ont mis des années à bâtir la réputation d'un restaurant justement fier de parler de la qualité de son service à la clientèle. Ça crée des drames humains dont il est souvent difficile de se relever», a souligné pour sa part M. Angers.

Selon Mme Fontaine, qui travaille depuis 20 ans chez St-Hubert, la clientèle ne comprend pas ce qui arrive. «Des clients

nous ont clairement dit que le jour où la salle à manger deviendra un comptoir ils ne reviendront plus», a-t-elle dit.

Décision irréversible ?

Par ailleurs, les représentants de la CSN disent percevoir des signaux contradictoires. «Les transformations physiques ne seront pas permanentes, on y installera des panneaux temporaires. Ce qui nous fait croire qu'éventuellement, constatant par exemple une baisse de l'achalandage, St-Hubert pourrait revenir à sa salle à manger. Pour cette raison, nous tenterons de prolonger le droit de rappel d'un an à deux ou trois ans», a déclaré M. Angers. Les employés de St-Hubert se réuniront en assemblée générale mardi soir prochain et seront informés des décisions à prendre pour la suite des choses. S'il le faut, ils iront jusqu'au grand patron, Jean-Pierre Léger.

Bourse en bref

Sociétés Estrie	21-01-09	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	3.86	0.11	2.93%	123 761
Domtar Cp	2.11	0.23	12.23%	115 096
Shermag Inc.	0.06	0.00	0.00%	4 000

Indices Québec	21-01-09	Var.	Var. (%)	en 2008
Indice Québec 30	837.38	17.16	2.09%	-3.78%
Indice Québec 120	849.89	13.84	1.66%	-1.50%

IQ-120 : Les plus fortes hausses	21-01-09	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	40.50	1.47	3.77%	1 472 729
Banque Nationale du Canada	33.06	1.46	4.62%	1 334 709
Banque Royale du Canada	32.12	1.28	4.15%	10 161 325
Banque de Montréal	31.47	1.12	3.69%	4 744 596
Les Industries Dorel	23.85	1.10	4.84%	91 125
Molson Coors Brewing Company	54.00	1.02	1.93%	680
Banque Laurentienne du Canada	30.30	0.55	1.85%	151 834
Groupe CGI Inc.	9.43	0.53	5.96%	2 448 842
IPL Inc.	2.70	0.44	19.47%	4 050
Alimentation Couche-Tard Inc.	14.87	0.37	2.55%	461 308
Groupe Canam Inc.	7.43	0.35	4.94%	25 088
Saputo Inc.	20.09	0.33	1.67%	341 263
Corporation Financière Power	23.70	0.32	1.37%	863 213
BCE Inc.	25.15	0.29	1.17%	4 973 976
Industrielle Alliance, Assurances et services financiers Inc.	21.00	0.25	1.20%	317 860

IQ-120 : Les plus fortes baisses	21-01-09	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Groupe BMTC Inc.	18.08	-0.92	-4.84%	120
Groupe Sportscene Inc.	12.25	-0.75	-5.77%	750
Quebecor Inc.	17.50	-0.61	-3.37%	63 057
Transat A.T. Inc.	9.45	-0.49	-4.93%	0
Metro Inc.	38.01	-0.43	-1.12%	562 326
Corporation Pharmaceutique Nymox	3.58	-0.41	-10.19%	15 589
Groupe TVA Inc.	5.75	-0.35	-5.74%	23 600
Stella-Jones Inc.	16.79	-0.21	-1.24%	250
Velan Inc.	11.70	-0.19	-1.60%	2 100
EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.	3.90	-0.14	-3.47%	8 216
CAE Inc.	7.61	-0.12	-1.55%	885 928
Atrium Innovations Inc.	13.86	-0.11	-0.79%	27 484
Uni-Sélect Inc.	24.90	-0.10	-0.40%	4 421
Labopharm Inc.	1.90	-0.09	-4.52%	83 770
Gestion ACE Aviation Inc.	8.38	-0.09	-1.06%	447 956

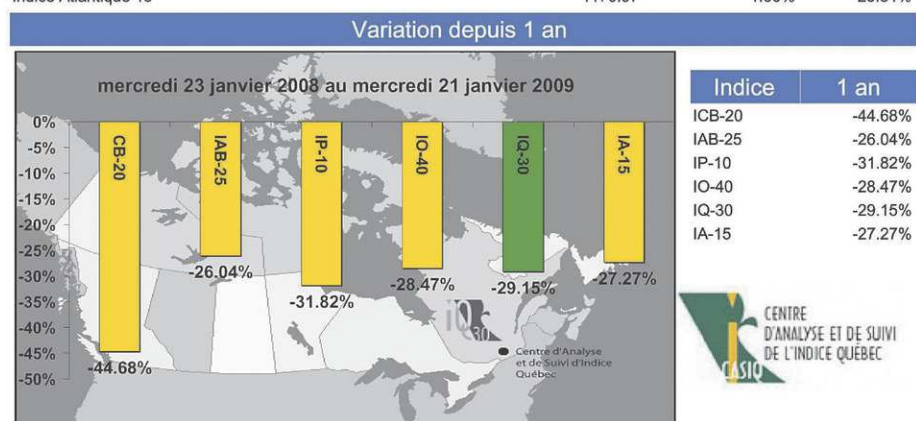
Centre d'Analyse et de Suivi d'Indice Québec



Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

IQ-120 : Les plus actifs	21-01-09	Var. (%)	Volume
Banque Royale du Canada	32.12	4.15%	10 161 325
Bombardier Inc.	4.65	4.03%	7 135 369
BCE Inc.	25.15	1.17%	4 973 976
Banque de Montréal	31.47	3.69%	4 744 596
Ressources KWG inc.	0.03	0.00%	2 696 500
Groupe CGI Inc.	9.43	5.96%	2 448 842
Osisko Exploration Ltee	4.05	6.58%	1 533 215
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	40.50	3.77%	1 472 729
Banque Nationale du Canada	33.06	4.62%	1 334 709
Semafo Inc.	1.59	1.27%	975 910
Power Corporation du Canada	21.70	0.74%	938 584
CAE Inc.	7.61	-1.55%	885 928
Corporation Financière Power	23.70	1.37%	863 213
Ressources Freewest Canada Inc.	0.26	10.64%	828 900
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	13.56	-0.37%	808 481

D'un Océan à l'autre ...	21-01-09	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	578.86	1.29%	-46.16%
Indice Alberta 25	796.25	3.25%	-38.39%
Indice Prairie 10	1086.56	2.32%	-44.93%
Indice Ontario 40	853.25	3.25%	-28.18%
Indice Québec 30	837.38	2.09%	-27.72%
Indice Atlantique 15	1170.97	1.60%	-25.31%



www.indicequebec.org

60 000 EMPLOIS ET 5 MILLIARDS DE DOLLARS ANNUELLEMENT POUR L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE.

LA PUB CRÉE PLUS QUE DE LA PUB

semaine de la publicité.ca

26-30 JANVIER

Annonces classées

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

La Tribune et **La Nouvelle** 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8

Pour placer
une annonce classée
819 564-2222

Sans frais **1 800 567-6955**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30



DUO PLUS
(pour un temps limité)

Une portée sans égal avec
250 000 copies de votre annonce!
Une semaine complète dans
La Tribune et **La Nouvelle**
à **50 % DE RABAIS**

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.



IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
Rubriques 2 à 82



LOISIRS
Rubriques 140 à 144



MARCHANDISES
Rubriques 160 à 246



VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS
Rubriques 100 à 132



EMPLOIS
Rubriques 150 à 152



SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS
Rubriques 260 à 320



SOINS DE SANTÉ
Rubriques 348 à 356

CVENDU
C'EST GRATUIT!

Le site des petites annonces de **La Tribune**

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

COTTAGE AVEC VERRIÈRE, poêle bois, aucun tapis, piscine, grande remise, sous-sol fini, 3 c.c., poss. de 4, atelier, 1½ s. bains, 149 000\$. Tél.: **819 569-8152**.

ÉVALUÉ À 189 000\$ PAR L'AGENT, cottage rénové + gar., près Hôtel Dieu, 9 pces + s.-s., ch. neuf, gr. terr. 165 000\$ **819 566-2375**

PRES CHUS FLEURIMONT, bungalow 4 c.c., 1 s. bain, 1 salle de lavage, piscine ext., sec-teur jeune, 144 500\$. 819 566-1664 ap. 16h.

SEMI-DÉTACHÉ 7 pces, 4 c.c., chauffage à l'huile forcé. Lave-vaisselle et aspirateur compris. Rue Champlain. Prix : 130 000 \$. Michel: 819 565-9216; Denise : 819 346-6386.

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

85 000\$. St-Claude, chalet 3 saisons avec vue sur le lac Boissonneault. 3 chambres.

219 900\$. Fleurimont, vaste et magnifique bungalow tout brique, 4 chambres, 2 s. bains. **189 500\$**. Weedon, 164 pi de littoral, maison 2002, 2 chambres, garage 2007, terrain de 48 00 pi car.

329 900\$. Fleurimont, immense cottage 4 chambres, bois franc partout, terrain intime de 43 000 pi car.

139 900\$. Fleurimont, beau cottage, 3 chambres au même étage, aucun tapis, piscine. Idéal pour jeune famille.

164 500\$. Magog, superbe condo 2007, 2 chambres, finition supérieure, foyer au gaz, planchers de bois franc et ardoise.

279 500\$. Rock Forest, bungalow 2006, 3 chambres, qualité supérieure, finition haut de gamme, 2 salles de bains.

125 000\$. Sherbrooke nord, maison en rangée, 3 chambres au même étage, aucun tapis. Terrain clôturé. Faites vite!

79 900\$. Sherbrooke, petite maison 2 chambres, toit 2007, solarium. Payez moins cher qu'un loyer.

249 900\$. Fleurimont, immense bungalow const. 2005, finition haut de gamme, 4 chambres, terrain boisé.

279 900\$. Rock Forest, grand cottage, 3 chambres à l'étage, foyer, grand terrain intime.

136 500\$. Fleurimont, bungalow 3 chambres, cuisine et salle de bains entièrement rénové. Secteur familial.

Danny Thériault, agent imm. affilié, Summum Immobilier **819 820-7000** poste 103, www.dannytheriault.com

26 COMMERCES À VENDRE

RESTAURANT bien établi, 15 min. de Sherb. 250 000\$ chiffre d'affaires. Grand terrain, permis d'alcool, terrasse. Seulement 126 000\$ négociable. **Andrew Nyiri, courtier 819 823-6729, 819 432-3077.**

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

1195 JARDINS-FLEURIS, grand 3½ à partir de 450\$ et 4½ à partir de 500\$. Libres immédiatement. 819 578-5445, 819 620-6785.

1 MOIS GRATUIT

2½ = 430\$, 3½ = 460\$

CÉGEP

819 580-0813, 819 564-1866

1 MOIS GRATUIT

4½ - 530\$

CÉGEP

819 580-0813, 819 564-1866

1 MOIS GRATUIT

4½ = 550\$

QUATRE-SAISONS

819 580-0813, 819 564-1866

1 MOIS GRATUIT

4½ = 550\$

QUATRE-SAISONS

819 580-0813, 819 564-1866

2½ CHAUFFÉ EAU CHAUDE endroit tranquille, plancher bois franc, buanderie, près services et CEGEP. Tél: **819 822-6461** ou **819 679-4802**.

2 SUPERBES GRANDS LOFTS

king est, 675\$ et 800\$ tout inclus. Edith: 819 821-0366.

3½ PCES LUXUEUX dans maison privée, entrée lav.-séch., stat. privé. 400\$/mois. Libre imméd. **819 563-8997, 829 6997.**

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

4½ = 500\$. Frais peint, près du CHUS. Stationnement, concierge sur place. Signez votre bail en janvier et obtenez **1 mois gratuit**. 819 580-0813, 819 564-1866.

4½ CH. EAU CH. FOURNIE

520\$, libre immédiatement.

875 Pl. Désormeaux. **819 562-4193.**

4½, DANS UNE COOPÉRATIVE

rue St-Michel, pl. bois franc, ch., eau ch., 367\$/mois. Libre fév. **819 432-6763 Martine**

5½ - 1 MOIS GRATUIT - PRIX RÉDUIT

Plancher béton. Impeccable! Très tranquille, style condo. Libre imméd. Tél.: **819 674-9369.**

5½, 932 AUBRY dans quadruplex, garage, a/c, très belle vue sur la ville, 900\$ / mois. Tél.: 819 563-5603 / 819 571-2433.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

5½ GRAND (HAUT DUPLEX), idéal couple retraité, pl. bois franc, remise privée 9x9, stat. 2 autos déneigé, enquête de crédit. Réf. demandées. Non-fumeurs. Libre fév. ou à discuter. 535\$/mois rien d'inclus. 819 569-4349, 819 846-4667.

5½ LOGEMENTS NEUFS

Style condo avec garage int. 875\$/mois, près Hôtel-Dieu et piste cyclable. **819 822-9266**

635 DE LA BRUÈRE, 3½

Chauffé, eau ch., buanderie. Poss. poêle, frigo. 445\$/mois. 819 564-5032, 819 564-5238

APPARTEMENTS CHÂTELAINE

3½, 4½ pces, chauffés, eau chaude.

819 569-8236, 819 432-4347

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

GRAND APPARTEMENT 4½, rénové, disponible immédiatement. 819 571-5650.

LIBRE IMMÉDIATEMENT, 5½ chauffé, eau chaude. 585\$. 1er plancher, pour personnes semi-retraitées. 819 820-4650.

O. PROB

687, rue Goupil, 1½, meublé, moderne, tout inclus. Tél.: 819 563-6204.

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

LENNOXVILLE, logements neufs, 4½, 5½, 7½ style condo, entrée privé. Bureau de location: 108 Croissant Oxford, app. 105. 819 569-4977, 819 821-0770.

Ben



Blondinette



Hagar l'horrible



44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

PROMOTION SPÉCIALE pour janvier: 1 mois gratuit sur bail d'un an. 3½, 4½, 5½, près des autobus, à Lennoxville. Style Européen. 819 823-5336, 819 791-2444

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE

1½, 2½, 3½ à partir de 385\$ tout inclus Edith, 819 821-0366; Valérie: 819 821-0622.

1998 DUBREUIL Très grands 4½ disp. imméd. Plancher flottant, 1er étage, frais peints, qualité supérieure. Près services. Pas d'animaux. 819 823-5453 www.lesimmeublesrioux.com

1½ et 4½ LIBRES IMMÉD., chauffés, eau chaude, béton, insonorisé, toit terrasse, piscine intérieure, baies vitrées, stationnement intérieur disp. 819 569-6900, 819 563-7715.

* 1 GRAND 3½ LUXUEUX * Endroit propre et tranquille, qualité supérieure, 100% rénové avec goût, insonorisé, 1er étage., frais peint, très grand. balcon, terrasse avec boisé. Proprio:: 819 823-1698

1 MOIS GRATUIT 1½ = 380\$, 3½ = 420\$ CENTRE-VILLE 819 580-0813, 819 564-1866

1 MOIS GRATUIT 3½ = 475\$, 4½ = 575\$ UNIVERSITÉ 819 580-0813, 819 564-1866

2½, 3½, 5½, endroit tranquille, près services, pl. flottant, chauffés, eau chaude, libres. 819 563-2847.

3½ LIBRE 1er MARS, centre-ville, près tous services, pl. flottant: 350\$/ rien d'inclus. Alycia-Michaelle au 819 562-5095.

3½, libre imméd., tout meublé, chauffé, eau chaude, électricité fournie. 819 569-4252.

3½ MODERNE, porte patio, stat. Près autoroute 410 et université. 505\$/mois. Libre immédiatement. 1483 Choquette. 819 574-5600.

3½ RUE DENAULT DANS TRIPLEX, rénové, libre 1er mars. 819 569-0569.

4½ GRAND, chauffé, éclairé, eau chaude, 625\$ par mois. Libre imm. 1350 Denault. 819 570-2765 après 17 h

4½ IMMEUBLE CONSTRUIT en 2003, très grand, libre imm. 655\$/mois, pl. flottant et céramique. 819 562-1545 / 819 349-1545

4½ libre imméd. Bus 7 et 11, intercom, caméra, protec-incendie. Tranquille, chauffé, eau chaude, béton. 819 569-4252.

APP. GALT SECTEUR UNIVERSITAIRE 5½, eau chaude. 2705 Galt Ouest 819 575-1078, 819 566-1745

* APP. RODRIGUE, 4½ - 5½ * Chauffés, eau chaude, meublés ou non. Près parc, épicerie, église. Tranquille. 819 574-5604 / 819 348-2137

NOUVEAU! 3½, 4½, 5½ neufs, style condo. 945 Thibault, près mont Bellevue. Sur rendez-vous: 819 569-4977.

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

GRAND 4½ A SOUS LOUER, au 2e étage. 5373 Gaspé, app. 7, unité de coin, patio. 630\$/mois. Libre imméd. 819 829-3752, 819 823-2134.

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1195 - 1205 COUSINEAU (vieux nord) 1 mois gratuit. Libre imméd., 5½ = 625\$, chauffé, eau chaude, concierge sur place, stationnement Gestion Imm. de l'Estrie 819 580-0813, 819 564-1866.

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 7½ W.E. 819 574-7785, JOUR 819 566-6778 LOGEMENTS LAURÉAT RICHARD

1 MOIS GRATUIT 3½ = 490\$, 5½ = 625\$ VIEUX NORD 819 580-0813, 819 564-1866

3½ - 2575 LAURENTIE Chauffé, eau chaude, face au parc. 450\$/mois. 819 563-9137 / 819 346-2909

3½, 416 RUE MC CREA, face au Carrefour de l'Estrie, tout rénové, libre immédiatement, 500\$ / mois. 819 563-5603 / 819 571-2433.

3½, 4½ près CARREFOUR au Faubourg du Nord 819 820-9993

3½, chauffé, eau ch. inclus, piscine, près Promenades King, très belle vue, libre 1er fév. 2009. 2 mois en sous location. 819 878-3405.

4½ - 5½ PCES Immeuble propre et tranquille, 615 McGregor. Libres. Info: 819 437-8088

4½ - APP. STYLE CONDO 2630 Prospect. 105-135 Candiac. 1 mois gratuit. Tél. : 819 437-8088

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

A QUI LA CHANCE! 6½ 2 s.b. Faut voir! Pas d'animaux. Loyer de prestige: 900\$. Tél. : 819 565-9971.

À QUI LA CHANCE? Très beau 6½, rue Duférin. 850\$ chauffé, eau chaude, planchers bois franc, frais peint, 3 chambres à coucher, stat. Endroit tranquille. 819 820-2286 www.distributionsmatinales.com

GRAND 4½, imm. 6 logs., pl. b. fr., asp. central, près tous services, chauff. non incl., pas d'animaux, libre imm. Tél: 819 571-0886, 819 569-0296.

GRAND 6½ - VIEUX-NORD, app. avec beau-coup de charme. Bois franc, boiserie, 3 c.c., entrée lav.-séch. 775\$/mois chauffé, eau chaude inclus. Libre imméd. 819 542-5319.

PRÈS PARC JACQUES CARTIER, 1½, 3½. 819 820-8323, 819 864-6030.

52 APPARTEMENTS MAGOG

À MAGOG Grands 4½ bien éclairés, rue Merry Nord, à partir de 595\$ non chauffés. Libre immédiatement. 819 570-7653 ou 819 347-5669.

À MAGOG Luxueux condos neufs, air clim., chauffage central, foyer au gaz, 5½ rez-de-chaussée, 1900 pi ca, avec garage: 1000\$. 4½ 2e étage, 1100 pi ca: 750\$. Libres imm. 819 347-5673.

56 APPARTEMENTS AUTRES

4½ ST-DENIS avec Ogee, balayeuse centrale, pl. béton, échangeur d'air et beaucoup rangement int. et ext. Tranquille et près de l'école. Construction 1 an. Eric: 450 525-0495, 450 770-7286.

EAST ANGUS 3½ - 350\$, 4½ - 400\$, 5½ - 450\$. Entièrement rénovés, entrée lav.-séch. Face à la polyvalente. Libres. 819 563-1895.

58 MAISONS À LOUER

A 5 MIN. DU CHUS, direction Ascot, 8 pces dans duplex, très grand, 3 s.b., tout inclus, 36 x 75, poss. meublé. Libre imm. Tél: 819 348-9943, 819 572-9761.

À MAGOG, 5 pces rénovés, 2 c.c., b. f., poêle comb. lente. Accés lac Memphrémagog. Disp. imm.. 700\$/mois, non chauffée. 819 843-7445.

BORD DE L'EAU, 4½ dans duplex neuf, sect. R. F., grand terrain, cabanon, déneigement, libre mars, 600\$/mois 819 562-9375 / 829-2011

60 APPARTEMENTS MAISONS À PARTAGER

REFUSER UN LOGEMENT À QUELQU'UN À CAUSE DE SON ÂGE, RACE, SEXE, HANDICAP, RELIGION, COULEUR, ÉTAT CIVIL, CONDITION SOCIALE OU ORIENTATION SEXUELLE, EST UNE ATTEINTE AUX DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE. 270302

64 CONDOMINIUMS À LOUER

GRAND CONDO - 4½ const. 2006, foyer, stat. Secteur nord. Occupation immédiate. 780 \$/mois. 819 569-3359.

66 CHAMBRES À LOUER

250\$ TOUT INCLUS, PRÈS U DE S internet, tél. stat, ch., éclairée, meublée câble. 819 565-2491. gu.poulin@hotmail.com

CENTRE tout inclus + câble et laveuse-sécheuse, très tranquille. Info.: 819 345-0435.

72 RÉSIDENCES RETRAITÉS

LA CANNE D'OR DE WOTTON Nous sommes à votre service depuis plus de 20 ans! * Ambiance familiale et chaleureuse * Personnes autones et perte d'autonomie * Chambres, studios et suites * Salles de bains privées et ascenseur * Repas maison, service aux tables * Salon de coiffure et activités * Chapelle et messe hebdomadaire * Portes codées et système alerte ON S'OCCUPE DE VOTRE BAIL ET ON VOUS DÉMÉNAGE !!! 819 564-1866

74 CHALETS À LOUER

CHALET 4½ PCES, 585\$/mois rien d'inclus, au bord du lac de Stoke. Libre immédiatement. 819 878-3923, 819 580-2744.

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

LOCAL 30 X 40 porte 12 x 12, avec mezzanine et bureau. Libre immédiatement. Tél. : 819 563-9732.

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

SUR KING EST, LOCAL 7000 PI. CA., libre imm., t. équipé pour restaurant. Espaces de bureaux de 500 à 4000 pi., libres imm. Jean-Guy Veilleux: 819 571-0758.

82 ENTREPÔTS, GARAGES À LOUER

ENTREPÔT 3500 PI CA Pl. chauffant, 8 portes garage 16x14 Au 4630, boul. Industriel, Sherbrooke Tél. : 819 569-4485

MINI-ENTREPÔTS 5533 boul. Bourque, Sherbrooke 5 x 10, 10 x 10, 10 x 20 819 864-6030

101 CAMIONS, 4X4 FOURGONNETTES

FORD ESCAPE 2005, 4 x 4, gris, intérieur en cuir gris, démarreur à distance, 68 000 km. 8 pneus hiver-été. 14 850 \$. 819 570-6564.

GRAND CARAVAN 1995, 138,000 km., 1500\$. Tél. 819 348-2673, 819 570-8728.

102 PIÈCES D'AUTOS ET CAMIONS

CABINE FIBROBEC PROSPECTOR, noire, pour Chevrolet Colorado 2005, 4 p. boîte 5 pi. Prix demandé:1 200\$. Denis 819 620-7021

104 AUTOS À VENDRE

ACHETONS TOUS GENRES D'AUTOS ET CAMIONS Vendons pièces usagées. 819 569-0733

AUBAINE LOCATION D'AUTOS À BAS PRIX. Journée / semaine / mois. Autos récentes. Location d'autos Beaudoin 819 845-4530.

AUDITT CABRIOLET 2004 1.8 Turbo, automatique, 46,120 mi., 18,800\$. 819 822-8815.

Besoin d'une auto? Aucun cas refusé* Réponse rapide. www.creditaccorde.com 819 829-5073 * Certaines conditions s'appliquent. 271165

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

1995 TOYOTA COROLLA, 4 p., autom., 180,000 km., impeccable, 1900\$; 1995 FORD MUSTANG, 3.8 manuel, 2900\$; 1998 MOTO SUZUKI GSXR 600, 1200\$. Echange accepté. Tél: 819 349-6095.

\$\$ ACHÈTERAIS AUTOS, CAMIONS, VTT motoneiges. Bonne ou mauvaise condition. Payons comptant. Remorquage gratuit. Tél. : 819 349-6095

AUBAINE! FAUT VOIR! HYUNDAI ACCENT 2000, méc.-carr. A1, pneus hiver neufs 2450\$. 819 572-1727.

HYUNDAI SONATA 2003, 115 000 km, tout équipé, freins + pneus neufs, femme proprio. 4 300\$. Faut vendre ! Tél.: .819 820-4667.

SENTRA 1998, autom., 4 portes, 8 pneus, jantes et mags, 160,000 km., en très bonne cond., 1950\$. 819 877-2059, 819 570-7253.

128 TOUT-TERRAINS

POUR VTT, 1 siège de passager 125\$. 2 chaînes neuves pour roues arrières 100\$. 2 poignées chauffantes 25\$. 819 574-4873

151 PERSONNEL DEMANDÉ

AVANT 31 JANV. recherche 19 personnes désirant perdre de 9 à 29 lb d'ici 30 jours. www.regimesplus.net 1 418 686-9960

CAMELOT DEMANDÉ jeune ou adulte pour LA TRIBUNE dans ROCK FOREST

pour les rues Hercule, Héroux, Hélène Boullé et Hugues Le Grand. (CO) 819-564-5466

CHERCHE TECHNICIEN avec expérience pour réparation d'electroménagers, région rive-sud, 20 heures semaine, uniforme et camion inclus. Claude Couture 514 248-7928

COIFFEUSE DEMANDÉE pour hommes et femmes, avec expérience. A Magog. Temps plein. Tél. : 819 843-0717.

ÉBÉNISTE EXPÉRIENCE FUSILS disponible pour location d'immeuble. Doit demeurer à Sherbrooke. Tél.: 819 571-5667.

151 PERSONNEL DEMANDÉ

FIX-AUTO MAGOG est à la recherche d'un ESTIMATEUR pour sa carrosserie. Le candidat doit être en mesure d'entrer les données sur informatique. Faire parvenir votre c.v. par télécopieur au 819 868-1125.

LIVREUR MOTORISÉ DEMANDÉ pour le journal LA PRESSE à ROCK FOREST

Pour la livraison le samedi et dimanche seulement.

Pour le secteur des rues Léger, Chauveau, Bertrand-Fabi. Travail tôt le matin. Doit posséder un petit véhicule. (CO) 819 564-5466

RECHERCHE PERSONNE parfaitement bilingue et énergique, responsable des comptes clients, temps plein. Connaissance des logiciels MS Office, Photoshop et Dynacom. Appelez pour rendez-vous au: 819 562-1254 poste 0, du lundi au vendredi.

151 PERSONNEL DEMANDÉ

Atelier Bélanger inc. TECHNICIEN(NE) COMPTABLE Poste temps plein, 35 heures semaine 5 ans expérience, comptabilité complète (facturation, fermeture de mois, analyse des états financiers) sur logiciel « Avantage ». Envoyez votre CV au: 150, rue Pomerleau, Magog QC J1X 5T5 Courriel : info@atelierbelanger.com Télécopieur : 819 868-9191 272604

Atelier Bélanger inc. MACHINISTE-TOURNEUR sur tour conventionnel et CNC. Poste 40 heures semaine, de jour 3 à 5 ans d'expérience. Salaire concurrentiel et avantages sociaux. Envoyez votre CV au: 150, rue Pomerleau, Magog QC J1X 5T5 Courriel : info@atelierbelanger.com Télécopieur : 819 868-9191 272607

Êtes-vous observateur ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences. 1 Talon gauche de l'homme. 2 Chapeau moins large. 3 Cravate plus courte. 4 La ficelle d'emballage du paquet est incomplète. 5 La porte est incomplète sous la ficelle. 6 Position du bec de la cafetière. 7 Un pot incomplet dans la vitrine de gauche. 8 Dallage complète sur le haut du trottoir. 14468 LAPLACE © Laplace

Votre horoscope



VERSEAU

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER
Conjoints sur le premier décan du Verseau, le Soleil et Jupiter vous valorisent, vous accordant une place centrale sur la scène sociale. C'est le moment idéal pour vous faire découvrir sous votre vrai jour par ceux qui vous méconnaissent. Il est également possible de faire de nouvelles rencontres qui charmeront votre intimité ou qui vous aideront sur le plan du travail.



POISSONS

du 20 FÉVRIER au 20 MARS
Passant au carré de l'opposition qui s'établit entre Saturne en Vierge et la conjonction Vénus-Uranus en Poissons, cette Lune en Sagittaire pourrait présenter quelques contraintes, notamment si le désir du changement se heurte au biais de statu quo. Cependant, il serait dommage de rejeter catégoriquement une alternative sans avoir pris le temps d'en considérer toutes les implications.



BÉLIER

du 21 MARS au 20 AVRIL
Faisant la lumière sur un malentendu, la visite de la Lune dans un autre Signe de Feu vous procurera un certain soulagement. Vos démarches peuvent maintenant avoir des répercussions quasi-instantanées. Les rapports humains sont à l'honneur. Voici donc un bon jeudi pour faire une sortie dans le monde ou pour approfondir vos liens avec une nouvelle connaissance.



TAUREAU

du 21 AVRIL au 20 MAI
Il est primordial de prendre le temps de se ressourcer. La configuration planétaire vous incite à freiner votre rythme accéléré et à vous accorder davantage de repos. En prenant du recul, vous aurez une meilleure perspective de votre situation. N'hésitez pas à vous divertir; c'est le meilleur moyen de régénérer votre inspiration. Et puis, ne croyez-vous pas l'avoir bien mérité?



GÉMEUX

du 21 MAI au 21 JUIN
La présence de la Lune dans votre Signe opposé accentue la dualité entre le sentiment et la raison. Le souvenir de vos expériences passées peut s'avérer être le meilleur moyen de prendre une décision dans le présent. Par contre vos inquiétudes ne généreront aucune énergie vous permettant d'aller de l'avant. Éliminez les facteurs inconnus de l'équation et basez-vous sur les données sûres.



CANCER

du 22 JUIN au 22 JUILLET
Avec l'appui des trois astres qui se trouvent en Capricorne, juste en face de votre Signe, la voie de la discipline personnelle vous place sur la route du succès. Qu'il s'agisse d'entraînement sportif ou d'apprentissage de type intellectuel, vous gagnerez à vous consacrer exclusivement à la poursuite de votre objectif principal. Vos progrès iront de paire avec la définition de vos priorités.



LION

du 23 JUILLET au 23 AOÛT
Tant que la Lune parcourt un autre Signe de Feu, le Sagittaire, il est probable qu'une personne se décide à faire quelques concessions et accepte de jouer selon vos règles. Si vous souhaitez que la bonne entente dure, n'anticipez pas sur sa bonne volonté et accordez-lui un minimum de souplesse. Par ailleurs, il serait mal vu de refuser les cadeaux que d'autres se font un plaisir de vous offrir.



VIERGE

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE
Passant au carré de l'opposition de Saturne en Vierge au duo Vénus + Uranus en Poissons, cette Lune en Sagittaire peut vous contraindre à vous plier aux exigences des autres. Il ne faudrait quand même pas faire abstraction de vos revendications de base. Avant de consentir à un compromis, il serait sage d'en évaluer les conséquences à long terme. Le souvenir d'une situation passée peut vous éclairer.



BALANCE

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE
Tout ce que vous dites au sujet des absents, en bien ou en mal, risque de parvenir à leurs oreilles tôt ou tard. Et, vu que Mercure est en marche rétrograde au carré de votre Signe, il est fortement recommandé de bien réfléchir avant de parler, ou de choisir judicieusement à qui faire certaines réflexions. C'est en jouant franc jeu que vous minimiserez le risque de vous mettre des gens à dos.



SCORPION

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE
Vous devriez vous débarrasser immédiatement de tout doute superflu qui vous hante l'esprit. Un proche peut vous confirmer qu'il n'y a pas de quoi vous inquiéter. Profitez de ce jeudi pour chasser vos soucis et vous divertir en compagnie des personnes que vous préférez. Ceci dit, une sortie en société peut marquer un nouveau commencement.



SAGITTAIRE

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE
Vos échanges avec les autres s'annoncent empreints d'humour et de cordialité, ce cycle Lunaire en Sagittaire devrait chatouiller votre sensibilité. Cependant, compte tenu de son carré avec l'opposition de Saturne à la conjonction Vénus-Uranus, ne vous laissez pas ému trop facilement par quelqu'un qui possède de bons talents de comédien; votre intuition saura de qui il s'agit.



CAPRICORNE

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER
Parcourant le Capricorne, Mars, Mercure et Pluton revigorent votre détermination, stimulant votre enthousiasme à l'endroit de projets qui requièrent des efforts et une concentration soutenue. Par ailleurs, cette influence énergisante bénéfique peut vous aider à vous affirmer et à vous faire respecter par des individus qui ont la fâcheuse tendance à empiéter sur vos plates-bandes.

Le sudoku

2	9			7		5		3
1					3			6
				2				4
9		4			6			
	6		8	9			3	
8							6	9
			3		5			
	7	1			9	3		2
3						6		5

Niveau de difficulté : MOYEN

1090

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

4	3	5	6	8	9	7	1	2
7	1	9	4	2	5	6	8	3
8	2	6	1	7	3	9	4	5
3	8	7	5	4	2	1	9	6
2	9	4	8	1	6	5	3	7
5	6	1	9	3	7	8	2	4
9	7	3	2	6	8	4	5	1
1	5	2	7	9	4	3	6	8
6	4	8	3	5	1	2	7	9

Par Fabien Savary

1089

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Le mot perdu

ALCOOL - Un mot de 9 lettres

L	I	E	K	T	E	U	Q	O	R	T	O	K	A	I
A	E	A	A	I	E	N	I	V	A	K	D	O	V	R
M	M	S	H	E	R	R	Y	C	A	S	S	E	S	I
P	E	T	T	C	S	E	S	R	P	E	L	U	J	X
E	C	I	A	A	E	U	N	F	E	U	R	C	E	I
E	H	T	F	V	M	O	K	A	A	S	T	E	N	L
E	E	D	I	A	R	I	U	I	S	R	U	M	I	E
L	R	A	A	A	A	O	N	Z	P	I	O	F	F	B
B	N	O	I	S	L	U	M	E	O	U	T	M	N	R
A	E	C	E	N	R	E	V	A	T	A	S	S	E	I
V	C	O	O	O	D	M	E	V	N	O	O	I	V	E
U	T	C	L	O	S	M	R	A	U	E	Y	R	E	T
B	A	L	C	O	O	L	R	L	O	D	E	O	N	E
M	R	A	I	S	I	N	E	E	S	O	R	P	T	I
I	M	A	O	B	O	H	E	R	H	U	M	Y	E	R

ALCOOL
AROME
ASTI
AVALER
AVINE
BIERE
CASSE
CHAI
CLOS
COCO
CRU
DRY
EBRIETE
ELIXIR
EMECHER

MEDOC
MOKA
MOUT
MUSCAT
NECTAR
NIAULE
OUZO
POT
RAIDE
RAISIN
REHOBOAM
RHUM
ROMANEE
ROSE
SHERRY

EMULSION
ESTAMINET
EVENTE
EVIAN
FARO
FINE
IMBUVABLE
INFUSER
JULEP
KIR
LAIT
LAMPEE
LARME
LIE
MACON

SIROP
SOULE
SOYER
STOUT
TAFIA
TASSE
TAVERNE
TISANE
TOKAI
TROQUET
VERRE
VODKA

Solution du dernier problème : AUBERGISTE

22 janvier 2009

No 2015

Les mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

22 janvier 2009

No 2043

HORIZONTALEMENT

- Étouffant.
- Bouchée avec de la maçonnerie - Signe du zodiaque.
- Joindre - Mauvaise note !
- 52 - En outre - Partie d'un mur.
- Qualifie un alphabet - Renard bleu.
- Maculé - Fait passer de vie à trépas.
- Pronom personnel - Étendues d'eau - Jardin de délices.
- Phase d'un projet - Camelote - Rad.
- Rouspète - Agneau cuit en entier à la broche.
- Faire la tête - Sa capitale est New Delhi.
- Bières - Toubib.
- Tailler finement - Bien marqués.

VERTICALEMENT

- Mélanger des éléments disparates - Symbole chimique.
- Endurer - Table de travail des menuisiers.
- Personnes qu'on tourmente - Fournit une résine amère.

- Marque le doute - Elle vit en plein air.
- L'abominable homme des neiges - Général américain.
- Son eau est salée - Marque la similitude.
- Saouls - Mesurer du bois.
- D'avoir - N'a pas d'éclat - Occitan.
- Pif - Colchique d'automne.
- Support à trois pieds - 28,35 g.
- Partie d'une viande - Cultivé.
- Poisson d'ornement - Hurons.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	A	T	I	C	I	N	A	T	I	O	N
2	U	S	I	T	E		I	M	I	T	E	E
3	L	I	C	E	N	C	E		B	A	I	N
4	N	E	T		T	I	R	A	I	L	L	E
5	E		A	C	R	A		G	A	I	T	
6	R	O	C	H	E		L	E	S	E	N	T
7	A	S		I	R	I	E	N		N	O	E
8	B	E	K	E		L	A	C	E		T	
9	L		O	N	D	E	D	E	C	H	O	C
10	E	T	A		E	T	E		O	U	I	R
11	E	L	A	N		R	E	P	E	R	E	
12	P	L	A	N	T	E		N	E	R	E	E

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

151 PERSONNEL DEMANDÉ

**LIVREUR
MOTORISÉ
DEMANDÉ**
pour le journal
LA PRESSE
à
MAGOG
pour le secteur des rues Merry
Sud et Hatley. Travail tôt le ma-
tin. Doit posséder un petit véhi-
cule. **Livraison du lundi au
dimanche (SC)**
819 843-9904 laiss. mess.

162 ANIMAUX

5 CHIOTS LABRADOR, 3 noirs, 2 beiges, 9
sem., vacc., verm. , carnet de santé. 250\$
NÉG. Ap. 15h: 819 846-3775, 819 846-4682.

CHENIL MUSEAUX ET SABOTS
vous offre des chiots de qualité et garantis :
Caniche, Pug, Boston, Bichon, Cocker, Chi-
huahua, Teckel, Shih-tzu. Super spéciaux:
Jack 225\$; Westi (Maggie) 350\$; croisé 150\$.
Chiens d'élevage, plusieurs femelles gestan-
tes 200\$ ch. **819 849-9740, 819 578-7208.**

CHIOTS CANECORSO (Mastif)
vacc., verm., queues coupées, 450\$.
Tél.: 819 832-3135.

164 MEUBLES ET
ÉLECTROMÉNAGERS

AMEUBLEMENT COMPLET À VENDRE
du four micro-ondes au mobilier de salon ou
de chambre antique. Caroline: 819 674-1312

LAVEUSE KENMORE (3½ ans) et
SÉCHEUSE Inglis, bon état, 300\$ (nég.) Tél:
819 878-3800.

POÈLE, FRIGO, LAV.-SÉCH.
À partir de 150\$ du morceau. * Pièces et
matelas. **Meubles Conseil: 819 346-7169.**

POELE, FRIGO, LAV.-SÉCH., LAV.-VAISS.,
100\$/morceau, 450\$ le lot. Blancs, bon état,
propres. 819 846-1734.

168 ORDINATEURS

*** CONNEC-T ***
Service à domicile. Équipe certifiée
Microsoft Professionnelle. Pour réparation,
entretien, formation, installation, etc.
Tél. : 819 346-5755

180 ARTICLES DE SPORTS

EXERCISEUR ELLIPTIQUE
modèle 610-E, à l'état neuf (2007). 400\$.
Tél.: 819 566-9381.

**RAQUETTES TRADITIONNELLES ET
MOCASSINS À RAQUETTES**
Boutique du Cordonnier, 175 rue Alexandre,
Sherbrooke. 819 346-4141.

194 COLLECTIONNEURS

**ACHAT ET VENTE
de cartes McDonald.**
819 564-3095; 819 348-5011

198 BOIS ET ÉQUIPEMENT
DE CHAUFFAGE

BOIS DE CHAUFFAGE
Sec à vendre, 819 620-8893

210 TRACTEURS

TRACTEUR SYMPLICITY, Alis Chalmer, hy-
drostatique, 12 hp, 3 couteaux 42 po. Besoin
de mise au point 550\$ 819 620-7021

220 MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION, RÉNOVATION

LOCATION DE CONTENEURS
10 et 20 verges. Les plus bas prix en ville.
819 562-0238

226 VENTES DE GARAGE
ARROND. DE FLEURIMONT

CENTRE DE LIQUIDATION FLEURIMONT
Liquidation à bas prix : le prix d'un ami!
2879 - 2881, rue King Est, Sherbrooke.
Ouvrt jeudi, vendredi de 10 h à 20 h
Samedi et dimanche de 10 h à 16 h
Beaucoup de jeux électroniques et accessoi-
res Wii, grand choix de micro-ondes et articles
de cuisine, plusieurs jouets et articles de Noël
à prix réduit. Valises de voyage**10\$** ou 3 pour
25\$. Spécial: poêlons Héritage valeur **110\$** ré-
duit à **20\$**. Distributeur d'eau, **25\$**.

228 VENTES DE GARAGE
ARROND. LENNOXVILLE

CENTRE LIQUIDATION LENNOXVILLE
Liquidation à bas prix : le prix d'un ami!
110 Queen Nord (voisin du McDonald's)
Ouvrt jeudi, vendredi de 9 h à 20 h,
samedi, dimanche de 10 h à 16 h.
Grand choix de vêtements, meubles, jouets,
électronique, cuisine et encore plus!

238 VENTES DE GARAGE
HORS-SHERBROOKE

33 CH. LAMOUREUX, SHEFFORD, au coin
de rte 241, entre Waterloo et Bromont. Vente
intérieure 23 janv. au 1er fév. 450 521-0386.

244 DIVERS À VENDRE

BAIN TOURBILLON 2 PLACES
3 vitesses, 6 pi long x 42 po large
819 820-7179.

CANADIENS À PHILADELPHIE
Voyage pour les fans, vendredi 27 février,
transport en autocar, billet pour le match,
hôtel, à partir de 299\$. **Tél: 819 571-3400.**

262 ASTROLOGIE

GITANE
819 563-3603

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS**

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
AYANT LE DROIT DE
FAIRE UNE DEMANDE POUR
LA TENUE D'UN REGISTRE
SECOND PROJET DE
RÈGLEMENT NO 512
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
NO 532 DE ZONAGE
DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ
DE FLEURIMONT
ADOPTÉ LE 19 JANVIER 2009
ARRONDISSEMENT DE
FLEURIMONT**

À la suite de l'assemblée publique de consultation
tenue le 16 décembre 2008 sur le projet de
règlement no 512, modifiant le règlement no 532
de zonage de l'ancienne Municipalité de
Fleurimont, le conseil municipal a adopté le 19
janvier 2009 un second projet de règlement, lequel
porte le numéro 512.
Ce second projet contient une disposition qui peut
faire l'objet d'une demande de la part des
personnes intéressées des zones visées et des
zones contiguës afin qu'un règlement qui la
contient soit soumis à leur approbation
conformément à la *Loi sur les élections et les
référendums dans les municipalités*.
1- OBJET DU SECOND PROJET
Une demande relative à la disposition de l'article 1,
ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle
Rf-3 à même une partie des zones résidentielles
Rcb-12 et Rda 1, peut provenir des zones Rcb-12,
Rda-1 et Rf-3 et des zones contiguës à celles-ci.
Une telle demande vise à ce que le règlement
contenant cette disposition soit soumis à
l'approbation des personnes habiles à voter de la
zone à laquelle il s'applique et de celles de toute
zone contiguë d'où provient une demande valide à
l'égard de la disposition.
*Description des zones Rcb-12, Rda-1 et Rf-3 et
des zones contiguës à celles-ci*
Lesdites zones sont localisées
approximativement au nord de la rue Véronique
et de son prolongement, à l'est de la 12e
Avenue, au sud de l'autoroute 610 et à l'ouest du
chemin Duplessis.



**2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE
DEMANDE**

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet
et la zone d'où elle provient et le cas échéant,
mentionner la zone à l'égard de laquelle la
demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue
du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec,
J1H 5H9, au plus tard le **30 janvier 2009**;
- être signée par au moins douze (12) personnes
intéressées de la zone d'où elle provient ou par
au moins la majorité d'entre elles si le nombre
de personnes intéressées dans la zone n'excède
pas vingt et un (21).



264 ESCORTES

1 204 206-0035
DOUCE EXTASE
Jolies jeunes filles
8 1 9 8 2 3 - 7 4 3 2

1 204 206-0035
UNIVERS DE VÉNUS
Hôtesse s
819 565-0299

APHRODITE
par des filles chaleureuses
819 580-2797

PARADIZIAQUE
Besoin d'un rayon de soleil
819 348-2884
ENGAGEONS

SHANNY
Blonde aux yeux bleus, 34 ans.
À 10 minutes de Sherbrooke. Place discrète.
Bienvenue camionneurs 819 578-6612

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS**

Des formulaires sont disponibles au bureau de la
greffière.
**3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE
INTÉRESSÉE**
Est une personne intéressée :
A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune
incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi
sur les élections et les référendums dans les
municipalités* et qui remplit les conditions
suivantes **le jour de l'adoption du second projet
soit le 19 janvier 2009** :
- être une personne physique domiciliée dans la
zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au
Québec; ou
B) Tout propriétaire unique non résident d'un
immeuble ou occupant unique non résident d'un
établissement d'entreprise qui n'est frappé
d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524
de la *Loi sur les élections et les référendums dans
les municipalités*, qui a produit ou produira en
même temps que la demande un écrit signé par le
propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription
sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui
remplit la condition suivante **le jour de l'adoption
du second projet soit le 19 janvier 2009** :
- être propriétaire unique d'un immeuble ou
occupant unique d'un établissement d'entreprise
situé dans la zone d'où peut provenir une
demande depuis au moins douze (12) mois;
C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un
immeuble ou cooccupant non résident d'un
établissement d'entreprise qui n'est frappé
d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524
de la *Loi sur les élections et les référendums dans
les municipalités* et qui remplit les conditions
suivantes :
- être, **le jour de l'adoption du second projet
soit le 19 janvier 2009**, copropriétaire indivis
d'un immeuble ou cooccupant d'un
établissement d'entreprise situé dans la zone
d'où peut provenir une demande depuis au
moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée
par la majorité des personnes qui sont
copropriétaires ou cooccupants depuis au moins
douze (12) mois comme celui qui a le droit de
signer la demande en leur nom et d'être inscrit
sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette
procuration doit avoir été produite avant ou en
même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au
bureau de la greffière.
Dans le cas d'une personne physique, il faut
qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et
ne pas être en curatelle.
Dans le cas d'une personne morale, il faut :
- avoir désigné parmi ses membres,
administrateurs ou employés, par résolution, une
personne qui **le jour de l'adoption du second
projet soit le 19 janvier 2009**, et au moment
d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté
canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est
frappée d'aucune incapacité de voter prévue par
la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la
demande une résolution désignant la personne
autorisée à signer la demande et à être inscrite
sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au
bureau de la greffière.
Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre
de représentant d'une personne morale, nul ne
peut être considéré comme personne intéressée
à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la
*Loi sur les élections et les référendums dans les
municipalités*.
4- ABSENCE DE DEMANDE
Si la disposition du second projet ne fait l'objet
d'aucune demande valide, elle pourra être incluse
dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé
par les personnes habiles à voter.
5- CONSULTATION DU PROJET
Le second projet peut être consulté au bureau de
la greffière situé au 191, rue du Palais, à
Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de
Fleurimont situé 1735, chemin Galvin, à
Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.
DONNÉ À SHERBROOKE, ce 22e jour de janvier
2008.

Me Line Chabot
greffière adjointe

272392 www.ville.sherbrooke.qc.ca

266 MASSAGES

À BIEN Y PENSER...
Découvrez femme mature et d'expérience.
Dès 8 h. **Tél.: 819 674-8880**

ACCEPTES 1 HEURE JUSTE POUR TOI
Massages. Vue sur l'eau.
Liane: **819 573-5297**

**** ANTI-STRESS ****
Massage japonais énergétique.
Du lundi au vend. de 9 h à 9 h. **819 575-4042**

CHARMANTE DEMOISELLE 34 ANS
DDD de poitrine t'offre un moment de détente
incomparable de 9 h à 18 h. 819 239-5915.

DÉESSE BLANCHE
te reçoit et se déplace pour
massages sensuels. Tél.: 819 434-3620.

***** MARILOU *****
Massage sensuel en toute discrétion.
819 562-3757

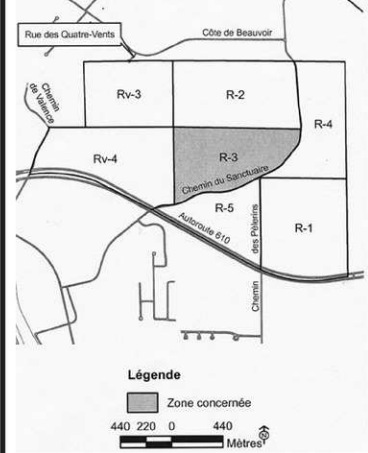
MASSAGE DE DÉTENTE
Marie-Josée du lundi au vendredi
819 569-3529

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS**

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**AVIS PUBLIC
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
AYANT LE DROIT DE
FAIRE UNE DEMANDE POUR
LA TENUE D'UN REGISTRE
SECOND PROJET DE
RÈGLEMENT NO 510
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
NO 532 DE ZONAGE
DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ
DE FLEURIMONT
ADOPTÉ LE 19 JANVIER 2009
ARRONDISSEMENT
DE FLEURIMONT**

À la suite de l'assemblée publique de consultation
tenue le 16 décembre 2008 sur le projet de
règlement no 510, modifiant le règlement no 532
de zonage de l'ancienne Municipalité de
Fleurimont, le conseil municipal a adopté le 19 jan-
vier 2009 un second projet de règlement, lequel
porte le numéro 510.
Ce second projet contient une disposition qui peut
faire l'objet d'une demande de la part des
personnes intéressées de la zone visée et des
zones contiguës afin qu'un règlement qui la
contient soit soumis à leur approbation
conformément à la *Loi sur les élections et les
référendums dans les municipalités*.
1- OBJET DU SECOND PROJET
Une demande relative à la disposition de l'article
1, ayant pour objet de permettre, dans la zone
rurale R-3, les usages " salle de réception " et "
salle à dîner ", à la condition que soient servis des
produits cultivés sur la ferme, peut provenir de la
zone R-3 et des zones contiguës à celle-ci.
Une telle demande vise à ce que le règlement
contenant cette disposition soit soumis à
l'approbation des personnes habiles à voter de la
zone à laquelle il s'applique et de celles de toute
zone contiguë d'où provient une demande valide à
l'égard de la disposition.
*Description de la zone R-3 et des zones contiguës
à celle-ci*
Lesdites zones sont localisées approximativement
au nord de l'autoroute 610, à l'est du chemin de
Valence, au sud de la côte de Beauvoir et à l'ouest
de la 12e Avenue.



2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait
l'objet et la zone d'où elle provient et le cas
échéant, mentionner la zone à l'égard de
laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue
du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec,
J1H 5H9, au plus tard le **30 janvier 2009**;
- être signée par au moins douze (12) personnes
intéressées de la zone d'où elle provient ou par
au moins la majorité d'entre elles si le nombre
de personnes intéressées dans la zone n'excède
pas vingt et un (21).
Des formulaires sont disponibles au bureau de la
greffière.



266 MASSAGES

MASSAGES DE DÉTENTE
et relaxation, par femme mature.
De 9h à 19 h. 819 791-1382

MASSAGES DE RÊVE
Samantha prend soin de toi.
819 823-8304

*** SOPHIE ***
POUR MASSAGE DE DÉTENTE
de 9 heures à 17 heures au 819 434-3293

TANNÉ DE COURIR? VIENS RELAXER!
Bon massage propre et respectueux
De 10 h à 18 h 819 571-9554

MASSAGE ÉROTIQUE
Tanya vous reçoit en toute discrétion
9 h à 23 h. 819 575-8039

308 GARDERIES,
GARDIENNAGE

NOUVELLE GARDERIE DÈS FÉV., enfants 2
à 5 ans, de 7h à 17h, en attente d'accrédia-
tion, ch. Godin St-Élie, 20\$/jour **819 575-2863**

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS**

**3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE
INTÉRESSÉE**
Est une personne intéressée :
A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune
incapacité de voter prévue à l'article 524 de la
*Loi sur les élections et les référendums dans les
municipalités* et qui remplit les conditions
suivantes **le jour de l'adoption du second
projet soit le 19 janvier 2009** :
- être une personne physique domiciliée dans la
zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au
Québec; ou
B) Tout propriétaire unique non résident d'un
immeuble ou occupant unique non résident d'un
établissement d'entreprise qui n'est frappé
d'aucune incapacité de voter prévue à l'article
524 de la *Loi sur les élections et les
référendums dans les municipalités*, qui a
produit ou produira en même temps que la
demande un écrit signé par le propriétaire ou
l'occupant demandant l'inscription sur la liste
référendaire, le cas échéant, et qui remplit la
condition suivante **le jour de l'adoption du
second projet soit le 19 janvier 2009** :
- être propriétaire unique d'un immeuble ou
occupant unique d'un établissement d'entreprise
situé dans la zone d'où peut provenir une
demande depuis au moins douze (12) mois;
C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un
immeuble ou cooccupant non résident d'un
établissement d'entreprise qui n'est frappé
d'aucune incapacité de voter prévue à l'article
524 de la *Loi sur les élections et les
référendums dans les municipalités* et qui
remplit les conditions suivantes :
- être, **le jour de l'adoption du second projet
soit le 19 janvier 2009**, copropriétaire indivis
d'un immeuble ou cooccupant d'un
établissement d'entreprise situé dans la zone
d'où peut provenir une demande depuis au
moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée
par la majorité des personnes qui sont
copropriétaires ou cooccupants depuis au moins
douze (12) mois comme celui qui a le droit de
signer la demande en leur nom et d'être inscrit
sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette
procuration doit avoir été produite avant ou en
même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au
bureau de la greffière.
Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle
soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas
être en curatelle.
Dans le cas d'une personne morale, il faut :
- avoir désigné parmi ses membres,
administrateurs ou employés, par résolution, une
personne qui **le jour de l'adoption du second
projet soit le 19 janvier 2009**, et au moment
d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté
canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est
frappée d'aucune incapacité de voter prévue par
la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la
demande une résolution désignant la personne
autorisée à signer la demande et à être inscrite
sur la liste référendaire, le cas échéant.
Des formulaires de résolution sont disponibles au
bureau de la greffière.
Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre
de représentant d'une personne morale, nul ne
peut être considéré comme personne intéressée à
plus d'un titre conformément à l'article 531 de la
*Loi sur les élections et les référendums dans les
municipalités*.
4- ABSENCE DE DEMANDE
Si la disposition du second projet ne fait l'objet
d'aucune demande valide, elle pourra être incluse
dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé
par les personnes habiles à voter.
5- CONSULTATION DU PROJET
Le second projet peut être consulté au bureau de
la greffière situé au 191, rue du Palais, à
Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de
Fleurimont situé au 1735, chemin Galvin, à
Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.
DONNÉ À SHERBROOKE, ce 22e jour de janvier
2009.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

272388 www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
AYANT LE DROIT DE
FAIRE UNE DEMANDE POUR LA
TENUE D'UN REGISTRE
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT
NO 501
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO
3501 DE ZONAGE
DE L'ANCIENNE VILLE DE
SHERBROOKE
ADOPTÉ LE 19 JANVIER 2009
ARRONDISSEMENT DE
FLEURIMONT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 16 décembre 2008 sur le projet de règlement no 501, modifiant le règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 19 janvier 2009 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 501.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de :

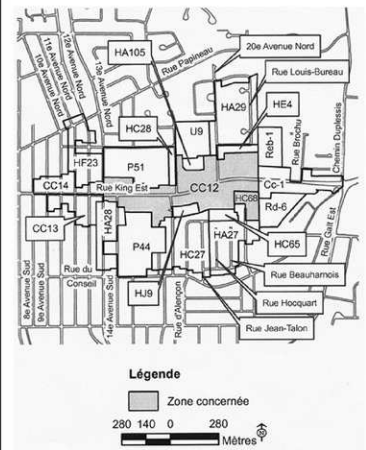
- l'article 1, ayant pour objet agrandir la zone commerciale CC12 autorisant, à certaines conditions d'aménagement, les habitations de classe 8 (2 à 8 logements et maison de chambres de 5 à 20 chambres), de classe 10 (6 à 18 logements et maison de chambres de 15 à 45 chambres) et de classe 11 (18 logements et plus et maison de chambres de 45 chambres et plus) et les commerces de classe 3 (artériels), de classe 5 (de ravitaillement), de classe 6 (de l'automobile et véhicules légers), de classe 7 (semi-industriels), de classe 8 (d'hébergement) et de classe 9 (de bar), à même une partie de la zone résidentielle HC68;
- l'article 3, ayant pour objet d'exiger la conservation et l'aménagement d'une bande tampon boisée dans la zone commerciale CC12 à la limite de la zone résidentielle HC68;
- peut provenir des zones CC12 et HC68 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition de l'article 2, ayant pour objet d'abroger la disposition exigeant, dans la zone résidentielle HC68, la conservation d'une bande tampon laissée dans son état naturel à la limite de la zone commerciale CC12, peut provenir de la zone HC68 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description des zones CC12 et HC68 et des zones contiguës à celles-ci

Lesdites zones sont approximativement délimitées au nord par les rues de la Sainte-Famille, Ovilà-Noël, Demers et Lacombe, à l'est par la rue Galt Est et le chemin Duplessis, au sud par la rue du Conseil et à l'ouest par la 8e Avenue, la 9e Avenue et la 13e Avenue.



2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **30 janvier 2009**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 19 janvier 2009** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 19 janvier 2009** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 19 janvier 2009**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 19 janvier 2009** et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Fleurimont situé 1735, chemin Galvin, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 22e jour de janvier 2009.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

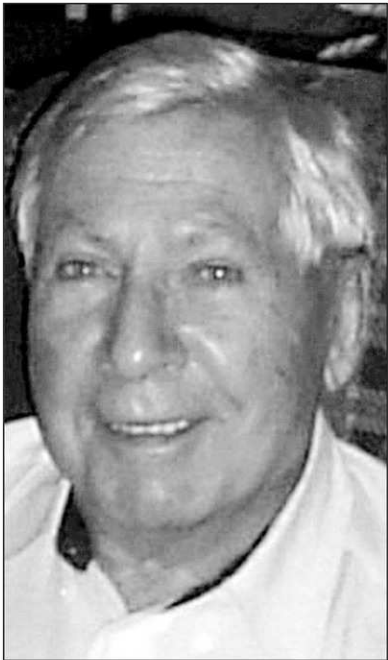
272390

www.ville.sherbrooke.qc.ca

In Mémoriam

AMNOTTE (Cécile (Gagnière))
95 ans, Danville
BERGERON (Alphonsine (Jean) Barsalou)
96 ans et 8 mois, Sherbrooke
BLANCHARD (Dr Roger)
81 ans, Sherbrooke
BOURGEOIS (Pierrette (Bruneau, Boucher))
72 ans, Granby
BRUNEAU (Rosanne)
68 ans, Sherbrooke
CAMIRÉ (Béatrice (Bouchard))
83 ans et 10 mois, Sherbrooke
CARON (Marthe (Lacroix))
85 ans, Sherbrooke
DUPERRON (Richard)
57 ans, Drummondville
DROLET (Soeur Cécile)
96 ans, Sherbrooke
FRÉDÉRIK (Jean-Claude)
76 ans, Québec
LANTEIGNE-RIOUX (Claire)
82 ans, Sherbrooke
LAPALME (Jeannette (Robitaille))
97 ans, Magog

MAILHOT (Fernande (Tremblay))
90 ans, Sherbrooke
MERCIER (Bruno)
52 ans et 9 mois, North Hatley
MERCIER (Thérèse (Latulippe))
75 ans et 11 mois, Windsor
NADEAU (Raymond)
79 ans et 4 mois, Cookshire-Eaton
NOLETTE (Jean-Marc)
56 ans, Sherbrooke
RAICHE (Benoît)
86 ans et 11 mois, Asbestos
ROBERT (Alice (Benoît))
90 ans, Magog
ROY (Oliva)
86 ans, Sherbrooke
SIMONEAU (Annette)
93 ans, Drummondville
TESSIER (Irinée)
89 ans et 3 mois, Sherbrooke
TURCOTTE (Louis Georges)
86 ans, Cookshire
VACHON (Lucille (Latulippe))
, Sherbrooke



Dr Roger BLANCHARD
1927 - 2009

À Magog, le 19 janvier 2009, à l'âge de 81 ans, est décédé Dr Roger Blanchard, fils de feu J. Léonard Blanchard et de feu Alberte Desgroseillers, demeurant à Sherbrooke.

Dr Blanchard, pédiatre, a oeuvré au CHUS comme médecin et professeur de façon dévouée de 1971 à 1992. Auparavant, il a oeuvré au département de pédiatrie de l'Hôpital de St-Jérôme de 1958 à 1971 dont il a été le fondateur.

Dr Blanchard laisse dans le deuil ses enfants: Luc (Denise Dubé), Jacques (France Narcisse), Marc (Manon St-Louis), feu Claire, Johanne (Claude Hébert), Guy. De plus, il laisse dans le deuil son très grand amour Andrée Cossette-Poitevin; ses petits-enfants: Geneviève, Vincent, Stéphanie, Marianne, Catherine, Pierre-André, Marie-Eve, Chloé, Jean-Philippe, Sara et Justin. Il était le frère de: Renée (Jean-Guy Décarie), feu Guy (Monique Jarry), Jean (Andrée Monette), Louis (Huguette Demers), Dr Blanchard laisse dans le deuil plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire, le vendredi 23 janvier de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et samedi, de midi jusqu'au départ du salon à 13 h 40. Le service religieux sera célébré, le SAMEDI 24 janvier 2009 à 14 h, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et de là au Crématorium Steve Elkas. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

En guise de sympathie, la famille apprécierait des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke (Québec) J1G 2E8.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Cécile (Gagnière) AMNOTTE

Au CSSS des Sources d'Asbestos, le 20 janvier 2009, est décédée Mme Cécile Gagnière, à l'âge de 95 ans, époux de feu Émile Amnotte, demeurant à Danville.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire, le mercredi 21 janvier de 19 h à 21 h 30. Jour des funérailles, de 9 h 30 jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles, le JEUDI 22 janvier 2009 à 11 h, en l'église Ste-Anne de Danville. Il y aura crémation et les cendres seront déposées au cimetière de Richmond à une date ultérieure.

Mme Cécile Gagnière Amnotte laisse dans le deuil ses enfants: Maurice (feu Réjeanne Lachapelle), Danville; Liliane (feu Charles Lambert), Danville; Roger (Doris Bélisle), Rawdon; Roland (Monique Bédard), St-Constant; Denise (Jules Parenteau), Danville; ses petits-enfants: Serge, Guy-Charles, Diane, Carole, Gilles, Michel, Sonia, Eric, Stéphane, Caroline, Christine, Nicole, Pierre et Réjean; ses arrière-petits-enfants: Josée, Geneviève et Émilie; son arrière-arrière-petite-fille Pénélope; son beau-frère et ses belles-soeurs: Henri Amnotte, Blanche Amnotte (feu Donat Comeau), Cora Amnotte (feu Conrad Lachapelle); de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel de la Résidence de Danville, pour les bons soins prodigués à Mme Gagnière Amnotte.

Résidence funéraire Fréchette et Desrochers
31, rue du Collège, Danville (Québec)
Tél.: 819 839-2975
Télé.: 819 879-6844

admin@funerairefrechette.com
Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affiliée à la C.T.Q.



et ses associations affiliées

Pour l'amour
de la vie !

Soigner c'est bien, prévenir c'est mieux ! Renseignements et dons :
(514) 259•3422 ou 1•800•361•3504



Raymond NADEAU
1929 - 2009

Au Centre hospitalier de l'Enfant-Jésus de Québec, le 16 janvier 2009, est décédé M. Raymond Nadeau, à l'âge de 79 ans et 4 mois, époux de Thérèse Roy, demeurant à Cookshire-Eaton.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire, le vendredi 23 janvier de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et samedi de 9 h, jusqu'au départ du salon à 11 h 15. Le service religieux sera célébré, le SAMEDI 24 janvier 2009 à 11 h 30, en la Cathédrale St-Michel suivi de l'inhumation au cimetière de Lennoxville.

Il fut un mari et un père exceptionnel. Outre son épouse, M. Nadeau laisse dans le deuil ses enfants: Rebecca, Luce (Antonin Bertrand), Louise (Gilles Laliberté), Carole (Gatien Blouin), Carmen (Pierre Fauteux), Daniel, Serge (Marie-Josée Carrier), Yves, Pascal (Isabelle Ménard). Il

était aussi le grand-père d'Éric, Mélanie, Steve, Isabelle, Josianne, Jimmy, Nathalie, Pier-Luc, Véronique, Stéphanie, Katherine, Marc-Olivier, Jérôme et Élodie; ainsi que ses quatre arrière-petits-enfants. Il était aussi le frère de: feu Rachel (feu Alphonse Chrétien), Roland (Simone Bédard), Michel (Thérèse Boulanger), feu Cécile (feu Maurice Labrecque), Eudore (Georgette Cloutier), Thérèse (Gilles Lecours), Marcel (feu Céline Marcoux), Jean-Guy (Lise Marcoux), André (Yollande Daigle). Il était aussi le beau-frère de: feu Joseph Roy (Reine-Emma Vallière), Marie Roy (feu Champlain Veilleux et feu Marcel Doyon), feu Henri Roy (Hélène Cliche), Guy-Fernand Roy (Marcelle Veilleux), Paul-Émile Roy (Francine Moinard), feu Jean-Yves Roy (Suzanne Verdy), Lise Roy (Gaston Paquette). M. Nadeau laisse également dans le deuil: Francine Bergeron, feu Étienne Paquette, Michel Sanders, Diane Houle et Aline Chabot; plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. Leur chien adoré Beethoven nous a quittés pour accompagner M. Nadeau dans son dernier voyage.

La famille désire remercier tout le personnel de l'unité des grands brûlés de l'Hôpital Enfant-Jésus de Québec, pour les bons soins prodigués à M. Nadeau. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DES HÔPITAUX ENFANT-JÉSUS - SAINT-SACREMENT**, 1401, 18e Rue, Québec (Québec) G1J 1Z4, seraient grandement appréciés.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Alphonsine (Jean) Barsalou BERGERON

À l'UGS Pavillon St-Joseph, le 20 janvier 2009, est décédée Mme Alphonsine Bergeron, à l'âge de 96 ans et 8 mois, épouse en premières noces de feu Armand Jean et en secondes noces de feu Rodolphe Barsalou, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire le vendredi 23 janvier 2009 de 19 h à 21 h. Jour des funérailles: de 9 h à 10 h 30. Funérailles: le SAMEDI 24 janvier 2009 à 11 h en l'église Saint-Charles Garnier, 3710 rue Charles Hamel, Sherbrooke, J1L 1M6. Les cendres de Mme Bergeron seront déposées au cimetière St-Antoine de Lennoxville à une date ultérieure.

Mme Bergeron laisse dans le deuil ses enfants: Rosaire Bergeron (Georgette Longpré), Suzanne Jean (feu Hervé Sénécal), Armande Jean (Lionel Roy), feu Claude Jean (Micheline Maurice), Huguette Barsalou (feu Gilles Labrie), Monique Barsalou (Paul Renaud), Gérard Barsalou (Claudia Zamoïda) et feu

Michel Barsalou (Karen Gennaro); ses petits-enfants; arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants. Elle laisse également dans le deuil son beau-frère Paul-Émile Charland (feu Liliane Bergeron) ainsi que plusieurs neveux, nièces et autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel des Résidences Portland pour leur soutien et les bons soins apportés à leur mère. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION VITAE**, 375 rue Argyll, Sherbrooke, Québec J1J 3H5 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819-565-7646
Téléc.: 819-565-7844
info@coopfuneraire.com



Pierrette (Bruneau, Boucher) BOURGEOIS
1936 - 2009

Le 19 janvier 2009, au Centre Villa Bonheur de Granby, entourée de l'amour des siens, est décédée Mme Pierrette Bruneau, épouse de Rémi Bourgeois et mère de Bruno Boucher. Elle était en premières noces la conjointe de feu Ovide Boucher. Elle laisse dans le deuil son époux Rémi; son fils Bruno; sa soeur Diane; les enfants de Rémi et leur famille: Gérard (Agathe, Marie-Ève, Samuel, Antoine) et sa belle-fille Nicole; Denis (Francine, Jodie) ainsi que de nombreux amis et parents des familles Bruneau, Pellerin, Boucher et Bourgeois.

Âgée de 72 ans, Pierrette Bruneau est née à St-Georges-de-Windsor. Elle était la fille de feu Marie-Anne Pellerin et de feu Wilfrid Bruneau. Électrolyste pendant de nombreuses années, elle a vécu à Sherbrooke où elle était très active au sein de la Société St-Jean-Baptiste, du Groupe Épargne-femmes, des Jeunesses musicales du Canada et de quelques cours de chant. Elle a

poursuivi ses engagements culturels et politiques après avoir rejoint son second époux Rémi à Granby en 1986.

La crémation a eu lieu. La famille recevra les condoléances des parents et amis, le SAMEDI 31 janvier 2009 à compter de midi à la résidence funéraire, suivi de la Liturgie de la Parole qui sera célébrée à 14 h.

Afin de témoigner votre reconnaissance à Pierrette, un don à la **SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES DE LA HAUTE-YAMASKA** ou au **CHSLD VILLA BONHEUR** serait apprécié.

Complexe funéraire Girardot & Ménard
470, rue Dufferin
Granby (Québec)

Tél.: 450 372-4498
Téléc.: 450 372-2738
complexe@girardot-menard.com



Rosanne BRUNEAU
1940 - 2009

À Fleurimont, le 19 janvier 2009, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Rosanne Bruneau, fille de feu Oscar Bruneau et de feu Dorilda Mercier, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire, le jour des funérailles, de 8 h jusqu'au départ du salon à 10 h 30. Le service religieux sera célébré, le SAMEDI 24 janvier 2009 à 11 h, en la Paroisse Nativité-de-Jésus, église ST-BONIFACE et de là au cimetière St-Georges de Windsor.

Mme Bruneau laisse dans le deuil son fils Marc St-Pierre; son ex-conjoint Maurice St-Pierre; sa soeur Estelle Bruneau; son frère Lauriant Bruneau; les membres de la famille St-Pierre; elle laisse de nombreux neveux, nièces, autres paernts et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du CHUS, Hôpital Fleurimont, pour les bons soins prodigués à Mme Bruneau. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke (Québec) J1G 2E8, seraient grandement appréciés.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Béatrice (Bouchard) CAMIRÉ

Au CHUS, Hôtel-Dieu, le 19 janvier 2009, est décédée Mme Béatrice Bouchard Camiré, à l'âge de 83 ans et 10 mois, épouse de feu Maurice Camiré, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres au salon du complexe de 10 h à 11 h, le VENDREDI 23 janvier 2009, suivi d'une cérémonie d'Adieu à la chapelle du complexe. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel de Sherbrooke.

Mme Béatrice Bouchard Camiré laisse dans le deuil sa fille Nicole Camiré (feu Normand Rancourt et conjointe de Michel). Elle laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces; ainsi que de nombreux autres parents et amis.

Sa fille tient à remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu, pour les bons soins prodigués à sa mère Mme Béatrice Bouchard-Camiré. En guise de sympathie, des dons en **OFFRANDES DE MESSES À L'ENDROIT DÉSIRÉ**, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819-565-7646
Téléc.: 819-565-7844
info@coopfuneraire.com



Marthe (Lacroix) CARON

Au CHUS, Hôtel-Dieu, le 20 janvier 2009, est décédée Mme Marthe Lacroix Caron, à l'âge de 85 ans, épouse de feu Roland Caron, demeurant à Sherbrooke. La famille sera présente à l'église en présence des cendres, le jour des funérailles, à compter de 9 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, le SAMEDI 24 janvier 2009 à 10 h 30, en l'église Saint-François-d'Assise. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel.

Mme Marthe Lacroix Caron laisse dans le deuil ses soeurs: Estelle (feu Gaston Guilbeault), Pauline (Aurélien Gilbert); son frère Camille (feu Yolande La-voie). Elle était aussi la soeur de: feu Monique (Denis Lacombe), feu Lionel. Elle laisse ses belles-soeurs: Cécile, Margot (feu Paul Paquin) et Gisèle Caron. Elle était aussi la belle-soeur de: feu Jeanne (feu Eddy Tardif), feu Léo,

feu Henri (feu Alice), feu Gilles (Suzanne Legault). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 3330, rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke (Québec) J1L 1C9, seraient grandement appréciés de la famille. La direction des funérailles a été confiée à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819-565-7646
Téléc.: 819-565-7844
info@coopfuneraire.com



Soeur Cécile DROLET

Le 20 janvier 2009, est décédée à Sherbrooke Soeur Cécile Drolet, à l'âge de 96 ans, native de Québec, en religion soeur St-Jean-Réal.

La famille vous accueillera au SALON DE LA COMMUNAUTÉ DES PETITES SOEURS DE LA SAINTE-FAMILLE, 1820, rue Galt Ouest, Sherbrooke, le jeudi 22 janvier de 14 h à 16 h et de 18 h 15 à 20 h 15. Le jour des funérailles, de midi jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le VENDREDI 23 janvier 2009 à 14 h, en la chapelle du Mont Sainte-Famille. Inhumation au cimetière de la communauté.

Soeur Cécile Drolet laisse dans le deuil sa famille religieuse et de nombreux autres parents et amis.

La direction des funérailles a été confiée à la:

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

Jean-Claude FRÉDÉRICK
1932 - 2009

À Québec, le 18 janvier 2009, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Jean-Claude Frédéric, membre fondateur du Club Appel 99, époux de Mme Lise Trudel.

La famille recevra les condoléances au centre funéraire, le vendredi 23 janvier de 19 h à 22 h et samedi le 24 janvier de 10 h à 11 h. Le service religieux sera célébré, en présence du corps, le SAMEDI 24 janvier 2009 à 11 h 30, en l'église St-Jérôme-de-L'Auvergne (6350, 3e Avenue Est à Québec). Les cendres seront déposées au cimetière Belmont, dans l'intimité, à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Joanne et Jacques (Mireille Caouette); ses petites-filles: Aurélie et Alicia ; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION DES POMPIERS DU QUÉBEC POUR LES GRANDS BRULÉS**, téléphone: 514 523-5325. Des enveloppes seront disponibles au salon.

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire de Charlesbourg (l'Anse)
7335, boul. Henri-Bourassa
Québec (Québec) G1H 3E5

Tél.: 418 688-2411
Téléc.: 418 628-3504
Courriel: anse@coopfuneraire2rives.com
Site web: www.coopfuneraire2rives.com

Claire LANTEIGNE- RIOUX
1926 - 2009

À Sherbrooke, le 19 janvier 2009, est décédée, à l'âge de 82 ans, Claire Lantaigne, épouse de feu Roger Rioux.

La famille recevra les condoléances au complexe funéraire ce SAMEDI 24 janvier 2009 dès 13 h 30. Suivra une cérémonie religieuse à 15 h, en la chapelle du complexe.

Mme Claire Lantaigne Rioux laisse dans le deuil ses enfants: Michel, Diane, Carole, Jean-Roger, Bernard et Dominique et leur conjoint(e); ses petits-enfants; sa soeur Gisèle Lantaigne Lord (Fernand); elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces; ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Au lieu de fleurs, seraient appréciés des dons à la **FONDATION VITAE**, 375, rue Argyll, Sherbrooke (Québec) J1J 3H5.

Complexe funéraire Urgel Bourgie
St-François D'Assise
6700, rue Beaubien Est

Tél.: 514 735-2025
Montréal (Québec)
www.urgelbourgjie.com



Jeannette (Robitaille) LAPALME
1911 - 2009

À Magog, le 17 janvier 2009, est décédée Mme Jeannette Robitaille, à l'âge de 97 ans, épouse de feu Paul-Ernest LaPalme.

La famille recevra les condoléances des parents et amis à une date ultérieure, lors d'une cérémonie spéciale pour le service religieux et l'inhumation de Mme Robitaille et de son époux feu Ernest LaPalme.

Mme Robitaille laisse dans le deuil ses enfants: Jacques (Micheline Guay), André (Monique Talbot), Michel (Francine Labrecque); ses 8 petits-enfants et ses 16 arrière-petits-enfants; ainsi que de nombreux autres

parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du 2e étage de l'Hôpital La Providence, pour tous les soins et services attentionnés prodigués à Mme Robitaille au cours des six dernières années. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DE L'HÔPITAL LA PROVIDENCE**, 50, rue St-Patrice Est, Magog (Québec) J1X 3X3, seraient appréciés. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées à la:

Résidence Funéraire Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)

Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com



Fernande (Tremblay) MAILHOT

Au CHUS, Hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 17 janvier 2009, est décédée Mme Fernande Tremblay, à l'âge de 90 ans, épouse de feu Fernand Mailhot, demeurant à Sherbrooke et autrefois d'Asbestos.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire, le vendredi 23 janvier de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h 30. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Funérailles, le SAMEDI 24 janvier 2009 à 10 h 30, en l'église St-Isaac-Jogues. Inhumation au cimetière d'Asbestos.

Mme Fernande Tremblay Mailhot laisse dans le deuil ses enfants: Renée, Montréal; Andrée (Clermont Matton), Paris; Jean-Claude, Kinshasa, Congo; Pierre (Christine Lebel), Canton d'Hatley; France (Jean-Claude Lauret), St-Bruno. Elle était la mère de feu Paul Mailhot. Elle laisse ses petits-enfants: Patrick (Michelle), Stéphanie (Paul), Clermont Jr (Alicia), Andréanne, Marie-Pierre, Jean-Philippe et Pierre-Olivier; ses arrière-petits-enfants: Cole Thomas, Parker, Davis, Cloé, Lily et Abbey; sa belle-soeur Jackie Charbonneau (feu Georges Tremblay); de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier les compagnes et le personnel de la Résidence Mailhot, pour les attentions prodigués à Mme Tremblay Mailhot. En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ ALZHEIMER ESTRIE**, seraient grandement appréciés par la famille. Cartes disponibles au salon.

Résidence funéraire
Fréchette et Desrochers
560, 1ère avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2233

Téléc.: 819 879-6844
Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affiliée à la C.T.Q.



Bruno MERCIER

Au CHUS, Hôpital Fleurimont, le 16 janvier 2009, est décédé M. Bruno Mercier, à l'âge de 52 ans et 9 mois, époux de Danielle Bergeron, demeurant à North Hatley. À la demande de la famille, il n'y aura pas d'exposition. La famille sera présente à l'église le jour des funérailles, à compter de 10 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, le SAMEDI 24 janvier 2009 à 11 h, en l'église Saint-Élisabeth de North Hatley. Les cendres seront déposées au cimetière du même endroit.

Outre son épouse Danielle Bergeron, M. Bruno Mercier laisse dans le deuil ses enfants: Jessika (Pascal), Christel (Jonathan) et Francis; sa petite-fille Megan; ses parents: Guy Mercier et Winnie Leech; son beau-père Roger Bergeron (feu Laurette Cayer); ses soeurs: Ginette, Louise (Gilles), Sylvie (Réjean), Guylaine (Steve). Il était aussi le frère de: feu Michel et de feu Suzanne et le beau-frère de feu Alain. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel des soins intensifs du 9e du CHUS, Hôpital Fleurimont, pour les bons soins prodigués à M. Mercier. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION CANADIENNE DU REIN (SECTION ESTRIE)**, C.P. 22011, succ. Quatre-Saisons, Sherbrooke (québec) J1H 4B4, seraient grandement appréciés de la famille. La direction funéraire et la crémation ont été confiée à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819-565-7646
Téléc.: 819-565-7844
info@coopfuneraire.com



Thérèse (Latulippe) MERCIER

Au CHUS, Hôpital Fleurimont, le 19 janvier 2009, est décédée Mme Thérèse Latulippe Mercier, à l'âge de 75 ans et 11 mois, épouse de feu Alphonse Mercier, demeurant à Windsor.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la résidence funéraire, le jour des funérailles, de 10 h à 13 h 45. Funérailles, le VENDREDI 23 janvier 2009 à 14 h, en l'église Saint-Philippe de Windsor. Les cendres seront déposées au cimetière du même endroit.

Mme Thérèse Latulippe Mercier laisse dans le deuil ses enfants: Yves, France (Gilles Tanguay) et Chantal; sa petite-fille: Karine; ses frères et soeurs: Germain (Yvette Frappier), Jeannine (Bertrand Ferland), Mariette, Rachel (Guy Ferland), Laurent (Rachel Randall) et Michel (Réal Lafrance). Elle était la soeur de: feu Monique (feu Maurice Leveillé) et de feu

Noëlla (Roger Hains); elle laisse ses belles-soeurs: Laurette Mercier (Gérard Paradis) et Pierrette Desrocher (feu Henri Mercier). Elle laisse également plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel des soins intensifs et celui des soins intermédiaires du CHUS, Hôpital Fleurimont, pour les bons soins qu'ils ont prodigués à Mme Thérèse Latulippe Mercier. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke (Québec) J1G 2E8, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor (Québec)
M. Claude Roy, directeur général

M. Lionel Turgeon, directeur
Tél.: 819 845-3992
Téléc.: 819 845-3007
info@coopfuneraire.com



Jean-Marc NOLETTE
1952 - 2009

À Sherbrooke, le 20 janvier 2009, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Jean-Marc Nolette, fils de feu Yvan Nolette et de Monique Lupien et époux de Rachel Grenier, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire, le vendredi 23 janvier de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et samedi, de midi jusqu'au départ du salon à 13 h 30. Le service religieux sera célébré, le SAMEDI 24 janvier 2009 à 14 h, en l'église Ste-Famille.

Outre son épouse, M. Nolette laisse dans le deuil ses fils: Stéphane (Annie) et Martin (Katherine); les enfants de Rachel: Eric (Chantal), Pascal (Martine) et Karine (Pierre); ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC**, 2630, rue King Ouest, bureau 150, Sehrbrooke (Québec) J1J 2H1, seraient grandement appréciés.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Benoît RAICHE

Au Centre d'hébergement de Wotton, le 19 janvier 2009, est décédé M. Benoît Raiche, à l'âge de 86 ans et 11 mois, époux de Mme Alice Levasseur, demeurant à Asbestos.

La famille recevra les condoléances au centre funéraire, le vendredi 23 janvier de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 11 h jusqu'au départ du salon à 13 h 25. Funérailles, le SAMEDI 24 janvier 2009 à 13 h 30, en l'église St-Isaac Jogues. Inhumation au cimetière de Ste-Séraphine.

Outre son épouse, M. Benoît Raiche laisse dans le deuil sa soeur Thérèse (Claude Poire). Il était le frère de feu Bruno (feu Émilie Côté), feu Alphonse, feu Cécile (feu Maurice Lamontagne), feu Réal (feu Christine Kirouac), feu Laurier (feu Laurette Beauchesne), feu Raymond (feu Simone Leroux), feu Angèle (André Champagne), feu Aimé, feu Maurice. Il était le beau-frère de: feu Bruno Levasseur, feu Marguerite Provencher, feu Raymond Levasseur (Thérèse Vigneault), Gérard Levasseur (Rolande Habel), feu Lucille Levasseur (feu Gérard Labbé). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

Centre funéraire Dupuis
550, 1ère avenue
Asbestos (Québec)

Tél.: 819 879-2424
Téléc.: 819 879-4406
Pierre Dupuis, président
Jean-Guy Dupuis, directeur



Alice (Benoît) ROBERT

À Magog, le 19 janvier 2009, est décédée Mme Alice Benoît, à l'âge de 90 ans, épouse de Gilbert Robert, demeurant à Magog.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire, le JEUDI 22 janvier SEULEMENT de 11 h, jusqu'au départ du salon à 14 h 10, suivi des funérailles à 14 h 30, en l'église St-Pie X.

Outre son époux, Mme Alice Benoît Robert laisse dans le deuil sa fille Lucie Larue; ses beaux-frères et belles-soeurs: Jean, Roch (Jeanne-D'Arc), Huguette. Elle laisse également ses neveux et nièces et de nombreux autres parents et amis.

Résidence Funéraire Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)

Tél.: 819 843-4473
Télé.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com



Oliva (Bébé) ROY 1923 - 2009

À Sherbrooke, le 16 janvier 2009, est décédé M. Oliva Roy (Bébé), à l'âge de 86 ans, époux de Georgette Marquis, demeurant à Sherbrooke.

La famille sera présente à l'église, le jour des funérailles, dès 9 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Le service religieux sera célébré, le SAMEDI 24 janvier 2009 à 10 h 30, en l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière St-Michel.

Outre son épouse, M. Roy laisse dans le deuil son fils Robert; ses filles: Francine (Jean-Guy Lalonde) et Lise (Denis Brault); ses petits-enfants: Julie-Jeanne Roy (Pierre-Yves Thiran), Chantal Roy (Alain Guillemette), Jonathan Roy, Alexandre Brault; ses arrière-petits-enfants: Antony et Élisabeth; ses nièces: Nicole Marquis (Claude Prince) et Denise Marquis (Bertrand Phaneuf); ses beaux-frères et belles-soeurs: Antoine Marquis (feu Ernestine Gadbois), Léontine Robidoux (feu Lionel Robidoux), Laurette Boissé (feu Roger Boissé), Jean-Louis Marquis (feu Grace Chartier), Eddy Marquis (feu Pauline Turmel) ainsi que plusieurs autres neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille tient à remercier le Dre Marquis et tout le personnel du 2e étage du Pavillon St-Vincent, pour les bons soins prodigués à M. Roy. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS, DÉPARTEMENT DE LA RECHERCHE GÉRIATRIE**, seraient grandement appréciés.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Irénée TESSIER

Au CHUS, Hôpital Fleurimont, le 18 janvier 2009, est décédé M. Irénée Tessier, à l'âge de 89 ans et 3 mois, épouse en premières nocces de feu Dora Bigonnesse et en secondes nocces de Annette Fontaine, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres, le SAMEDI 24 janvier 2009 au complexe du salon funéraire à compter de 11 h 30 à 13 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Suivra une cérémonie d'adieu en la chapelle du complexe à 13 h 30. Les cendres seront déposées au Columbarium de la chapelle du complexe funéraire.

M. Irénée Tessier laisse dans le deuil sa fille Lise (Gaétan Ducharme); ses petits-enfants: Line (Sylvain Rosa), Daniel, Manon (Jacques Hébert), Nathalie (Richard Roy) et ses 9 arrière-petits-enfants. Il était aussi le frère de Gabrielle (feu Léo Côté), Lauréat (Jacqueline Thibault); ses beaux-frères et belles-soeurs: Gabrielle (feu Léo Dumas), Claire Patry (feu Alphonse Fontaine), Jean-Réal (Irène Simoneau), Marie, Rosaire (Gisèle Houde), Irène Gagné (feu Guy Fontaine), Donald, Gaétan

(Cécile Courtemanche), Adrienne Daigle (feu Réjean Fontaine), Flore (feu Paul-Émile Montminy), Simone (feu Albert Pigeon), Thérèse (feu Gérard Robitaille), Jovette (feu Claude Thivierge), Gilberte Lord (feu Georges Bigonnesse). Il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. Ainsi que toutes les personnes des familles Tessier, Fontaine et Bigonnesse.

La famille tient à remercier le CHUS Fleurimont, les Résidences Soleil Manoir Sherbrooke. En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ PARKINSON DU QUÉBEC**, 1253 Ave McGill College, bureau 402, Montréal (Québec) H3B 2Y5 seraient grandement appréciés de la famille. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819-565-7646
Télé.: 819-565-7844
info@coopfuneraire.com



Louis Georges TURCOTTE

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 20 janvier 2009 est décédé M. Louis-Georges Turcotte, à l'âge de 86 ans, époux de feu Huguette Cliche et fils de feu Georges Turcotte et feu Marie-Anna Carette, demeurant à Cookshire.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire le vendredi 23 janvier de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles: de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles: le SAMEDI 24 janvier à 11 h en l'église St-Camille de Cookshire. Inhumation au cimetière Sainte-Marie de Beauce à une date ultérieure.

Louis Georges laisse dans le deuil ses enfants: Gisèle, Denis (Carole Larose), Lucie (Réjean Roy), Diane (Rock Mailhot), feu Louise Turcotte, Marie (Yves Marineau) et Josée (Martin Roy). Ses petits-enfants: feu Pier-Luc et Jean-François Boucher; Guillaume, Sylvie et Samuel Turcotte (Édith); Michaël (Ly-sandre) et Véronique Roy; Sophie et Sonia Mailhot et Marc-André et Katrina Roy. Il laisse aussi ses frères et soeurs: feu Jules Turcotte (feu Lucille Grenier), Eugène Turcotte, Lauréanne Turcotte (Philippe Martineau) et feu André Turcotte. Ses beaux-frères et belles-soeurs: Josette Cliche (feu Georges-Aimé Tardif) et Normande Cliche (feu Robert Guay) et ses deux grands amis Luc Boucher et Henri-Paul Veilleux, plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces, parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la **L'ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC**, 800 Boul. de Maisonneuve Est, Montréal, Qc H2L 9Z9

Résidence funéraire Cass
50, rue Craig
Cookshire (Québec)
Tél.: 819 564-1750

www.salonscass.ca
Robert Redden, directeur
Caroline Beauregard, directrice



Lucille (Latulippe) VACHON

À La Maison Aube-Lumière, le 20 janvier 2009, est décédée Mme Lucille Latulippe, épouse chérie de Jean-Claude Vachon, une maman adorée de: Jocelyn (Danielle), France (Alain) et une mamie au coeur d'or de: Jonathan, Magali, Pascal, Noémie et Cédric. Elle laisse aussi ses frères et soeurs: Candide (feu Théo), l'abbé Raymond, Gervaise (Fernand), Marcel (Ginette), Normand (Hélène), Claude (Bonnie), Renald, Marc (Michèle), Luc (Louise); ses beaux-frères, belles-soeurs de la famille Vachon, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire, le vendredi 23 janvier de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Funérailles, le SAMEDI 24 janvier 2009 à 11 h, en l'église St-Patrice.

La famille désire remercier le personnel de La Maison Aube-Lumière qui l'a entourée d'attention chaleureuse et de soins précieux jusqu'à la fin. En guise de sympathie, des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2E2, seraient grandement appréciés.

Résidence Funéraire Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)

Tél.: 819 843-4473
Télé.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com

Arrêté pour une autre agression contre son ex

YANICK POISSON

ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Les policiers de la Sûreté du Québec d'Arthabaska ont procédé, pour la énième fois, à l'arrestation de Steve Martel, un Victoriavillois de 34 ans, pour des gestes qu'il aurait commis sur son ex-conjointe.

Devant le juge de paix, au palais de justice de Victoriaville, la Couronne a déposé contre lui six chefs d'accusation allant de l'agression sexuelle à l'introduction par effraction dans le but de commettre des voies de fait, en passant par les voies de fait et les menaces de mort.

Puisqu'il était soumis à une interdiction de se trouver à proximité du domicile de son ex-conjointe et qu'il ne pouvait, non plus, entrer en communication avec elle, il a également été accusé de deux bris de probation.

Selon l'enquêteur au dossier, Marquis Tourigny, c'est loin d'être la première fois que Steve Martel fait face à la justice. La plupart du temps toutefois, la conjointe de l'individu finit par retirer

sa plainte, faisant tomber certaines accusations.

«On dit souvent que l'amour est plus fort que la police. C'est un peu le cas dans ce dossier. C'est une histoire qui recommence toujours, ils s'aiment, puis ils se séparent. Quoi qu'il en soit, nous devons toujours traiter le dossier et nous investir comme s'il s'agissait d'un nouveau cas», a indiqué l'enquêteur.

M. Tourigny a toutefois bon espoir que cette fois est la bonne et que la plaignante poursuivra le processus jusqu'au bout. «On a une preuve solide et on espère qu'un jour elle en aura sûrement assez de cette histoire», a-t-il dit.

Si l'accusation d'agression sexuelle peut aller jusqu'au viol, il semble que ce ne soit pas le cas ici. Il faut dire qu'il est difficile de faire passer un acte pour un viol lorsqu'il engage deux ex-conjoints. «On parlerait cette fois-ci d'une histoire de consentement. Lui voulait, elle ne voulait pas», a conclu M. Tourigny.

Les tribunaux se pencheront sur la possibilité de remettre l'accusé en liberté aujourd'hui.

Des vols dans les véhicules de 18 résidents

NELSON FECTEAU

nfecteau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — Au moins 18 résidents de St-Pierre-de-Broughton et de St-Jacques-de-Leeds ont eu la mauvaise surprise de constater que leur véhicule avait été la cible de voleurs dans la nuit de lundi à mardi. Ces résidents des rangs 11 et 15 et de la route 271 se sont rendu compte de ces vols et tentatives de vols mardi. Pour l'instant, deux plaintes de vols officielles ont été déposées à la Sûreté du Québec, détachement de la MRC de L'Amiante.

À la Sûreté du Québec on désire sen-

sibiliser la population à l'obligation de toujours verrouiller les portières des véhicules lorsque ces derniers ne sont pas occupés. Tout porte à croire que les suspects auraient vérifié plusieurs véhicules et auraient profité du fait que les portières de ces véhicules étaient déverrouillées pour s'emparer de biens.

La Sûreté du Québec a aussi profiter de l'occasion De plus, nous profitons de l'occasion pour lancer un appel à la population. «Si vous avez vu un véhicule ou des gens rôder dans ces secteurs, communiquez avec nos services. Toute information sera traitée de façon confidentielle.»

Fusion de cinq paroisses rurales

YANICK POISSON

ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — L'évêque de Nicolet, Mgr Raymond Saint-Gelais, a annoncé la fusion des paroisses de Sainte-Élisabeth, Sainte-Séraphine, Saint-Albert, Saint-Aimé-de-Kingsey-Falls et Sainte-Clotilde, toutes situées dans la MRC d'Arthabaska afin de former la nouvelle paroisse de

Sainte-Marguerite-Bourgeoys.

Le siège social et administratif du nouveau regroupement comptant 5200 paroissiens sera situé à Kingsey Falls, la fabrique sera présidée par Claude Audet. Le nom a été choisi en hommage aux soeurs de la congrégation de Notre-Dame, très présentes sur le territoire, et dont Marguerite Bourgeoys fut la fondatrice.

BOXE OLYMPIQUE

Une Victoriavilloise championne canadienne ?



La Victoriavilloise Emilie Deslandes tente de devenir la prochaine championne canadienne de boxe olympique.

YANICK POISSON

ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — La Victoriavilloise Emilie Deslandes est à Trois-Rivières jusqu'à lundi afin de tenter de décrocher le championnat canadien de boxe olympique dans la catégorie des 80 kilogrammes.

Pour ce faire, elle devra livrer au moins trois combats en autant de jours et rivaliser avec la championne en titre, l'Ontarienne Mélinda Watpool. Selon les règlements de la fédération, elle devra battre la championne à deux reprises en autant d'affrontements pour lui ravir la ceinture, une tâche qui ne sera pas de tout repos, mais qui est possible selon la boxeuse de 27 ans.

«Si mon corps ne laisse pas ressortir les petites blessures que j'ai accumulées au fil des combats, je devrais bien m'en sortir. Je suis plus en forme que jamais, mon cardio est au maximum», affirme-t-elle.

Les deux femmes se sont affrontées l'an dernier dans le cadre des sélections canadiennes. La Victoriavilloise n'avait alors pas été en mesure de prendre la mesure de son adversaire. «Elle

cogne très fort et je n'étais pas assez rapide pour esquiver ses coups. J'ai beaucoup travaillé là-dessus, je serai meilleure, il n'y a pas de doute», analyse-t-elle.

Même si elle ne pèse que 167 livres dans une classe qui peut accueillir des boxeuses qui font jusqu'à 176, Deslandes est plus grande que sa principale rivale et a, par le fait même, une meilleure portée. Elle croit que le fait de se battre «dans sa cour» lui donnera un avantage pour atteindre son but.

Depuis qu'elle a commencé la boxe, il y a trois ans, la Victoriavilloise a livré 20 combats au cours desquels elle a amassé dix victoires et subi six revers. Les quatre autres affrontements étaient de la démonstration.

Émilie Deslandes a une riche feuille de route. En 2006, à sa première saison, elle a remporté les gants d'argent, la Coupe du Québec et a terminé deuxième au championnat des gants dorés. Après avoir été finaliste aux gants dorés une deuxième fois en 2007, elle a finalement remporté le titre en 2008, en plus d'une deuxième Coupe du Québec et d'une deuxième place à la sélection nationale.

Chasse et pêche

« Trip » à cinq sur l'île



LUC LAROCHELLE
luc.larochelle@latribune.qc.ca

Le coureur des bois

Nous avons été tellement choyés en Estrie par l'abondance de chevreuils que les chasseurs ne considéraient plus vraiment l'offre d'ailleurs.

Nous sommes encore parmi les privilégiés, c'est indéniable, mais les cibles du plan de gestion du cerf de Virginie afin d'atteindre le « niveau socialement acceptable » ont eu pour effet de faire baisser le taux de succès. Certains commencent à regarder d'autres destinations, pour vivre une autre expérience.

La Sépaq Anticosti adapte son offre à la conjoncture économique plus difficile en offrant un nouveau forfait permettant d'épargner entre 20 et 30 % sur le prix d'un séjour à l'île. Cinq chasseurs pourront se partager le prix régulier du séjour d'un groupe de quatre personnes, le cinquième étant reçu gratuitement.

«Notre proportion de clients américains était habituellement de l'ordre de 50% tandis que celle de chasseurs du Québec était d'environ 25%. Ces chiffres ont été inversés l'automne dernier et nous nous efforçons d'adapter notre offre à cette demande croissante», signale le direc-

teur de Sépaq Anticosti, Dave Boulet.

La récolte de 7000 cerfs sur l'île d'Anticosti au cours de la dernière saison a fait grimper le taux de succès à 1,8 cerf par chasseur avec guide (il est de 1,7 sur dix ans). À l'opposé, la récolte sans guide a quelque peu fléchi par rapport à l'an dernier, à 1,2 cerf par chasseur.

Ce prélèvement ne représente toujours qu'une maigre fraction des 166 000 cerfs vivant sur ce vaste territoire insulaire sans autre prédateur que l'humain.

La dispersion n'est pas nécessairement uniforme, ai-je constaté lors d'un séjour de chasse, l'automne dernier. Il y avait beaucoup plus d'activité au sud de l'île qu'au nord. Il faut dire que la queue de l'ouragan Kyle sévissait.

«Ce n'est pas une question de quantité comme de conditions de chasse. Le couvert du nord est extrêmement dense, les cerfs y sont plus difficiles à localiser qu'au sud, où il y a de grands bûchers dans lesquels ils sortent pour s'alimenter», indique à ce sujet M. Boulet.

Ces conditions plus propices aux chasseurs sont en voie d'être créées au nord. Un premier prélèvement de 10 000 tonnes métriques de feuillus a été autorisé dans le secteur Carleton, à proximité du camp McDonald, rénové et beaucoup plus spacieux. La repousse végétale de feuillus sera inévitablement le garde-manger des chevreuils au cours des prochaines années.

La promotion

La promotion du « trip » à cinq permet d'économiser pratiquement l'équivalent du coût du transport aérien et ramène le prix d'un forfait de quatre jours de chasse incluant chalet, guide et véhicule à moins de 1800 \$ (avant taxes). Le rabais est de 500 \$ sur plan américain

(incluant tous les repas), qui revient à 2200 \$.

Pour 135 \$ de plus, il est possible de prendre l'avion à partir de Montréal ou Québec et d'atteindre l'île en seulement quatre heures. C'est l'équivalent d'un coucher à Mont-Joli. La Sépaq offre de plus l'étalement des paiements.

Assoyez-vous et comptez. Calculez ce que vous coûte une chasse en région si vous avez à louer un terrain, ce que vous déboursez pour acheter pommes et carottes et pour les voyager. Juste par curiosité, à combien s'élève la facture ?

Chose certaine, elle augmente au lieu de diminuer.



La Sépaq a compensé la baisse de chasseurs américains sur l'île d'Anticosti par un accroissement marqué de sa clientèle québécoise. Pour soutenir cet élan, elle offre un forfait s'adressant à cinq chasseurs au prix d'un groupe de quatre.

PHOTO STEVE DESCHÊNES, SÉPAQ ANTICOSTI

Hockey

LIGUE NATIONALE

Association de l'Est											
Section Nord-Est											
	Mj	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Domicile	Etranger	10 dem.
Boston	47	34	8	0	5	168	106	73	17- 3- 0- 2	17- 5- 0- 3	6- 3- 0- 1
Montréal	46	27	13	2	4	145	127	60	15- 4- 2- 2	12- 9- 0- 2	6- 4- 0- 0
Buffalo	47	24	18	3	2	135	133	53	13- 9- 2- 0	11- 9- 1- 2	7- 3- 0- 0
Pittsburgh	48	23	21	3	5	136	168	42	8-10- 2- 3	9-12- 1- 2	2- 6- 1- 1
Ottawa	44	16	21	3	4	108	129	39	11- 7- 2- 2	5-14- 1- 2	4- 4- 1- 1
Section Atlantique											
New Jersey	47	29	15	1	2	145	118	61	14- 8- 0- 1	15- 7- 1- 1	7- 3- 0- 0
NY Rangers	48	28	16	2	2	127	125	60	15- 8- 1- 1	13- 8- 1- 1	6- 3- 0- 1
Philadelphie	46	25	12	4	5	151	137	59	15- 5- 2- 1	10- 7- 2- 4	6- 2- 0- 2
Pittsburgh	48	23	21	1	3	144	146	50	11-11- 1- 1	12-10- 0- 2	4- 6- 0- 0
NY Islanders	47	13	29	3	2	115	164	31	8-12- 2- 1	5-17- 1- 1	2- 7- 1- 0
Section Sud-Est											
Washington	48	30	15	1	2	153	138	63	19- 3- 0- 1	11-12- 1- 1	6- 4- 0- 0
Caroline	48	23	20	2	3	121	142	51	12-10- 1- 0	11-10- 1- 3	5- 5- 0- 0
Floride	46	21	17	2	6	129	132	50	10- 6- 1- 4	11-11- 1- 2	5- 2- 0- 3
Tampa Bay	47	16	21	3	7	121	145	42	7- 8- 2- 5	9-13- 1- 2	6- 4- 0- 0
Atlanta	48	17	26	5	0	144	172	39	9-13- 2- 0	8-13- 3- 0	5- 5- 0- 0

Association de l'Ouest											
Section Centrale											
Detroit	46	31	9	5	1	173	133	68	16- 3- 2- 0	15- 6- 3- 1	7- 2- 1- 0
Chicago	45	25	12	3	5	152	114	58	14- 4- 2- 3	11- 8- 1- 2	4- 5- 1- 0
Columbus	46	22	20	1	3	125	128	48	13- 7- 0- 1	9-13- 1- 2	6- 4- 0- 0
Nashville	46	20	23	0	3	111	134	43	12- 9- 0- 1	8-14- 0- 2	3- 7- 0- 0
St. Louis	46	19	23	2	2	133	149	42	11- 9- 2- 1	8-14- 0- 1	5- 5- 0- 0
Section Nord-Ouest											
Calgary	45	27	14	3	1	141	134	58	16- 5- 2- 1	11- 9- 1- 0	7- 3- 0- 0
Edmonton	46	24	19	1	2	132	138	51	11- 8- 1- 2	13-11- 0- 0	7- 3- 0- 0
Vancouver	48	22	19	1	6	137	137	51	11-10- 0- 3	11- 9- 1- 3	2- 4- 1- 3
Minnesota	46	23	20	2	1	117	107	49	13- 9- 2- 1	10-11- 0- 0	5- 4- 0- 1
Colorado	46	23	22	0	1	126	134	47	14- 9- 0- 0	9-13- 0- 1	4- 6- 0- 0
Section Pacifique											
San Jose	45	34	6	4	1	160	108	73	22- 1- 2- 0	12- 5- 2- 1	7- 2- 1- 0
Phoenix	48	24	19	3	2	126	139	53	16- 6- 0- 2	8-13- 3- 0	6- 4- 0- 0
Anaheim	49	23	21	3	2	136	137	51	13-10- 1- 2	10-11- 2- 0	4- 6- 0- 0
Dallas	45	20	18	3	4	130	152	47	11- 6- 2- 2	9-12- 1- 2	5- 3- 0- 2
Los Angeles	45	18	20	2	5	111	126	43	12-11- 2- 4	6- 9- 0- 1	4- 5- 0- 1

NOTE: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G). L'équipe qui perd en prolongation reçoit un point si le but n'est pas marqué dans un filet désert et de même, la partie est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation). De plus, le club qui perd en fusillade reçoit un point et la rencontre est inscrite dans la colonne de DF (défaite en fusillade).

CALENDRIER	CLASSEMENT GÉNÉRAL
------------	--------------------

Mardi 20 janvier											
Columbus 4 Edmonton 3											
Detroit 3 Phoenix 6											
Vancouver 1 San Jose 2 (Prolongation)											
Mercredi 21 janvier											
Montréal 2 New Jersey 5											
Anaheim 1 N.Y. Islanders 2											
Atlanta 3 Philadelphie 5											
Boston 4 Toronto 3 (Fusillade)											
Buffalo à Tampa Bay, 19h30.											
Dallas 4 Floride 1											
St. Louis 2 Chicago 1											
Los Angeles 6 Colorado 5 (Troisième période)											
Columbus 2 Calgary 2 (Deuxième période)											
Samedi 24 janvier											
Le Centenaire du Canadien											
Activités reliées au match des étoiles de la LNH (à Montréal)											
Défi des jeunes étoiles de la LNH, 19h00.											
Concours d'habilétés de la LNH, après le défi.											
Dimanche 25 janvier											
Le Centenaire du Canadien											
Match des étoiles de la LNH											
Association de l'Ouest c. Association de l'Est, 18h00.											
(à Montréal)											

LES MENEURS

(Matchs d'hier non compris)											
Nom, équipe	B	A	Pts								
Maklin, Pgh	19	51	70								
Crosby, Pgh	17	43	60								
Ovechkin, Wash	31	28	59								
Datsyuk, Det	19	37	56								
Getzlaf, Ana	17	39	56								
Savard, Bos	16	39	55								
J.Thornton, SJ	12	43	55								
Parisé, NJ	27	26	53								
Elias, NJ	19	33	52								
Marleau, SJ	25	26	51								
Iginla, Cal	18	33	51								
Krejci, Bos	17	33	50								
J.Carter, Phi	30	19	49								
D.Sedin, Vcr	22	26	48								
Kovalchuk, Atl	19	29	48								
Backstrom, Wash	12	36	48								
Hossa, Det	22	24	46								
Doan, Pho	18	28	46								
Saint-Louis, TB	17	29	46								
M.Koivu, Min	13	33	46								
M.Richards, Phi	16	29	45								
Lecavalier, TB	21	23	44								
Setoguchi, SJ	21	23	44								
White, Atl	14	30	44								
H.Sedin, Vcr	8	36	44								
Heatley, Ott	21	22	43								
S.Gagné, Phi	19	24	43								
Vanek, Buf	28	14	42								
Cammalleri, Cal	20	22	42								
Nash, Clb	18	24	42								
Zetterberg, Det	17	25	42								
Kane, Chi	16	26	42								
S.Kozlov, Atl	16	26	42								
Roy, Buf	16	26	42								
Kessel, Bos	14	17	41								
Semin, Wash	18	23	41								
Hemsky, Edm	14	27	41								
Perry, Ana	27	41	27								
Alfredsson, Ott	12	28	40								

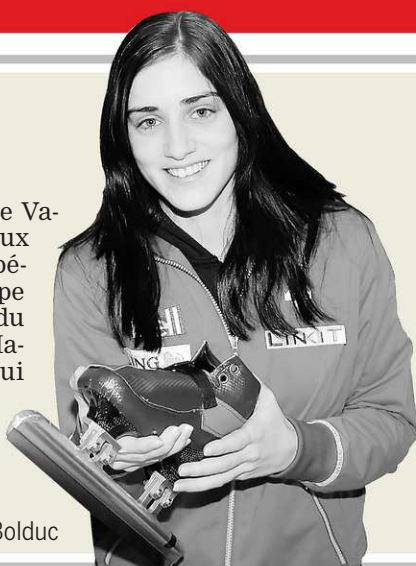
LIGUE NORD-AMÉRICAINE

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Pont-Rouge	31	22	6	0	3	155	102	47
Saint-Georges	31	19	9	1	2	134	102	41
Sherbrooke	31	18	8	2	3	151	119	4
Theftord Mines	32	17	11	3	1	135	131	38
Saint-Hyacinthe	30	16	10	2	2	115	122	32
Sainte-Marie	31	13	16	2	0	116	163	28
Rivière-du-Loup	31	12	16	3	0	102	129	27
Saguenay	31	12	16	2	1	105	124	27
Trois-Rivières	30	10	16	2	2	118	139	24
Jeudi 22 janvier								
Saint-Hyacinthe à Pont-Rouge, 20h00.								
Sherbrooke à Trois-Rivières, 20h00.								
Vendredi 23 janvier								
Trois-Rivières à Saint-Hyacinthe, 20h00.								
Saint-Georges-de-Beauce à Theftord Mines , 20h30.								
Saguenay à Sainte-Marie, 21h00.								
Pont-Rouge à Rivière-du-Loup, 21h00.								

Que des Universiades pour Valérie Lambert

SHERBROOKE — La patineuse de vitesse sherbrookoise Valérie Lambert aura tout le loisir de se consacrer aux Jeux universitaires qui auront lieu en Chine en février, la spécialiste du 500 mètres n'ayant pas été retenue par l'équipe canadienne afin de disputer la sixième étape de Coupe du monde sur courte piste. C'est plutôt les Québécoises Marianne St-Gelais et Marie-Andrée Mendes-Campeau, qui ont patiné au Championnat du monde junior de Sherbrooke il y a deux semaines, qui ont été choisies pour se joindre au noyau formé pour l'occasion de Valérie Maltais, Jessica Hewitt, Laurie Marceau et Marie-Ève Drolet.

— Sonia Bolduc



Jasey Jay Anderson termine 6e en Corée

GANGWON, Corée du Sud — Une journée après avoir été couronné champion du monde au slalom géant en parallèle, Jasey Jay Anderson a pris, hier, le sixième rang de l'épreuve du slalom en parallèle des championnats du monde de surf des neiges.

C'est l'Autrichien Benjamin Karl qui a remporté l'épreuve, gagnant la finale face au Français Sylvain Dufour.

«C'est correct car je voulais faire un 'top-8', a déclaré Anderson. Nous ne sommes pas constants en slalom. Cette épreuve ne fait pas partie de nos priorités parce que ce n'est pas une discipline olympique.

«Je me suis levé ce matin en me disant que ce serait pénible, mais après les qualifications tout allait bien. Il faut croire que mon physique était plus prêt que mon mental», a indiqué en riant le planchiste de Mont-Tremblant, qui se maintient encore parmi l'élite mondiale plus de 10 ans après ses débuts en Coupe du monde.

— La Presse Canadienne

Voici les 200 meilleurs au classement général

Rg	NOM	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	B	P	Pts	+/-
1	Yves Dion	304	480	784	166	68	Julie Boulanger	265	470	735	134	135	Gaetan Leblanc	309	411	720	168
2	Johanne Dube	311	461	772	134	69	Sylvain Leblanc	323	411	734	90	136	Jocelyn Paradis	307	413	720	68
3	Jean-François Auger	302	466	768	142	70	Maxime Nadeau	286	448	734	174	137	Denis Provost	293	427	720	61
4	Christian Hemond	306	460	766	137	71	François Fecteau	274	460	734	136	138	Louis Gosselin	272	448	720	117
5	Dave Quirion-Marceau	307	458	765	129	72	Sylvain Fortier	306	427	733	129	139	Jerome Laurent	260	460	720	91
6	Mario Sicard	289	475	764	116	73	Jean-Marc Frank	306	427	733	128	140	Francis Vigneux	293	426	719	103
7	Dominic Labrie	305	457	762	125	74	Marie-Claude Vachon	302	431	733	105	141	Réjean Girard	284	435	719	132
8	Denis Roy	295	467	762	128	75	Kaven Gagne	277	456	733	113	142	Kevin St-Jacques	267	452	719	112
9	Alexis Bourque	276	486	762	97	76	Steve Grimard	312	420	732	93	143	Suzanne Rousseau	266	453	719	104
10	John Chronopoulos	314	447	761	107	77	Nancy Beaudoin	290	442	732	104	144	Marc Cote	262	457	719	117
11	Ghyslain Asselin	300	461	761	164	78	Simon Veillette	285	447	732	96	145	Danny Giroux	308	410	718	132
12	France Gilbert	292	468	760	154	79	Guy Thibault	271	461	732	131	146	Martin Bosse	308	410	718	74
13	Andree Fortier	282	477	759	181	80	Marleen Purcell	268	464	732	126	147	Bruno Viens	302	416	718	127
14	Steve Sanders	302	456	758	111	81	Alexandre Cote	306	425	731	99	148	Richard Dumont	294	424	718	109
15	Marie-Claude Carrier	301	457	758	107	82	Yvan Langlois	287	444	731	123	149	Mike Dandenault	289	429	718	135
16	Stephane Cantin	285	473	758	157	83	Audrey Davignon	280	451	731	135	150	Jean-Nil Morin	289	429	718	110
17	Charlotte Goulet	318	438	756	124	84	Michael Blouin	280	451	731	83	151	Adrien Poisson	299	418	717	42
18	Yvon Bibeau	291	465	756	127	85	Benoit Faucher	271	460	731	128	152	Philippe Girard-Belanger	279	438	717	142
19	Monique Boucher	281	474	755	151	86	Gaetan Martineau	319	411	730	87	153	Pat Madore	270	447	717	92
20	Pierre Chartrand	273	482	755	122	87	Gilles Cantin	266	464	730	102	154	Carole Lussier	267	450	717	142
21	Alexandre Hardy	286	466	752	129	88	Yves Roy	257	473	730	140	155	Antoine Hallee	264	453	717	82
22	Ian Provost	274	478	752	140	89	Andre Blouin	294	435	729	71	156	Sylvain Grenier	309	407	716	160
23	Julie Lamontagne	305	446	751	158	90	Yvon Belanger	275	454	729	117	157	Martin Roy	298	418	716	104
24	Marcel Landry	315	435	750	184	91	Jean-Guy Bissonnette	272	457	729	102	158	Ghescy Bilodeau	294	422	716	135
25	Pierre Guerette	296	454	750	105	92	Serge Deslauriers	260	469	729	159	159	Denis Drouin	293	423	716	108
26	Germain Beaudry	265	485	750	87	93	Lise Laplante	318	410	728	115	160	Lisa Roy	287	429	716	52
27	Michel Habs	312	437	749	152	94	Stephane Viens	296	432	728	82	161	Jocelyn Aube	286	430	716	88
28	Eric Lavigne	297	452	749	142	95	Jean-François Fortin	270	458	728	107	162	Lucie Lauzon	282	434	716	9
29	Jean-François Gosselin	285	464	749	144	96	Ijubomir Pandurevic	261	467	728	154	163	Charles Menard	265	451	716	83
30	Raymond Laplante	296	452	748	102	97	Yanick Roy	293	434	727	127	164	Denis Tardif	252	464	716	128
31	Francis Vandal	285	463	748	123	98	Dany Levesque	291	436	727	79	165	Mario Marquis	297	418	715	61
32	Michael Fortin	282	464	746	104	99	Linda Levesque	285	442	727	91	166	Alain Theriault	285	430	715	140
33	Pascal Moreau	270	476	746	134	100	Pascal Simon	303	423	726	123	167	Lewis Coulombe	266	449	715	89
34	Bruno Laffitte	302	443	745	149	101	Eric Beaulieu	296	430	726	96	168	Raymonde Du Perron	294	420	714	93
35	Christian Larose	298	447	745	111	102	Isabelle Adam	293	433	726	165	169	Ross Whitcomb	293	421	714	75
36	Michel Desautels	293	452	745	141	103	Alain Martel	288	438	726	116	170	Yves Lescault	288	426	714	51
37	Louis Aubin	311	433	744	121	104	Jean-Pierre Pellerin	272	454	726	126	171	Antoine Trifiro	287	427	714	125
38	Yvon Bouchard	298	445	743	154	105	Yannick Blouin	269	457	726	97	172	Yves Bernard	281	433	714	125
39	Mario Goyette	285	458	743	117	106	Monique Chartrand	308	417	725	106	173	Ginette Grandmont	278	436	714	102
40	Marc Viens	305	437	742	134	107	Marc Cardinal	300	425	725	88	174	Mario Sicard	260	454	714	90
41	Francois Blais	292	450	742	145	108	Frederic Pansini	288	437	725	119	175	Georges Reid	309	404	713	114
42	Pascal Marcoux	277	465	742	106	109	Dany Robichaud	282	443	725	115	176	Sebastien Boudreau	285	428	713	114
43	Michel Tremblay	274	468	742	158	110	Paul Labrie	273	452	725	101	177	Michel Blanchette	265	448	713	107
44	Ghyslain Gendron	309	432	741	130	111	Alexandra Boisard	256	469	725	154	178	Alain Rosby	265	448	713	79
45	Yvon Arduin	287	454	741	135	112	Ginette Cantin	251	474	725	87	179	Stephane Gagne	260	453	713	146
46	Yvan Quirion	279	462	741	159	113	Sylvie Cloutier	274	450	724	120	180	Gilles Peloquin	313	399	712	75
47	Christian Gravel	269	472	741	132	114	Steve Vincolette	327	396	723	166	181	Marc-Andre Dubuc	291	421	712	71
48	Luce Labelle	287	453	740	106	115	Lauraine Talbot	302	421	723	56	182	Coderick Menard	273	439	712	135
49	Andre Dubois	286	454	740	114	116	Marc-Andre Lessard	285	438	723	112	183	Sonia Hamel	263	449	712	47
50	Claude De Montigny	267	473	740	152	117	Michel Gagnon	277	446	723	98	184	Pierre Gagnon	299	412	711	37
51	Marc Grimard	313	426	739	125	118	Steve Lamontagne	273	450	723	69	185	Claude Savard	296	415	711	111
52	Daniel Provost	287	452	739	78	119	Jean-Luc Theriault	271	452	723	158	186	Simon Fecteau	286	425	711	103
53	Michel Rousseau	317	421	738	112	120	Serge Leroux	320	402	722	157	187	Yvan St-Onge	286	425	711	82
54	Pauline Boudreau	302	436	738	125	121	Caroline Leclerc	284	438	722	94	188	Matthew Maclure	277	434	711	96
55	Rene Breton	299	439	738	143	122	Louis Rivard	280	442	722	68	189	Jean Huot	271	440	711	58
56	Jean-Pierre Asselin	297	441	738	136	123	Carl Purcell	276	446	722	56	190	Mario Audy	270	441	711	82
57	Jean-Christophe Glaude	283	455	738	27	124	Pierre Dupuis	270	452	722	129	191	Jeannine Lapointe	259	452	711	94
58	Simon Ruel	274	464	738	115	125	Jason Ledoux	263	459	722	152	192	Alain Pelletier	255	456	711	108
59	Sebastien Boulanger	272	466	738	91	126	Pierre Robillard	263	459	722	97	193	Caroline Marion	301	409	710	188
60	Joey Robinson	261	477	738	105	127	Rene Carpentier	231	491	722	141	194	Frederic Roy	298	412	710	69
61	Patrice Perron	279	458	737	154	128	Jacques Boudreau	300	421	721	103	195	Raymond Morin	289	421	710	39
62	Frederic Leblanc	278	459	737	108	129	Patrick Phaneuf	293	428	721	72	196	Tommy Brouillette	274	436	710	151
63	Genevieve Fontaine	275	462	737	64	130	Genevieve Longpre	290	431	721	150	197	Stephen Ratte	274	436	710	44
64	L.P. Bolduc	284	452	736	91	131	Delmar Fisher	289	432	721	139	198	Carlo Marchand	271	439	710	31
65	Bruno Mercier	283	453	736	120	132	Shaun Loiselle	288	433	721	87	199	Jean-Marc Poulin	269	441	710	155
66	Mathieu Belisle	280	456	736	89	133	Louis Duranleau	270	451	721	98	200	Marquis Dallaire	267	443	710	87
67	Martin Proulx	269	466	735	129	134	Robert Pelletier	260	461	721	112						

LE SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE CHAQUE JOUEUR EST DISPONIBLE sur notre site Internet : www.cyberpresse.ca/section/CPTRIBUNE

Meilleur pointeur de la semaine

Le meilleur pointeur de la semaine gagne un coupon d'achat d'une valeur de 50 \$ chez

sports experts
CARREFOUR DE L'ESTRIE

Lorraine Vallière,
Sherbrooke
60 points
(871e au classement)

100 ANS DE
FIERTÉ100
SAISONS
SEASONS
2008 - 2009100 ANS DE
PASSION**LIONEL CONACHER, UN ATHLÈTE COMPLET**

Lionel Conacher fut à coup sûr l'un des athlètes les plus complets de sa génération. En plus d'avoir connu une carrière fructueuse dans la LNH, où il remporta la coupe Stanley à deux reprises avec les Maroons de Montréal, il a remporté la coupe Grey avec les Argonauts de Toronto et il a été champion de lutte, en plus de disputer un combat de démonstration contre l'ancien champion de boxe, Jack Dempsey, surnommé le «tueur de Manassa». Évoluant avec les Blackhawks de Chicago, en 1934, il est échangé au Canadien de Montréal dans une transaction qui implique également le légendaire Howie Morenz. Mais dans la même journée, il est transféré aux Maroons, où il remportera sa deuxième coupe Stanley. Après sa carrière, il s'impliquera en politique à la Chambre des communes du Canada, en 1953. Conacher décède d'une crise cardiaque, en 1954, quelques jours après avoir été victime d'une collision lors d'un match de balle-molle entre journalistes et députés de la Colline parlementaire.

LA GLORIEUSE ÉQUIPE DES SIX ÉQUIPES

SHERBROOKE — En cette année du centenaire du Canadien de Montréal, la glorieuse période des «Original Six» est soulignée en grande pompe. Cette période où la LNH était composée de seulement six équipes est aujourd'hui reconnue comme l'âge d'or de la ligue. De cette époque sont nées plusieurs rivalités qui sont encore bien présentes aujourd'hui.

En fait, le Canadien de Montréal, les Bruins de Boston, les Rangers de New York, les Blackhawks de Chicago, les Maple Leafs de Toronto et le Red Wings de Detroit ont formé les effectifs de la LNH de 1942 à 1967.

C'est donc dire qu'elles ne sont pas les équipes originelles qui disputèrent la première saison de la LNH, en 1917-18. Dans ce cas-ci, ce sont plutôt le Canadien de Montréal, les Wanderers de Montréal, les Arénas de Toronto et les Sénateurs d'Ottawa qui furent les «vraies» premières formations à faire partie de la LNH.

La période comprise entre la formation de la LNH et le début de l'époque des «Original Six» fut marquée par une expansion aux États-Unis, mais aussi, à beaucoup de mouvement.

En 1924, les Bruins de Boston sont la première incursion de la LNH aux États-Unis. Ils seront imités un peu plus tard par les Americans de New York, les Pirates de Pittsburgh, les Cougars de Detroit et les Black Hawks de Chicago.

Pendant ce temps, le Canada n'ajoutera que deux formations, soit les Maroons de Montréal et les Tigers d'Hamilton.

Les Maroons, qui regroupaient des joueurs canadiens-anglais et qui disparurent en 1938, ont tout de même remporté deux coupes



ARCHIVES LA PRESSE

Le Canadien de Montréal, lors de la saison 1942. La glorieuse époque des «Original Six» s'étendit de 1942 à 1967. Alors formée de six équipes, la LNH de hockey a assurément connu son âge d'or à cette époque. Plusieurs rivalités qui se sont développées à l'époque sont encore présentes aujourd'hui. La LNH passera à 12 formations lors de l'expansion de 1967.

Stanley (en 1926 et en 1935).

Le Canadien et les Maroons ont partagé le Forum de Montréal pendant plus d'une dizaine d'années. Ironiquement, ils ne se sont affrontés en séries éliminatoires qu'une seule fois, en 1927, à l'avantage du Canadien. Des ennuis financiers ont forcé les propriétaires de l'équipe à mettre la clé dans la porte.

Mais en bout de ligne, les «Original Six» participeront à ce que l'on pourrait qualifier aujourd'hui de «l'âge d'or» de la LNH. Mises sur pied à partir de la saison 1926-27, elles contribueront, par la suite, à amener la stabilité à une ligue qui fut affectée, comme les autres grands sports professionnels en Amérique du Nord, par la Dépression de 1929 et les deux guerres mondiales.

Et selon les statistiques disponibles auprès de la LNH, c'est le Canadien de Montréal qui obtint le plus de succès lors des ces 25 années glorieuses. En tout, l'équipe remportera 10 coupes Stanley et 855 victoires en 1640 matchs.

Les Maple Leafs de Toronto suivirent le Canadien de près, avec une récolte de neuf coupes Stanley. En fait, seuls les Bruins de Boston et les Rangers de New York ne réussirent pas à remporter la coupe Stanley pendant cette période.

Si cette période a permis le développement d'intenses rivalités qui font encore rage aujourd'hui, il ne faudrait pas négliger le début de la télédiffusion des matchs comme un facteur très important de la popularité grandissante du hockey.

Si les amateurs pouvaient suivre les matchs de leurs équipes préférées à la radio, le petit écran a joué sans aucun doute un rôle majeur dans le développement futur non seulement du hockey, mais aussi de la LNH.

Ainsi, les amateurs qui ne pouvaient s'offrir des places au Forum de Montréal ou au Madison Square Garden avaient désormais le loisir de voir, pour la première fois, leurs favoris en chair et en os.

Ce n'est qu'en 1967 que les propriétaires des six équipes de la LNH acceptèrent de procéder à une expansion, dans le but avoué de couper l'herbe sous le pied d'autres ligues professionnelles comme le football et le baseball, qui désiraient s'imposer davantage, notamment grâce à de lucratifs contrats de télédiffusion.

Mais les craintes étaient grandes et les propriétaires prétextaient que cette expansion, qui fit passer les effectifs de la LNH de six à 12 équipes, contribuerait à diluer le talent disponible.

Les six nouvelles formations (Minnesota, Pittsburgh, St. Louis, Philadelphie, Oakland et Los Angeles) repêchèrent leurs joueurs à même les six équipes originales. Aucune formation canadienne ne fut ajoutée, puisque le Canadien et les Leafs ne voulaient pas partager leurs revenus de leur contrat de télévision avec CBC.

Cette première expansion de 1967, qui fut suivie de trois autres dans les années 1970, changea à jamais le visage de la LNH.

L'ESTRIE ET LE**GILLES DUBÉ**

- Né le 2 juin 1927 à Sherbrooke
- A signé comme joueur autonome avec le **Canadien** en 1949
- A joué 12 parties dans la LNH, toutes avec le **Canadien** de Montréal
- Il a également joué **deux parties éliminatoires** avec les Red Wings de Detroit (1953-54)



Gilles Dubé a débuté sa carrière avec les Randies de Sherbrooke (LHPQ) en 1945-46 avant de joindre les rangs des Canadiens juniors, où il récolta 32 points en seulement 12 parties (16 buts et 16 passes).

Après deux saisons passées à Sherbrooke avec le Saint-François (QPHL) et les Saints de Sherbrooke (Ligue de hockey senior du Québec), Gilles Dubé signe un contrat à titre de joueur autonome avec le Canadien de Montréal, en septembre 1949.

Un peu plus tard lors de cette même saison, il fit un passage avec le Canadien afin de remplacer un joueur blessé. En 12 parties avec Montréal, Dubé a amassé un but et deux passes pour trois points.

Il a par la suite été renvoyé dans la Ligue américaine de hockey, avec les Mohawks de Cincinnati, afin d'y compléter sa saison.

Dubé a passé les cinq années suivantes dans la Ligue américaine et la Ligue provinciale du Québec.

Au mois d'avril 1954, les Red Wings de Detroit lui offrent un essai de trois parties et il en joua deux en séries éliminatoires.

Gilles Dubé poursuivra sa carrière avec les Cataractes de Shawinigan (Ligue de hockey du Québec) et les Castors de Sherbrooke (QIHL). Il a même été le meilleur marqueur lors du tournoi de la Coupe du Président, en 1956, alors qu'il était à Shawinigan avec une récolte de 91 points en 64 parties.

Federer et Safin prennent rendez-vous à Melbourne

MELBOURNE, Australie — Roger Federer et Marat Safin l'ont facilement emporté contre des adversaires qu'ils rencontraient pour la première fois, hier, si bien qu'ils auront droit à un rendez-vous beaucoup plus familial lors du troisième tour des Internationaux d'Australie: ils s'affronteront l'un l'autre.

Federer a battu le Russe Evgeny Korolev 6-2, 6-3, 6-1 en seulement 86 minutes, tandis que Safin a défait l'Espagnol Guillermo Garcia-Lopez 7-5, 6-2, 6-2.

«Je suis heureux d'affronter Marat, nous avons eu de belles batailles, a commenté Federer. Il y avait notamment eu notre lutte épique en 2005.»

C'était là un duel au sommet disputé en demi-finale des Internationaux d'Australie, que Safin avait remporté 9-7 au cinquième set en route vers le titre. Federer, qui cherche à égaler le record de Pete Sampras de 14 championnats en Grand chelem, a toutefois remporté les trois derniers affrontements entre les deux joueurs, dont les deux derniers à Wimbledon.

Bien qu'à titre de no 2 au monde, Federer devance Safin de 24 rangs au classement, le talent et le caractère erratique de ce dernier font en sorte qu'on peut s'attendre à un match de qualité.

— The Associated Press

Les Nationals à bas prix

WASHINGTON — Les Nationals de Washington ont réduit le prix des billets vendus individuellement pour 14 000 de leurs sièges en vue de la saison 2009, hier, après avoir été l'une des pires équipes de la Ligue nationale au chapitre des assistances à leur première année dans leur nouveau stade.

Les Nationals, dont la fiche de 59-102 a été la pire du baseball majeur, ont attiré environ 29 000 spectateurs par match en moyenne l'été dernier, alors qu'ils ont quitté le RFK Stadium afin de s'installer dans leur nouveau stade de près de 700 millions \$. Ce qui a laissé l'équipe au 13e rang de la Ligue nationale pour les assistances, au 19e rang à l'échelle du baseball majeur.

Les prix des billets ont été réduits de 10 \$ ou plus pour plus de 4500 sièges, dont 3000 dans le balcon inférieur du stade.

En septembre, le club avait annoncé qu'il allait réduire le prix des abonnements de saison pour 7500 sièges, dans les sections du champ extérieur surtout.

— The Associated Press

À la recherche d'intensité et d'émotion

Les Saints entreprennent une série aller-retour à Trois-Rivières

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Même si Jean-François Soucy n'était pas de l'entraînement hebdomadaire du Saint-François, hier soir, la nouvelle acquisition de l'équipe secondera Jean-François Boutin et Dominic Maltais, ce soir, alors que Sherbrooke visitera le Caron & Guay de Trois-Rivières.

Soucy, qui a été acquis de Trois-Rivières la semaine dernière, en compagnie du défenseur Philippe Lauzé, en sera donc à un premier match avec le Saint-François, et comble du hasard, ce sera contre son ancienne formation.

«Oui, j'aurais aimé que Soucy s'entraîne au moins une fois avec nous avant de disputer un match, mais il n'est pas venu à cause des conditions météo. De toute façon, je le connais bien pour avoir coaché contre lui et je sais ce qu'il peut apporter: de l'intensité et de l'émotion», a lancé l'entraîneur en chef de l'équipe, Alain Côté.

Attaquant au gros gabarit (6'03 et 205 livres), Soucy est un joueur qui dérange sur la glace.

«Je ne m'attends pas à ce qu'il vire tout à l'envers demain (ce soir) mais si on combine ses efforts à ceux de Steve Simoes, de David Chicoine, qui a élevé son jeu dernièrement, ou même à ceux de Chris Cloutier, il va nous amener de la motivation. Les autres gars n'auront d'autres choix que d'embarquer. Le niveau d'intensité va monter, ce qui nous a fait défaut au cours des dernières semaines.»

Et pas question de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Car si Trois-Rivières est présentement au dernier rang du classement de la LNAH, l'équipe a montré les dents, la fin de semaine dernière, en écrasant les Chiefs de Saint-Hyacinthe par 8-2.

Concrètement, Sherbrooke a 17 points d'avance sur les Tri-Fluviens.

«Il ne faut pas oublier que le Caron & Guay est le champion en titre et il a démontré qu'il était



FRANÇOIS GERVAIS, CYCLOPE MEDIA

de retour, la fin de semaine dernière. Dean (Lygitsakos) est un gars qui a la mémoire longue et qui est orgueilleux. Il ne doit sûrement pas le prendre d'être au dernier rang», a précisé Côté.

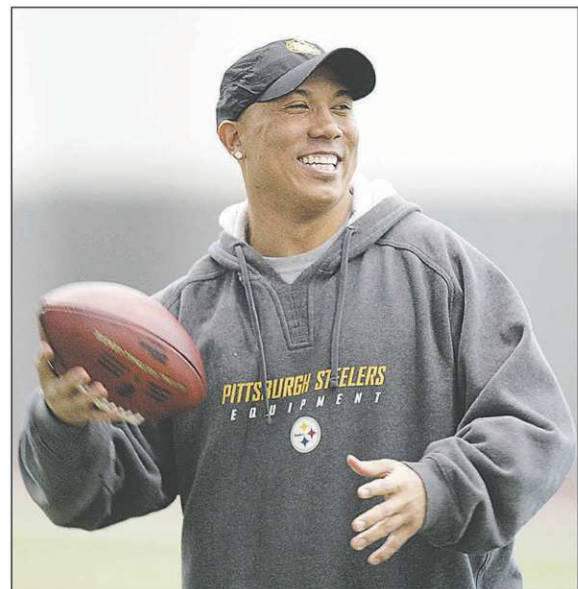
Ce dernier a justement tenu à rappeler ce fait à ses protégés, hier, sachant pertinemment que Trois-Rivières sera à Sherbrooke dimanche, pour clore cette courte série aller-retour.

Jonathan Forest sera d'office devant le filet. Mike Varhaug réintégrera l'alignement, tandis que Jean-François Saint-Laurent et François Pagé, seront laissés de côté.

L'équipe a par ailleurs reçu de bonnes nouvelles dans le cas de Mikael Cabana. Ce dernier a eu le feu vert des médecins pour recommencer à patiner. La date de son retour au jeu est encore inconnue.

Jean-François Soucy jouera son premier match dans l'uniforme du Saint-François de Sherbrooke ce soir. Et comble de hasard, ce sera contre son ancienne formation, le Caron & Guay de Trois-Rivières.

Hines Ward est déterminé à affronter les Cardinals



THE ASSOCIATED PRESS

Blessé grièvement au genou dimanche dernier contre les Ravens de Baltimore, le receveur Hines Ward croit être en mesure de revenir au jeu pour le Super Bowl.

ALAN ROBINSON
THE ASSOCIATED PRESS

PITTSBURGH — Hines Ward est tellement convaincu que sa blessure à un genou ne le forcera pas à manquer le match du Super Bowl le 1er février, qu'il croit qu'il pourrait jouer dès ce week-end.

L'ailier espacé des Steelers de Pittsburgh n'a pas manqué un seul match en raison des blessures cette saison et il a fait savoir hier qu'il n'était pas question qu'il rate la rencontre ultime. Surtout s'il a la chance de jouer contre Larry Fitzgerald, son ancien collègue d'entraînement.

Ward et Fitzgerald sont devenus de bons amis pendant que ce dernier évoluait à l'Université de Pittsburgh, et les deux joueurs ont gardé le contact depuis. Après les victoires de leurs équipes respectives en finales d'associations dimanche, Ward et Fitzgerald se sont envoyé des messages textes.

«Il m'a écrit pour me demander de

les laisser gagner, car nous avons déjà une bague», a relaté Ward. «Je lui ai dit que je voulais deux bagues!»

Ward a maintes fois vu Fitzgerald à l'œuvre lorsque ce dernier portait les couleurs des Panthers de l'Université de Pittsburgh en 2002-2003 et il a rapidement réalisé à quel point le jeune receveur était talentueux.

«Il n'arrêtait jamais de me poser des questions», s'est rappelé Ward, qui a maintes fois croisé Fitzgerald au site d'entraînement que les Steelers partagent avec les Panthers.

«Il me pose encore des questions aujourd'hui. Il va m'envoyer un texte pour obtenir de l'information précise sur tel et tel demi défensif. Il aime étudier le jeu et il possède énormément de talent.»

Fitzgerald a établi un record de la NFL avec 419 verges de gains depuis le début des matchs éliminatoires. Et il lui reste le Super Bowl pour améliorer cette marque.

«Il est emballé à l'idée d'évoluer sur

la plus grande scène qui soit», a confié Ward, qui a lui-même mérité le titre de joueur par excellence du Super Bowl il y a trois ans face aux Seahawks de Seattle. «Je souhaite que l'on soit capable de le contenir et l'empêcher de se promener à sa guise sur le terrain.»

La blessure de Ward — une élongation du ligament latéral interne du genou — peut garder un joueur inactif pendant une longue période de temps. Le demi Willie Parker, un coéquipier de Ward, a d'ailleurs raté quatre matchs en raison d'une blessure semblable plus tôt cette saison.

Mais avec un délai de deux semaines avant la grande finale, Ward est confiant d'être sur le terrain le 1er février.

«Je dois attendre que l'enflure diminue, mais je m'attends à être prêt. Tout ira bien. Je me sens bien, mieux qu'hier (mardi)», a assuré Ward, qui s'est blessé pendant le premier quart du match de dimanche contre les Ravens de Baltimore.

« Weber est le défenseur parfait »

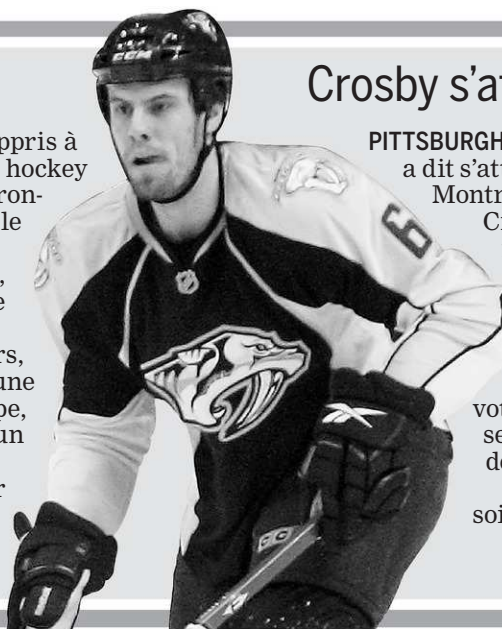
MONTREAL — Les gens qui gèrent des pools de hockey ont appris à connaître son nom. Mais, à moins d'être un aficionado du hockey qui ne peut s'endormir sans voir les résultats du dernier affrontement Predators-Blue Jackets, on ne connaît pas beaucoup le défenseur de 23 ans de Nashville, Shea Weber.

Celui qui vivra à Montréal son premier match des Étoiles, vit une surprenante éclosion à sa troisième saison complète dans la LNH.

« Sans rien enlever à notre noyau de bons jeunes défenseurs, je dois reconnaître que Weber est capable de tout faire sur une patinoire, soutient Jean-Pierre Dumont. Il est gros, il frappe, il possède un puissant lancer et il est difficile à battre à un contre un.

« Je ne veux pas trop le vanter mais... c'est le défenseur parfait! Et en plus, Shea est jeune et il va encore s'améliorer. »

— La Presse



Crosby s'attend à être du match des Étoiles

PITTSBURGH — Le capitaine des Penguins de Pittsburgh, Sidney Crosby, a dit s'attendre à disputer le match des étoiles de la LNH, dimanche à Montréal, malgré un genou gauche endolori.

Crosby a raté un match, vendredi, à cause de sa blessure au genou, et il a été atteint deux fois au bras gauche par des rondelles, mardi soir, contre les Hurricanes de la Caroline. Il a alors passé près de 26 minutes sur la patinoire avant d'être examiné par un médecin dans le but de s'assurer qu'il n'avait pas subi de blessure grave.

L'attaquant de 21 ans a établi un record en obtenant 1 713 021 votes au scrutin populaire en vue du match des étoiles. Une entorse à la partie supérieure de la cheville l'avait obligé à s'absenter deux mois et à rater la rencontre des étoiles de l'an dernier.

Crosby prévoit participer au concours d'habiletés, samedi soir.

— The Associated Press

Le Canadien profite des absences

Newark, NJ — Les désistements se multiplient en vue du match des Étoiles.

Pavel Datsyuk, Nicklas Lidstrom, Milan Lucic et Nicklas Backstrom ont renoncé à leur week-end à Montréal pour soigner des blessures.

Si Patrick Marleau, Stéphane Robidas, Dave Bolland et David Perron ont été appelés en renfort, les désistements devant le filet ont permis au Canadien d'y trouver son compte.

En effet, les gardiens Steve Mason et Erik Ersberg se sont eux aussi désistés, ce qui force un réaménagement des formations en vue du match des Jeunes Étoiles, samedi soir.

À la suite d'un accord intervenu entre Bob Gainey et la LNH, il a été convenu que Price remplacerait Ersberg au match des Jeunes Étoiles et qu'en échange, on l'épargnerait du concours d'habiletés, que le Canadien juge plus à risque de provoquer des blessures.

Le Finlandais Pekka Rinne, lui, prendra la place de Mason.

Notons que les trois autres représentants du CH seront du concours d'habiletés.

Alex Kovalev participera à l'épreuve d'échappées «style libre», Andrei Markov sera de la compétition de tirs de barrage par élimination, alors que Mike Komisarek se frottera à deux anciens coéquipiers, Sheldon Souray et Mark Streit, lors du concours du tir le plus puissant.

(La Presse)

— Marc Antoine Godin

« Je ne voulais pas d'une situation à la Sundin »

Shanahan a renoué avec les Devils de façon discrète et réfléchie

MARC ANTOINE GODIN

Newark, NJ — Plusieurs spectateurs qui sont allés s'acheter une bière pendant le match d'hier sont trop jeunes pour se souvenir de Brendan Shanahan dans l'uniforme des Devils. Après tout, cela fait presque 18 ans qu'on n'avait pas vu ça!

Ce furent de chics retrouvailles pour le retour de l'enfant prodigue. Mais tout cela sur fond d'humilité.

« Les amateurs des Devils apprécient le concept



d'équipe, et je crois qu'ils vont saluer le retour d'une formation qui a gagné cinq de ses six matchs sur la route, et non pas seulement un seul joueur », anticipait Shanahan hier matin.

Le vétéran ailier, qui aura 40 ans demain, n'est pas le premier joueur à revenir aux sources en endossant de nouveau l'uniforme des Devils. Cette saison seulement, Brian Rolston et Bobby Holik sont aussi rentrés au bercail après un exil de plusieurs saisons.

Mais Shanahan, lui, vient carrément boucler la boucle.

« C'est l'équipe qui m'a repêchée

il

y a

22 ans,

rappelle-t-il.

Sauf que je ne reviens pas par nostalgie. C'est

une décision d'affaires. »

Quand Shanahan parle d'une décision d'affaires, n'en concluez pas que c'est une question d'argent. Il ne va empocher que 380 000\$ d'ici la fin de la saison.

« Les affaires », ce sont les affaires du hockey. C'est entre autres la façon méthodique avec

laquelle s'est trouvée une nouvelle équipe.

« J'étais à la recherche d'une équipe compétitive avec laquelle on pouvait combler des besoins mutuels »

« Ça n'a jamais été pour lui une question de savoir s'il voulait encore jouer ou non », rappelle l'entraîneur des Devils, Brent Sutter.

« Shanny n'attendait qu'un engagement de la part d'une équipe. »

Malgré une impressionnante feuille de route, l'engagement a été difficile à trouver. Visiblement, son âge a refroidi plusieurs équipes.

« Il n'y a rien dans mon jeu qui me laissait croire que je devais me retirer, estime pourtant Shanahan. Je ne fais pas attention à mon certificat de naissance.

« J'étais à la recherche d'une équipe compétitive avec laquelle on pouvait combler des besoins mutuels, poursuit-il. Et préféablement, je voulais que ce soit une équipe de l'Association Est.

« J'ai trois enfants de moins de six ans et je ne voulais pas aller trop loin de la maison. »

Il a appelé le Canadien

Le premier choix de Shanahan aurait été de rester avec les Rangers de New York mais après le 1er novembre, après qu'il eut été évident qu'il ne resterait pas

un Blue Shirt, il a ciblé quelques équipes... dont le Tricolore.

« Oui, on a logé un appel au Canadien, confirme Shanahan. J'ai aussi reçu des offres de mon côté. Mais rendu en novembre, avec les contraintes du plafond salarial et la saison qui était bien entamée, je comprends que ça ait pu être difficile pour n'importe quelle équipe.

« Chose certaine, je ne voulais pas d'une situation à la Mats Sundin où les gens liraient constamment l'évolution de mon dossier.

« Je voulais faire mes démarches discrètement, sans potinage, et trouver le meilleur endroit pour moi. »

Ce n'est pas tous les jours qu'une équipe hérite d'un marqueur de 650 buts en milieu de saison.

Mais Shanahan, malgré sa bonne réputation, ne va pas virer le vestiaire à l'envers et se mettre à jouer au capitaine.

« Je n'ai jamais été un leader criard, précise Shanahan. Mon travail va être de me trouver une place au sein de cette formation, de gagner la confiance et l'amitié de mes coéquipiers.

« Et s'ils ont des questions, ils sont libres de me les poser. »

Shanahan constatera vite qu'il est atterri au sein d'une équipe dangereuse, profonde et qui peut avoir de grandes ambitions.

Une équipe qui pourrait en plus revoir Martin Brodeur sur patins dès le retour de la pause du match des Étoiles, c'est-à-dire dès la semaine prochaine.

« C'est un bon jeune! » a blagué Shanahan à propos du gardien de 36 ans. (La Presse)

BASKETBALL universitaire

VENDREDI 23 JANVIER



McGILL

VISITE



BISHOP'S

**CENTRE SPORTIF JOHN H. PRICE
AU GYMNASSE MITCHELL
DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S
18 h et 20 h**

BISHOP'S

Adultes: 8 \$
12 ans et moins: 2 \$

Commanditaire officiel des Gaiters



265795

Ça sentait les vacances

Les Devils profitent des errances du Tricolore pour l'emporter 5-2

MARC ANTOINE GODIN

NEWARK, NJ — Le retour au jeu de Saku Koivu devait donner un sursaut d'énergie à ses coéquipiers au lendemain de la défaite à Atlanta. Il faudra repasser.

Le Canadien a subi un troisième revers cette saison face aux redoutables Devils du New Jersey, cette fois par la marque de 5-2. S'il pensait l'an dernier avoir chassé ses démons face aux Devils, il faut croire qu'ils sont revenus.

Le Canadien n'avait pas perdu deux matchs d'affilée depuis les trois revers consécutifs subis entre le 11 et le 16 décembre.

«On allait bien depuis un certain temps, donc ça laisse un goût amer de partir pour la pause sur une telle note, a noté Mike Komisarek. C'est un club qu'on pourrait affronter en séries et on avait la chance de se racheter après une contre-performance. Mais on n'a pas été assez forts mentalement.»

En fait, les Devils ont joué un style structuré et agressif pendant que le Tricolore, lui, pensait à sa blonde.

«Il y a des joueurs qui avaient déjà la tête aux vacances, a admis Guy Carbonneau. Ça fait deux jours que je le ressens. C'est malheureux pour les autres.»

Si Carbo n'a visé personne en particulier par cette déclaration, ses décisions en cours de rencontre ont laissé voir son mécontentement à l'égard de Tomas Plekanec et Alex Kovalev.

Les deux hommes ont broyé du noir toute la soirée. Ils ont amorcé une supériorité numérique en milieu de deuxième période puis, 23 secondes plus tard, l'entraîneur les a rappelés au banc.

Furieux, Kovalev a lancé une bouteille d'eau. On n'a pas revu ces deux-là du reste de l'engagement.

«Ça nous prend des buts et des points pour gagner, mais il y a



ASSOCIATED PRESS

Carey Price a dû faire face à 34 tirs de la part des Devils, cédant sur cinq d'entre eux.

d'autres choses à faire dans un match», a expliqué Carbo.

Un beau retour de Koivu

En première période, les Devils ont battu de vitesse le Tricolore, qui en a eu plein les bras à certains moments.

Carey Price a bien volé un ou deux buts aux Devils, mais il a cédé lorsque le défenseur Paul Martin celui-là est plus conservateur que libéral a quitté le banc des punitions pour s'enfuir en échappée. Il a battu Price entre les jambières.

Les Devils ont doublé leur avance en deuxième lorsque Travis Zajac, se faufilant entre Patrice Brisebois et Francis Bouillon, a accidentellement fait dévier le tir de Zach Parise avant de reprendre son propre retour.

Pendant ce temps, les défenseurs des Devils se refermaient comme des huîtres autour de leur gardien Scott Clemmensen, qui a amélioré son taux d'efficacité à ,955 face au Canadien.

Sauf que le gardien des Devils s'est frotté au jeu combatif de Saku Koivu, surprenant hier à son retour au jeu. Les jeunes Matt D'Agostini et Gregory Stewart n'ont pu faire autrement que suivre, de sorte que ce trio s'est montré le plus menaçant du Tricolore.

D'ailleurs, Josh Gorges a inscrit le premier but des siens à la suite d'un bel échange entre D'Agostini et Koivu. Le tir du capitaine a forcé Clemmensen à désert sa cage. Gorges en a profité pour marquer son deuxième but de la saison, un sommet pour lui en carrière.

Mais un but de Johnny Oduya en fin de deuxième les a vite ramenés à la dure réalité.

Sergei Kostitsyn, qui avait raté plusieurs chances lors des 40 premières minutes, a finalement fait dévier la rondelle dans le filet en début de troisième.

Le problème, c'est que c'était celui du Canadien.

Kostitsyn a étendu le bâton pour intercepter une passe de Parise, sauf qu'il l'a redirigée entre les jambes de Price.

Le Tricolore a réduit l'écart à 4-2 lors d'une supériorité numérique.

Le tir de D'Agostini a dévié sur le bâton d'Oduya et entré dans le filet.

Il s'agissait d'un huitième match d'affilée avec au moins un but pour l'attaque massive tricolore. C'était aussi un huitième match de suite avec un point pour Andrei Markov, complice sur le but de D'Agostini.

Mais ça n'a pas été suffisant pour relancer le Tricolore, qui a cédé un cinquième but dans un filet désert.

«On va avoir quelques jours pour faire le vide et se demander jusqu'où l'on a envie d'aller avec notre saison, a expliqué Komisarek. On doit s'engager soir après soir. Ce n'est pas un bouton que tu tournes à «on» et à «off» selon les matchs.» (La Presse)

« Ça nous aurait pris 20 gars... »

MARC ANTOINE GODIN

NEWARK, NJ — Si certains joueurs avaient la tête aux vacances, d'autres après le match avaient la tête à l'examen de conscience.

«Je ne pense pas que les Devils soient meilleurs que nous, mais ils étaient ceux qui voulaient le plus l'emporter ce soir», a mentionné le gardien Carey Price.

L'élément fatigue peut-il être entré en ligne de compte?

«Ce n'est pas une excuse, a expliqué Mike Komisarek. On s'est entraîné fort tout l'été pour être en forme, on peut se reposer durant la saison, on a des journées de congé et l'on saute des entraînements matinaux.

«Le coach nous a d'ailleurs dit juste avant le match qu'il n'accepterait pas cette excuse-là.»

Parfois, une équipe a des difficultés à son premier match au retour d'un long voyage. On voit ça souvent. Presque aussi souvent que ces fameux foulards à carreaux beiges que tout le monde porte cet hiver.

Mais hier, c'est le Canadien qui manquait d'élan.

«On a amorcé le match à plat», a d'ailleurs constaté Matt D'Agostini, pourtant l'un des meilleurs des siens avec un but et une mention d'aide.

Price a peut-être été faible sur le but de Paul Martin en échappée mais autrement, il n'a pas grand-chose à se reprocher.

«Ce serait facile de blâmer Carey, mais c'était son premier match complet en près d'un mois, a noté Guy Carbonneau. Cela dit, tu ne peux pas gagner beaucoup de matchs en donnant quatre buts.»

Koivu : étonnant et performant

Le premier but du Tricolore, bâti par le trio de Saku Koivu, a semblé donner un élan à l'équipe.

«Je suis content de voir Saku revenir et j'ai été surpris par sa façon de jouer, a avoué Carbo. Je ne m'attendais pas à une telle performance.

«En fait, on a eu de bonnes performances de plusieurs joueurs ce soir. Mais ça nous aurait pris 20 gars.»

Du point de vue strictement personnel, le capitaine était heureux de sa soirée.

«Physiquement je me sentais bien, peut-être mieux que je l'aurais anticipé, a dit Koivu. Mais au niveau de mon synchronisme et de ma vitesse sur les rondelles libres, ça va prendre un certain temps.»

Plusieurs prendront le chemin de la Floride, où ils ont rendez-vous pour leur prochain entraînement, lundi soir à Tampa. (La Presse)

SOMMAIRE

Montréal 2 New Jersey 5

Première période

1. New Jersey, Martin 4 (Elias, Madden) 11:52

Pénalités — Martin NJ 9:45.

Deuxième période

2. New Jersey, Zajac 15 (Parise, Oduya) 6:18

3. Montréal, Gorges 2 (Koivu, D'Agostini) 13:56

4. New Jersey, Oduya 4 (Martin) 18:20

Pénalités — Bouillon Mon 6:50, Oduya NJ 11:53.

Troisième période

5. New Jersey, Parise 28:05

6. Montréal, D'Agostini 8 (Markov) 7:46 (an)

7. New Jersey, Elias 20 (Madden, C.White) 19:05 (dn, fd)

Pénalités — Kostopoulos Mon, Rupp NJ 2:14, Martin NJ 6:48,

Parise NJ 9:04, A.Kostitsyn Mon 15:08, Shanahan NJ 18:40.

Tirs au but

Montréal 9 13 6 — 28

New Jersey 12 15 7 — 34

Gardiens — Montréal: Price (P.16-5-5); New Jersey:

Clemmensen (G.19-9-1).

Avantages numériques — Montréal: 1-5; New Jersey: 0-2.

Arbitres — Kerry Fraser, Rob Martell.

Juges de lignes — Greg Devorski, Scott Driscoll.

Assistance — 16 235 (17 625).

LIQUIDATION D'INVENTAIRE

BRAULT & MARTINEAU

10 grands magasins
braultetmartineau.com

On s'occupe de vous



Lave-vaisselle encastrable
Alimentation directe, lavage à 5 niveaux, broyeur d'aliments durs, capacité de 12 couverts de 5 morceaux, 5 programmes
Livraison et service gratuits

PRIX CHOC! **1108\$***
/36 vers. mois ou
399\$

SHARP AQUOS

Téléviseur à écran ACL de 46 po

Résolution pleine HD 1080p de 1920 x 1080, 120 Hz, temps de réponse de 4 ms, 5 entrées HDMI, Energy Star®
Livraison gratuite et garantie de 12 mois



PRIX CHOC! **7913\$***
/24 vers. mois ou
1899\$

Une valeur de
599\$
*Détails en magasin

gratuit!

À l'achat de ce téléviseur
Ce décodeur/enregistreur Illico numérique
Capacité d'enregistrement jusqu'à 35 h de télévision en HD ou 200 h en SD

Galerie du sommeil
BRAULT & MARTINEAU
16 succursales



Collection
BRAULT & MARTINEAU

AUORE

- Matelas ferme
 - Sans rotation
- Sommier aussi offert. Voir prix en magasin. Garantie de 5 ans
Livraison et ramassage gratuits*
- 1 place/431 ressorts ensachés
6,78\$*/mois ou 339\$
RABAIS DE 100\$ Rég.: 439\$
 - Grand lit/709 ressorts ensachés
9,98\$*/mois ou 499\$
RABAIS DE 100\$ Rég.: 599\$

798\$*
/50 vers. mois ou
399\$
2 places/576 ressorts ensachés

RABAIS DE 100\$
RÉG.: 499\$



Mobilier de salon modulaire
Revêtu de microfibre et de polyuréthane imitant le cuir avec un côté récamier
Livraison gratuite

Table de bout **6,92\$*/mois ou 249\$**
Table de centre **7,75\$*/mois ou 279\$**
Lampe de table **3,03\$*/mois ou 109\$**
Tapis 170 x 234 cm (67 x 92 po) . . **10,81\$*/mois ou 389\$**

2497\$*
/36 vers. mois ou
899\$
2 morceaux

RABAIS DE 350\$
RÉG.: 1249\$

JUSQU'À

50

VERSEMENTS SANS INTÉRÊT*
JUSQU'EN MARS 2013 SUR LES PRODUITS SÉLECTIONNÉS**

braultetmartineau.com

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 17 h

SHERBROOKE

3950, boul. Josaphat-Rancourt
(Plateau St-Joseph)
Tél.: 819 562-4242 • 1 800 267-4240

Livraison gratuite 7 jours sur 7**

**Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin



Offre en vigueur du lundi 19 janvier au dimanche 25 janvier 2009. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Détails en magasin. **Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt »: achat minimum requis de 499\$ avant taxes pour les appareils électroniques et de 799\$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du service de crédit Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5% annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Exemple de frais:
Si votre solde quotidien moyen en souffrance est de: 250\$ | 500\$ | 1000\$
Les frais d'intérêts pour une période de 30 jours seront de: 4,01\$ | 8,01\$ | 16,03\$